

COMITÉ DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE
75^e session
Point 3 a) de l'ordre du jour

TC 75/3(a)
28 mars 2025
Original: ANGLAIS
Diffusion au public avant la session ☒

PLANIFICATION ET ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS CONCERNANT LA COOPÉRATION TECHNIQUE

Rapport annuel pour 2024

Note du Secrétariat

RÉSUMÉ

<i>Résumé analytique:</i>	On trouvera dans le présent document le rapport annuel sur les activités de coopération technique qui ont été menées dans le cadre du Programme intégré de coopération technique (PICT) en 2024, ainsi que des renseignements sur la mise en œuvre des projets thématiques à long terme.
<i>Orientations stratégiques, le cas échéant:</i>	1 et 8
<i>Résultats:</i>	1.1, 1.6, 1.8, 1.9, 1.10, 8.3, 8.4, 8.5 et 8.7
<i>Mesures à prendre:</i>	Paragraphe 4
<i>Documents de référence:</i>	TC 73/3(b) et TC 75/4

1 Conformément aux dispositions relatives à la présentation des rapports que le Comité de la coopération technique (Comité TC) avait approuvées à sa soixante-deuxième session, en juin 2012, le Secrétariat soumet dans le présent document un rapport annuel sur le Programme intégré de coopération technique (PICT) de l'Organisation. Ainsi, ce rapport annuel pour 2024 présente les résultats de l'exécution du PICT en 2024, première année de la période biennale 2024-2025, ainsi que des renseignements sur la mise en œuvre des projets thématiques à long terme au cours de cette même année.

2 Le rapport annuel est structuré en deux annexes permettant de distinguer les résultats des activités menées sur le terrain et les résultats d'exécution en termes financiers, auxquelles vient s'ajouter une troisième annexe proposant une représentation graphique des chiffres clés pour 2024. Le rapport annuel complet sur le PICT pour 2024 se compose donc de trois parties distinctes, qui correspondent aux annexes suivantes :

- .1 annexe 1 – une synthèse des travaux accomplis dans le cadre du PICT et des projets thématiques à long terme en 2024, accompagnée de résumés et de statistiques sur les activités du PICT, y compris d'un appendice décrivant en détail les résultats des différentes activités menées au titre des programmes régionaux et mondiaux du PICT;

- .2 annexe 2 – un aperçu de l'utilisation des ressources financières affectées au PICT et aux projets thématiques à long terme, étayé par une analyse statistique indiquant les tendances relatives à l'exécution des activités à long terme, un profil des contributions des donateurs faisant état des ressources utilisées, et des données sur les ressources utilisées et les dépenses effectuées par région et par domaine maritime. On trouvera à l'appendice de l'annexe 2 une liste des dépenses effectuées au titre de chaque programme/projet en 2024; et
- .3 annexe 3 – une représentation graphique des données clés pour 2024.

3 L'établissement de l'annexe 2 dépend de la réception des chiffres financiers vérifiés, généralement fournis à la fin du mois de mars, qui constituent les données de référence pour l'analyse des dépenses. C'est la raison pour laquelle l'annexe 2 est soumise séparément sous la cote TC 75/3(a)/Add.1. L'annexe 3 figure également dans le document TC 75/3(a)/Add.1.

Mesures que le Comité est invité à prendre

4 Le Comité est invité à examiner le rapport annuel sur le PICT pour 2024, tel qu'il figure à l'annexe du présent document, ainsi qu'à formuler les observations et à prendre les décisions qu'il jugera appropriées, lesquelles seront prises en considération lors de l'élaboration des activités de coopération technique à l'avenir.

ANNEXE

ANNEXE 1

**PLANIFICATION ET ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS CONCERNANT
LA COOPÉRATION TECHNIQUE**

Rapport annuel pour 2024

**Aperçu de l'exécution du PICT et de la mise en œuvre
des projets thématiques à long terme en 2024**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION.....	2
APERÇU ET EXÉCUTION DU PROGRAMME	3
Aperçu de l'exécution du PICT en 2024.....	3
Données récapitulatives pour 2024.....	3
Rapport sur la parité hommes-femmes pour 2024.....	6
Contributions financières à l'appui de l'exécution du PICT	8
APERÇU DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES RÉGIONAUX EN 2024	8
Afrique : aperçu des activités menées dans la région en 2024.....	8
États arabes et Méditerranée : aperçu des activités menées dans la région en 2024.....	10
Asie et Pacifique : aperçu des activités menées dans la région en 2024	12
Europe orientale : aperçu des activités menées dans la région en 2024.....	17
Amérique latine et Caraïbes : aperçu des activités menées dans la région en 2024.....	19
APERÇU DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES MONDIAUX EN 2024	22
PROJETS THÉMATIQUES À LONG TERME.....	30
Portefeuille de projets liés aux GES.....	30
Portefeuille de projets liés aux océans.....	33
Élargissement du portefeuille de projets liés au recyclage des navires (SENSREC)	36
Le programme SMART-C, à l'initiative conjointe de l'OMI et de la République de Corée : un nouveau modèle de collaboration.....	37
Projets liés à la sûreté maritime	39

INTRODUCTION

1 Les activités de coopération technique de l'OMI sont conçues pour aider les pays en développement¹ à appliquer les règles et les normes maritimes internationales de manière efficace et harmonisée, conformément au mandat global de l'OMI, qui a pour objet de "promouvoir, par le biais de la coopération, la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la viabilité des transports maritimes ainsi que le respect de l'environnement". Ces activités visent à répondre aux besoins des États Membres en matière d'assistance technique et aux objectifs de coopération technique de l'OMI, à savoir le renforcement des capacités maritimes régionales et la promotion du développement des transports maritimes dans le monde entier.

2 La coopération technique de l'OMI comporte deux volets principaux, tous deux présentés dans ce rapport annuel. Premièrement, le Programme intégré de coopération technique (PICT) s'articule autour d'un cadre intégré de programmes régionaux et mondiaux qui est financé par le Fonds de la coopération technique (Fonds TC) de l'OMI et complété par les contributions des donateurs. Le PICT est planifié et présenté tous les deux ans au Comité de la coopération technique (Comité TC) aux fins d'approbation. Les programmes annuels sont parachevés dans le cadre des documents portant sur l'exécution du PICT et prêts à être exécutés au début de chaque année civile. La planification systématique des activités permet de garantir la pertinence, la transparence, l'efficacité et l'efficience de l'assistance technique fournie.

3 Outre le PICT, l'OMI fournit également une assistance technique par l'intermédiaire de projets thématiques à long terme, qui sont mis en œuvre grâce à des fonds externes obtenus dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources de l'OMI. Ces projets visent à relever un certain nombre de défis mondiaux, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes, et sont mis en œuvre avec le soutien de parties prenantes nationales, régionales et mondiales et de partenaires stratégiques.

4 En 2024, l'approche mixte reposant sur une exécution des activités aussi bien à distance qu'en présentiel a été maintenue, afin de continuer à tirer parti des possibilités que cette approche offrait en matière d'efficacité, le cas échéant, et l'accent a tout particulièrement été mis sur l'amélioration de l'accès à la formation maritime spécialisée au sein des régions par l'intermédiaire du portail d'apprentissage en ligne de l'OMI, sur lequel neuf cours de formation sont désormais proposés en différentes langues.

5 La capacité de l'OMI à fournir une assistance technique a été renforcée au moyen des accords de partenariat officiels qu'elle a établis avec nombre de ses États Membres et avec plusieurs organisations régionales et internationales (TC 75/4). Cela démontre qu'il est important de continuer à établir des accords de partenariat officiels pour promouvoir le Programme de coopération technique de l'OMI.

6 Si le présent rapport contient des renseignements détaillés sur les activités menées dans le cadre du PICT et les projets thématiques à long terme, d'autres renseignements pratiques sur des aspects spécifiques de la coopération technique sont soumis à l'examen du Comité de la coopération technique sous couvert d'autres documents relevant de différents points de l'ordre du jour. Lorsqu'il y a lieu, il est fait référence à ces documents dans le texte du présent rapport.

7 Dans un souci de clarté, les renseignements communiqués dans le présent rapport ne portent que sur les dépenses liées aux activités de coopération technique de l'OMI.

¹ Les expressions "pays en développement" et "régions en développement" sont employées à des fins statistiques et ne reflètent pas un jugement sur le stade de développement atteint par un pays ou une région en particulier.

On trouvera des renseignements financiers complets dans les rapports financiers qui relèvent du point 5 b) de l'ordre du jour du C 134.

APERÇU ET EXÉCUTION DU PROGRAMME

Aperçu de l'exécution du PICT en 2024

8 Les activités menées dans le cadre du PICT en 2024 ont porté sur un large éventail de questions liées aux domaines maritimes suivants : la sécurité maritime; la sûreté maritime; la facilitation du trafic maritime; la législation maritime; la protection du milieu marin; l'audit des États Membres; la formation maritime; et le secteur maritime au sens large.

9 Il a été tenu compte, dans le cadre du PICT, des objectifs respectifs des orientations stratégiques et des résultats approuvés qui figuraient dans le Plan stratégique de l'Organisation pour la période de six ans allant de 2024 à 2029 (résolution A.1173(33)). Il a été tenu compte également de la vision et des principes directeurs du Secrétaire général en matière de coopération technique. En outre, il a été dûment tenu compte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) des Nations Unies, des stratégies régionales et sous-régionales ainsi que des conclusions des audits effectués au titre du Programme d'audit des États Membres de l'OMI. À cet égard, l'accent a été mis en particulier sur le renforcement des capacités institutionnelles et la mise en valeur des ressources humaines au sein des régions concernées.

10 Pour compléter les programmes régionaux, les programmes mondiaux ont été axés sur des problèmes techniques spécifiques et sur un certain nombre d'enjeux nouveaux recensés au niveau mondial. Cette souplesse du PICT permet de cibler les fonds sur un large éventail de domaines. Les États Membres tirent parti de la symbiose entre les programmes régionaux et mondiaux, ce qui permet de mener des activités dans les pays qui en ont le plus besoin et a également une incidence positive sur le développement durable de la communauté maritime dans son ensemble.

11 Les résultats de l'exécution du PICT en 2024 sont le fruit des efforts collectifs de quelque 45 fonctionnaires de l'OMI chargés de l'exécution des activités et de leur personnel d'appui en poste au Siège de l'Organisation, à Londres, et dans les bureaux de présence régionale, ainsi que de partenaires extérieurs et d'organisations régionales.

12 Une synthèse de toutes les réalisations obtenues dans le cadre des différents programmes est proposée dans les tableaux et graphiques qui figurent à la fin des sections consacrées à l'aperçu de l'exécution des programmes régionaux et mondiaux. On trouvera de plus amples renseignements sur les activités menées, y compris sur les résultats obtenus et les pays participants, à l'appendice de la présente annexe.

13 Les paragraphes 86 à 141 contiennent des renseignements détaillés sur les réalisations obtenues dans le cadre des projets thématiques à long terme en 2024.

Données récapitulatives pour 2024

14 Bien que l'OMI s'efforce d'exécuter toutes les activités programmées pour une année donnée, il est parfois nécessaire, dans certaines circonstances, d'annuler ou de reporter des activités. Ces annulations ou reports peuvent notamment découler de demandes de pays hôtes, de problèmes de sécurité, de la situation politique, d'événements météorologiques ou d'épidémies. C'est la raison pour laquelle il est peu probable que le taux d'exécution des activités programmées atteigne 100 % au cours d'une année donnée.

15 En 2024, 181 activités ont été menées sur un total de 226 activités programmées, ce qui représente un taux d'exécution de 80 %. Ces chiffres constituent une augmentation du taux d'exécution par rapport à 2023, où 206 activités avaient été menées sur un total de 276 activités programmées, ce qui représentait un taux d'exécution de 75 %. Outre les 181 activités ayant été menées à bien en 2024, 19 autres activités ont été lancées cette même année et seront menées à bien en 2025. Cela équivaldrait à un taux d'exécution de 88 % des activités programmées en 2024. Bien qu'elles ne soient pas prises en compte dans les chiffres du présent rapport annuel pour 2024, ces activités témoignent de l'action concrète que le Secrétariat a mise en œuvre au cours de l'année civile 2024 et méritent d'être notées.

16 Sur les 181 activités ayant été menées à bien en 2024, 24 étaient des missions consultatives et d'évaluation des besoins (ce qui constitue une augmentation par rapport aux 13 missions qui avaient été menées en 2023) et 79 étaient des cours de formation nationaux, régionaux et mondiaux (ce qui constitue une baisse par rapport aux 102 formations qui avaient été dispensées en 2023). Soixante-dix-huit autres activités ont également été menées en 2024, y compris des activités d'élaboration et de traduction de supports de formation, des réunions de responsables d'administrations maritimes, des conférences et d'autres activités d'assistance technique, sachant que 91 activités de ce type avaient été organisées en 2023. Bien qu'il s'agisse là d'une baisse du nombre total d'activités par rapport à 2023, l'augmentation du taux d'exécution à hauteur de 5 % témoigne d'une approche plus coordonnée et ciblée de la planification et de la programmation des activités qui vise à garantir une mise en œuvre efficace du PICT.

17 Au total, l'OMI a financé 101 bourses d'études dans le secteur maritime en 2024. Sur les 101 étudiantes et étudiants boursiers, 37 ont été diplômés de l'un des deux établissements de formation maritime à vocation mondiale de l'OMI, à savoir l'Université maritime mondiale (UMM) et l'Institut de droit maritime international (IMLI) de l'OMI, tandis que les 64 autres ont été parrainés aussi bien par l'Organisation que par des donateurs pour l'obtention de leur diplôme auprès d'autres établissements de formation maritime, tels que l'Institut portuaire d'enseignement et de recherche (IPER) du Havre, en France, et l'Académie maritime internationale pour la sécurité, la sûreté et l'environnement (IMSSEA), en Italie. S'il est vrai que le nombre total de bourses d'études est inférieur à celui de 2023, le nombre d'étudiantes et étudiants boursiers issus de l'UMM et de l'IMLI est quant à lui légèrement supérieur à celui qui avait été enregistré en 2023. On trouvera de plus amples renseignements à cet égard dans le document TC 75/10.

18 En outre, quelque 1 910 personnes² dans le monde ont reçu une formation dans le cadre d'ateliers et de séminaires de formation nationaux et régionaux, ce qui constitue une baisse par rapport aux 2 590 personnes qui avaient suivi une formation en 2023. Cette baisse peut s'expliquer par la baisse du nombre total d'activités organisées. En 2024, quelque 655 hautes et hauts fonctionnaires ont également participé à des activités consacrées à l'élaboration de stratégies régionales axées sur des questions maritimes techniques et à leur harmonisation.

19 Le tableau 1 présente le nombre d'activités organisées et les différents types d'activités menées dans le cadre du PICT en 2024, ainsi que le nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation et le nombre d'étudiantes et étudiants boursiers pour cette même année. Le graphique 1 présente le nombre d'activités et de personnes ayant bénéficié d'une formation (étudiantes et étudiants boursiers non compris) par domaine maritime et le graphique 2 présente la répartition géographique des bourses parrainées par l'OMI. On trouvera de plus amples renseignements sur les pays bénéficiaires spécifiques des bourses à l'appendice de la présente annexe. Si un nombre est indiqué dans la colonne "Étudiantes et

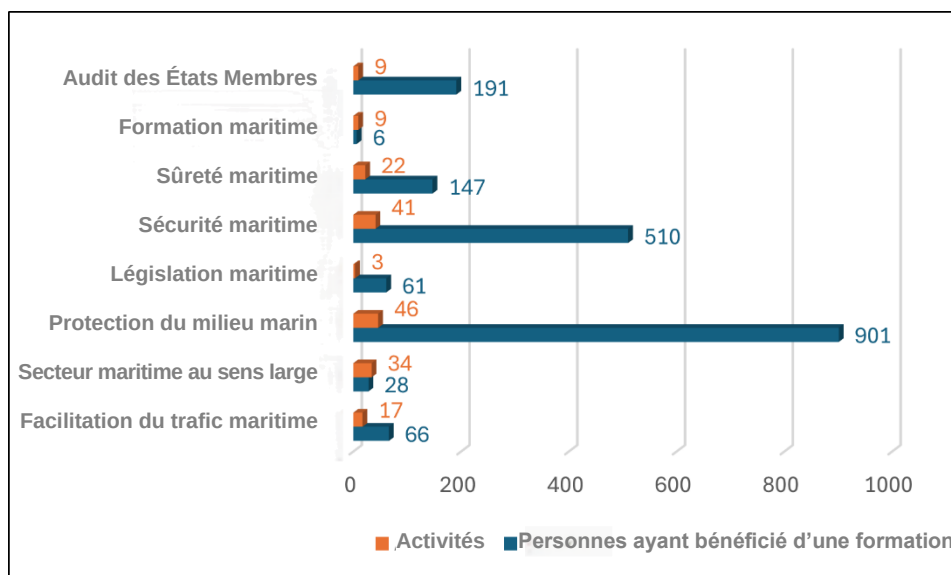
² Il convient de noter que ces chiffres sont indicatifs, dans la mesure où il est probable qu'un certain nombre de fonctionnaires aient participé à deux ou à plusieurs ateliers et séminaires de formation portant sur diverses questions maritimes.

étudiants boursiers" pour une activité donnée, les pays bénéficiaires peuvent être trouvés dans la colonne correspondante "Pays et territoires participants".

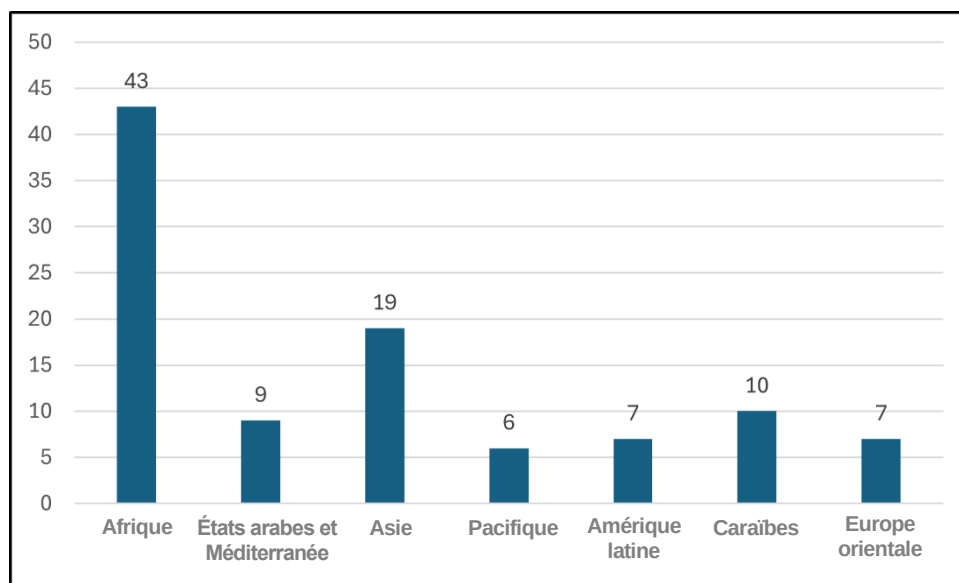
Tableau 1 – Synthèse des activités menées au titre du PICT, 2024

Activités	2024
Missions consultatives/d'évaluation	24
Activités de formation nationales	45
Activités de formation régionales	30
Activités de formation mondiales	4
Autres activités	78
Activités – Total	181
Étudiantes et étudiants boursiers	
Étudiantes et étudiants boursiers (auprès des établissements de formation maritime à vocation mondiale financés par l'OMI)	37
Autres étudiantes et étudiants boursiers (auprès d'autres établissements de formation maritime parrainés par l'OMI et des donateurs)	64
Étudiantes et étudiants boursiers – Sous-total	101
Personnes ayant bénéficié d'une formation	
Personnes ayant bénéficié d'une formation dans le cadre d'activités parrainées par l'OMI	1 910
Personnes ayant bénéficié d'une formation / Étudiantes et étudiants boursiers – Total	2 011
Autres	
Responsables de la stratégie	655

Graphique 1 – Total des activités menées et des personnes ayant bénéficié d'une formation au titre du PICT, par domaine maritime, 2024



Graphique 2 – Bourses parrainées par l'OMI, 2024

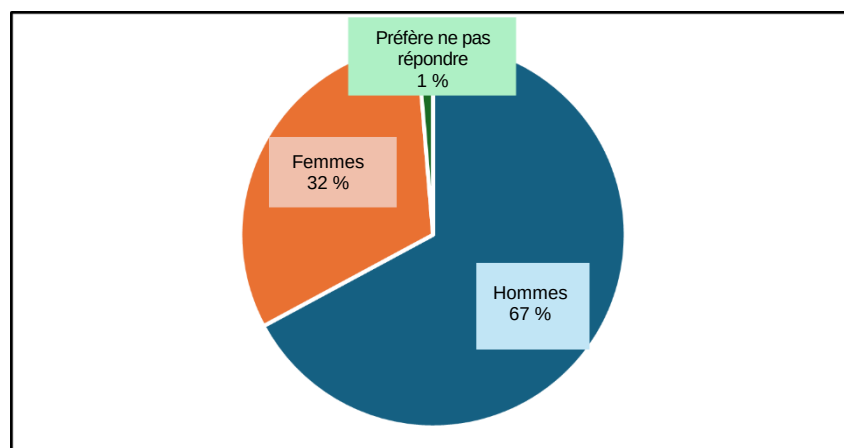


Rapport sur la parité hommes-femmes pour 2024

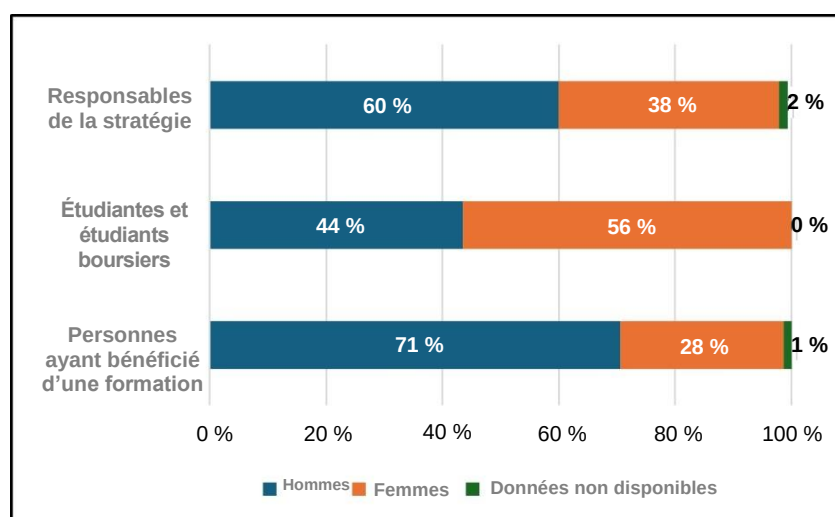
20 Depuis plus de 30 ans, le programme de l'OMI sur les femmes du secteur maritime assure la promotion des perspectives qui s'offrent à ces dernières au sein du secteur. On trouvera de plus amples renseignements sur ce programme dans le document TC 75/9. Notons toutefois qu'afin de tenir compte de la question de l'égalité des sexes, des statistiques relatives au sexe des participantes et participants sont incluses dans le rapport annuel sur l'exécution du PICT. C'est la raison pour laquelle il est demandé aux personnes participant aux cours et ateliers de formation parrainés par l'OMI d'indiquer leur sexe au moment de s'inscrire, en sélectionnant l'une des trois options prévues à cet effet ("Homme", "Femme" ou "Préfère ne pas répondre"). Cela permet à l'Organisation de recueillir des données sur le sexe des participantes et participants et, au fil du temps, de dresser un tableau des tendances relatives à la participation des hommes et des femmes aux activités de coopération technique de l'OMI.

21 Comme le montre le graphique 3 ci-dessous, 32 % des personnes ayant participé aux activités du PICT en 2024 étaient des femmes, ce qui est légèrement supérieur au taux de 28 % qui avait été enregistré en 2023. Comme le montre la répartition plus détaillée présentée dans le graphique 4, si le pourcentage de femmes ayant bénéficié d'une formation a augmenté par rapport au taux de 21 % qui avait été enregistré en 2023, le pourcentage de femmes responsables de la stratégie et le pourcentage de femmes ayant reçu une bourse d'études ont diminué par rapport aux taux de 44 % et de 72 % qui avaient été enregistrés en 2023, respectivement.

Graphique 3 – Sexe des participantes et participants aux activités du PICT, 2024



Graphique 4 – Sexe et catégorie des participantes et participants aux activités du PICT, 2024

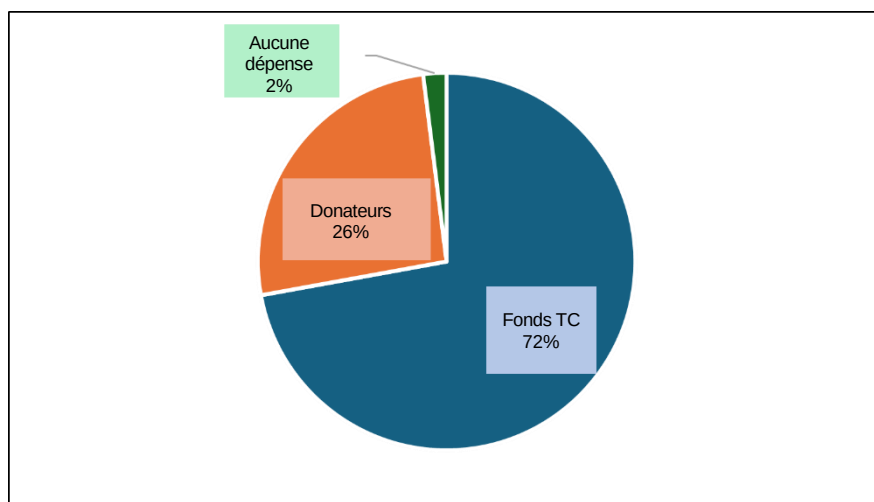


22 En 2024, conformément aux prescriptions du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, l'Organisation a achevé l'élaboration de marqueurs pour l'égalité des sexes, qui s'appliqueront à toutes les activités du PICT et à tous les projets thématiques à long terme. Les marqueurs pour l'égalité des sexes sont un outil permettant d'assurer un suivi des allocations budgétaires et des dépenses en fonction de leur contribution en faveur de l'égalité des sexes et/ou des droits des femmes. Ils permettent également de documenter les investissements réalisés dans ce domaine par l'OMI et le système des Nations Unies dans son ensemble, ainsi que de recenser les lacunes en matière d'investissement qui devront être comblées à l'avenir. À compter de 2025, toutes les activités de coopération technique se verront attribuer un marqueur pour l'égalité des sexes, et des statistiques relatives à ces marqueurs seront transmises au Comité à partir du TC 76. On trouvera de plus amples renseignements sur l'élaboration des marqueurs pour l'égalité des sexes dans le document TC 75/9.

Contributions financières à l'appui de l'exécution du PICT

23 Ainsi qu'il sera expliqué plus en détail dans l'additif au présent document, les activités menées dans le cadre du PICT sont financées à la fois par le Fonds TC et par des donateurs. On trouvera à l'appendice du présent document un tableau répertoriant l'ensemble des activités programmées pour 2024. Le graphique 5 ci-dessous donne le pourcentage des activités du PICT, achevées ou en cours, qui ont été financées en partie ou en totalité par le Fonds TC et celles qui ont été financées en totalité par des donateurs.

Graphique 5 – Pourcentage des activités du PICT en 2024, par source de financement



APERÇU DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES RÉGIONAUX EN 2024

Afrique : aperçu des activités menées dans la région en 2024

24 L'OMI a continué d'axer ses efforts sur l'exécution du PICT dans la région de l'Afrique, au sein de laquelle six pays relèvent de la catégorie des petits États insulaires en développement (PEID) et 31 relèvent de la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Le déploiement de ces efforts a notamment été rendu possible grâce au rôle essentiel joué par les trois bureaux de présence régionale situés à Abidjan (Côte d'Ivoire), à Accra (Ghana) et à Nairobi (Kenya). Au sein de cette région, les coordonnatrices et coordonnateurs régionaux ont assuré la mise en place des activités, fourni une assistance et contribué à la réalisation de l'objectif à long terme consistant à renforcer les capacités institutionnelles et humaines en Afrique aux fins d'une gestion et d'une surveillance efficaces des secteurs maritime et portuaire du continent et, ce faisant, ils ont favorisé le respect des dispositions des instruments pertinents de l'OMI et le maintien de normes élevées en matière de sécurité.

25 Au cours de la période considérée, un atelier régional sur le Code pour les enquêtes sur les accidents et la communication de renseignements y relatifs a été organisé à l'intention des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (anglophones). En outre, deux activités nationales sur le même thème ont été organisées au profit de Madagascar et du Libéria.

26 Le système de guichet unique maritime étant obligatoire depuis le mois de janvier 2024, quatre missions d'évaluation des besoins relatifs au guichet unique maritime ont été menées au Libéria, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Togo. À l'issue de ces missions, des rapports détaillés contenant chacun une analyse du système en place au sein du pays et des recommandations sur l'architecture dudit système ont été remis aux pays bénéficiaires, afin de les aider à satisfaire aux prescriptions applicables au système de guichet unique maritime.

Un séminaire national sur la facilitation du trafic maritime international a par ailleurs été organisé en Afrique du Sud.

27 Des ateliers et des activités de formation sur la durabilité du milieu marin ont été organisés en Afrique pour sensibiliser les participantes et participants à la nécessité de mettre en œuvre la Convention sur la gestion des eaux de ballast (Convention BWM) et d'élaborer des plans d'urgence en cas de déversements d'hydrocarbures. Dans un esprit de développement de partenariats, l'OMI et l'APIECA ont, dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF), continué à renforcer les capacités de lutte contre les déversements d'hydrocarbures des pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. En outre, deux ateliers nationaux sur la mise en œuvre du Protocole de Londres ont été organisés au Kenya et à Madagascar.

28 L'OMI a appuyé l'élaboration d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (PSSA) située au large des côtes de Maurice et de l'île Rodrigues, ce qui a permis aux autorités mauriciennes de mieux comprendre le processus d'identification et de désignation des PSSA, ainsi que la procédure à suivre pour soumettre une proposition de PSSA à l'OMI.

29 Au titre de la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (Convention STCW), un cours national de formation des instructrices et instructeurs a été organisé à l'intention des enseignantes et enseignants d'anglais maritime au Ghana, et une formation nationale sur les instruments devant être utilisés par les responsables concernés afin d'assurer le succès de la mise en œuvre de la Convention STCW a été dispensée au Cameroun.

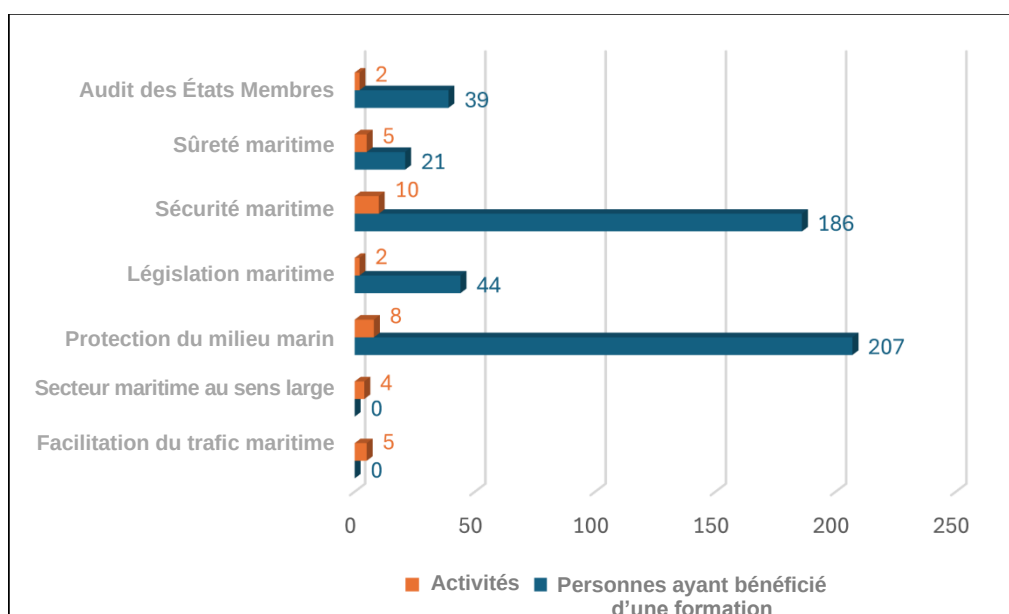
30 L'OMI a continué de fournir une assistance technique dans le domaine de la législation maritime à plusieurs pays africains. Le projet de législation que Maurice avait élaboré aux fins de la mise en œuvre de la Convention SOLAS a fait l'objet d'un examen et d'une évaluation, à la suite de quoi des retours d'information et des recommandations ont été transmis à cet État Membre de sorte que ses rédactrices et rédacteurs nationaux puissent poursuivre l'élaboration dudit projet. Par ailleurs, un atelier national a été organisé au Cameroun sur les principes de responsabilité et d'indemnisation nécessaires à la transposition intégrale des traités pertinents dans le droit national.

31 Dans le cadre de l'appui accordé par l'OMI au développement maritime de l'Afrique, l'Organisation a participé à la septième conférence de l'Association des administrations maritimes africaines (AAMA), qui s'est tenue à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) en novembre 2024, et a parrainé la participation de représentantes et représentants à cette conférence.

Tableau 2 – Synthèse des réalisations dans la région de l'Afrique, 2024

Activités	2024
Missions consultatives/d'évaluation	5
Activités de formation nationales	15
Activités de formation régionales	5
Autres activités	11
Personnes ayant bénéficié d'une formation / Étudiantes et étudiants boursiers	
Personnes ayant bénéficié d'une formation dans le cadre d'activités parrainées par l'OMI	497
Étudiantes et étudiants boursiers (auprès des établissements de formation maritime à vocation mondiale financés par l'OMI)	15
Autres étudiantes et étudiants boursiers (auprès d'autres établissements de formation maritime parrainés par l'OMI et des donateurs)	28
Autres	
Responsables de la stratégie	366

Graphique 6 – Activités menées et personnes ayant bénéficié d'une formation en Afrique, 2024



États arabes et Méditerranée : aperçu des activités menées dans la région en 2024

32 L'assistance technique fournie en 2024 au sein de la région a essentiellement porté sur le respect des dispositions de la Convention STCW de 1978, de MARPOL 1973/1978, de la Convention OPRC de 1990 et de la Convention FAL. La coopération avec le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) s'est poursuivie dans le cadre d'un atelier régional conjoint sur l'échange de données, la surveillance et la notification dans le domaine de la pollution des mers par les hydrocarbures et les SNPD (MEDEXPOL 2024).

33 L'OMI a dispensé des cours de formation régionaux sur l'évaluation, l'examen et la délivrance des brevets aux gens de mer. L'augmentation du nombre d'officiers et de matelots requis par les compagnies maritimes nationales de la région, qui présentent une forte croissance, a confirmé qu'il était nécessaire de mettre l'accent sur l'efficacité et l'amélioration de la mise en œuvre de la Convention STCW par les administrations maritimes et les établissements de formation de la région. L'assistance fournie a porté sur l'examen et la mise

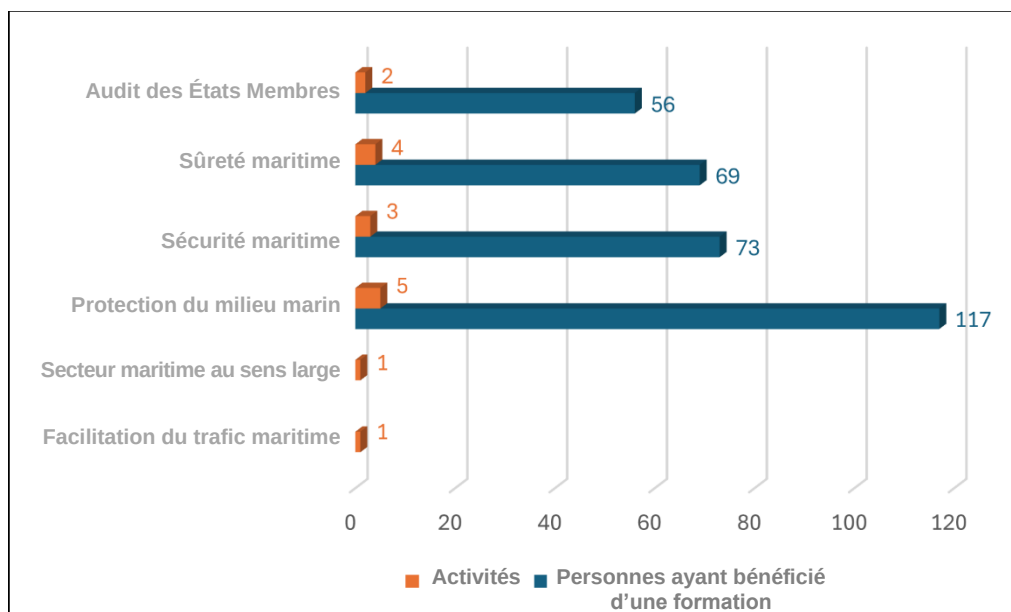
à jour des programmes de formation, ainsi que sur le renforcement des connaissances, des aptitudes et des compétences des instructrices et instructeurs directement chargés d'assurer l'enseignement et la formation des gens de mer au sein des pays participants. À la demande des Émirats arabes unis, un atelier national a été organisé pour aider son administration à réaliser une évaluation indépendante et à rendre compte des résultats de cette évaluation en application du paragraphe 3 de la règle I/8 de la Convention STCW de 1978, telle que modifiée.

34 Après avoir procédé au recrutement d'une personne chargée de coordonner les activités au sein de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, le bureau de présence régionale d'Alexandrie (Égypte) a pu entamer ses activités au début du mois de janvier 2025. Ce bureau de présence régionale jouera un rôle central dans la mise en œuvre des activités de coopération technique de l'OMI au sein de cette région et concentrera ses efforts sur le renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes, ainsi que sur les questions de durabilité environnementale. Il servira également de plateforme pour assurer le suivi des progrès accomplis dans la région, tout en facilitant le dialogue entre les différentes parties prenantes et en offrant des solutions adaptées pour répondre aux besoins maritimes uniques de la région.

Tableau 3 – Synthèse des réalisations dans la région des États arabes et de la Méditerranée, 2024

Activités	2024
Missions consultatives/d'évaluation	2
Activités de formation nationales	8
Activités de formation régionales	4
Autres activités	2
Personnes ayant bénéficié d'une formation / Étudiantes et étudiants boursiers	
Personnes ayant bénéficié d'une formation dans le cadre d'activités parrainées par l'OMI	315
Étudiantes et étudiants boursiers (auprès des établissements de formation maritime à vocation mondiale financés par l'OMI)	5
Autres étudiantes et étudiants boursiers (auprès d'autres établissements de formation maritime parrainés par l'OMI et des donateurs)	4
Autres	
Responsables de la stratégie	0

Graphique 7 – Activités menées et personnes ayant bénéficié d'une formation dans la région des États arabes et de la Méditerranée, 2024



Asie et Pacifique : aperçu des activités menées dans la région en 2024

35 La coordonnatrice régionale de l'OMI pour l'Asie de l'Est et la fonctionnaire de la coopération technique de l'OMI établie au sein de la Communauté du Pacifique (CPS) pour la région Pacifique ont continué d'interagir avec les États Membres de leur région respective et de les aider, y compris en leur prodiguant des conseils et en leur fournissant une assistance pour la mise en place d'activités nationales et régionales. Elles ont également bénéficié du soutien de deux administratrices/administrateurs auxiliaires originaires des Îles Salomon et de Papouasie-Nouvelle-Guinée jusqu'en janvier et avril 2024, respectivement.

36 Un mémorandum d'entente a été conclu en mars 2024 avec le Gouvernement de la République des Fidji aux fins de la création d'un bureau de présence régionale pour la région des îles du Pacifique. Après la signature de ce mémorandum d'entente, le Secrétariat de la CPS a entamé le processus de recrutement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur régional et a poursuivi, tout au long de l'année, les consultations relatives aux locaux qui accueilleraient le bureau de présence régionale pour la région des îles du Pacifique. En outre, la question de l'élargissement du bureau de présence régionale de l'Asie de l'Est a été examinée et les consultations se sont poursuivies avec le Gouvernement des Philippines concernant le recrutement d'administratrices ou d'administrateurs auxiliaires, ainsi que concernant la rénovation des locaux actuels, le but étant d'améliorer l'aide apportée par le bureau de présence régionale aux fins du renforcement des capacités dans la région. Il convient de noter à cet égard que l'administratrice ou l'administrateur auxiliaire du bureau de présence régionale de l'Asie de l'Est prendra ses fonctions en avril 2025. Le processus de recrutement d'une administratrice ou d'un administrateur auxiliaire pour la région des îles du Pacifique est quant à lui en cours, la date limite de soumission des candidatures ayant été reportée au 31 mai 2025 (lettre circulaire n° 4941).

37 Une assistance ciblée a été fournie en collaboration avec les États Membres à l'égard d'un certain nombre de questions relatives au secteur maritime au sens large, comme suit :

- .1 des missions d'évaluation des besoins, complétées par des ateliers sur l'application des instruments par les États du pavillon, ont été mises en place à l'intention des PMA et des pays en développement d'Asie. Cette assistance a permis de renforcer la compréhension des composantes du Programme d'audit des États Membres de l'OMI qui ont trait à l'État du pavillon;
- .2 dans le Pacifique, une assistance a été fournie à une administration maritime afin qu'elle développe ses propres capacités d'audit interne dans le cadre du Programme d'audit des États Membres de l'OMI, et une assistance a également été fournie aux membres du personnel d'appui de cette administration afin qu'ils acquièrent l'ensemble des qualifications requises pour exercer la fonction d'auditrice/auditeur. Cette assistance a en outre porté sur l'examen du projet de politique maritime unique de Vanuatu, avant l'établissement du texte définitif de cette dernière et son lancement officiel, prévu pour 2025;
- .3 un appui continu a été apporté au personnel technique de l'administration maritime des Îles Salomon, au titre du mémorandum d'entente tripartite conclu entre l'OMI, la Belgique et les Îles Salomon, en vue d'établir un programme de coopération technique ayant pour objet de renforcer le secteur maritime des Îles Salomon; et
- .4 une assistance a été fournie dans le cadre de l'élaboration du Cadre maritime unique pour le Pacifique, qui a été lancée dans le but d'établir un cadre unique qui puisse associer les différentes stratégies visant à mettre en place un secteur maritime durable au sein des pays et territoires insulaires du Pacifique, dans le contexte du Pacifique bleu, et qui soit en phase avec l'appui accordé par les entités régionales et internationales du secteur maritime. Plusieurs réunions ont été organisées en 2024 afin d'examiner et d'élaborer le projet de texte du Cadre maritime unique pour le Pacifique, sachant que ces travaux se poursuivent en 2025.

38 Un appui technique a été accordé dans le domaine de la sécurité maritime, comme suit :

- .1 une assistance a été fournie dans le cadre de la nouvelle approche d'enquête sur les accidents de mer qui avait été adoptée en 2023 en vue de la conduite d'enquêtes de sécurité non culpabilisantes, sachant que dans ce contexte, un cours de base virtuel sur les enquêtes sur les accidents de mer a été dispensé à l'intention de deux États Membres de l'OMI situés en Asie, lequel a été complété par une expérience pratique de trois jours dans la conduite d'enquêtes. Cette approche a permis non seulement de promouvoir et d'appuyer une mise en œuvre efficace des instruments pertinents, grâce au renforcement des capacités institutionnelles et à la mise en valeur des ressources humaines pour ce qui était de la conduite des enquêtes sur les accidents de mer et de l'établissement des rapports correspondants, mais elle a permis également d'échanger les meilleures pratiques et les méthodes les plus récentes pour la conduite de ces enquêtes;
- .2 un atelier régional à l'intention des pays du Pacifique a été organisé sur le thème de l'efficacité et de la mise en application du Code international de gestion de la sécurité (Code ISM), lequel a permis, grâce à des débats ouverts, de formuler des recommandations détaillées visant à améliorer le Code ISM;

- .3 de nouvelles initiatives présentant un intérêt mondial ont été mises en place dans les domaines de l'e-navigation et de la transition numérique, lesquelles ont été présentées lors d'un atelier régional consacré au renforcement des capacités visant à assurer la transition numérique du secteur maritime en Asie; et
- .4 une assistance ciblée a été fournie à des gens de mer de pays asiatiques, par l'intermédiaire d'un atelier de formation des instructrices et instructeurs à l'intention des gens de mer servant à bord des navires fonctionnant au gaz naturel liquéfié (GNL) qui sont soumis au Recueil international de règles de sécurité applicables aux navires qui utilisent des gaz ou d'autres combustibles à faible point d'éclair (Recueil IGF). Cette initiative, d'une durée de trois ans, comprend des formations sur simulateur consacrées au soutage de GNL et des exercices d'intervention d'urgence que les participantes et participants sont censés reproduire dans leurs propres établissements de formation afin de renforcer les programmes qui y sont dispensés;
- .5 s'agissant des questions liées à la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux :
 - .1 deux vidéos pédagogiques sur la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux ont été réalisées et mises en ligne sur le [portail d'apprentissage en ligne de l'OMI](#). Ces vidéos sont intitulées "Introduction to Laws and Policies Related to the Safety Enhancement of Domestic Ferries in the Republic of Korea" (Introduction aux lois et politiques relatives au renforcement de la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux en République de Corée) et "Operation Management System for Securing the Safety of Domestic Ferries in the Republic of Korea since 1973" (Système de gestion de l'exploitation à l'appui de la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux en République de Corée depuis 1973);
 - .2 le Forum sur la sécurité des navires de faibles et moyennes dimensions (Forum for Small and Medium Ship Safety), organisé dans le cadre de la semaine maritime coréenne (Korea Maritime Week), a été l'occasion de communiquer des renseignements sur la mise en œuvre des politiques et les meilleures pratiques de gestion visant à promouvoir la sécurité des navires de faibles et moyennes dimensions;
 - .3 le quatrième Forum sur la sécurité des navires effectuant des voyages nationaux dans le Pacifique a été l'occasion de saluer l'action que les parties prenantes concernées ne cessaient de mener en vue de renforcer la sécurité des navires effectuant des voyages nationaux dans la région du Pacifique bleu en appliquant les mesures stratégiques recommandées dans le plan d'action de Nadi (qui prévoyaient notamment la création de mécanismes de coordination, de coopération et de partenariat); et

- .4 une aide en matière de gestion a été accordée pour :
 - .1 assurer le lancement d'un projet visant à renforcer la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux dans la région de l'Asie, avec l'appui de la Lloyds Register Foundation et en collaboration avec l'IMLI et l'UMM;
 - .2 promouvoir l'entrée en vigueur et la mise en œuvre de l'Accord du Cap de 2012; et
 - .3 appuyer le renforcement de la sécurité maritime dans les régions polaires, y compris dans le cadre de la collaboration en cours avec le Conseil de l'Arctique et, en particulier, du projet d'examen POLARIS; et
- .6 une assistance juridique et technique spécialisée a été fournie à l'Indonésie sous la forme d'une analyse des lacunes de la législation et des prescriptions en vigueur en matière de sécurité, dans le but de promouvoir la ratification et donc l'entrée en vigueur de l'Accord du Cap.

39 Les activités décrites ci-dessous, qui concernent la protection du milieu marin, ont notamment été menées en Asie :

- .1 le partenariat établi avec l'Initiative mondiale pour l'Asie du Sud-Est (GISEA) s'est poursuivi avec la fourniture d'une assistance aux États Membres visant à favoriser une mise en œuvre efficace de la Convention OPRC, laquelle a notamment permis de sensibiliser ces États à l'importance de se doter de cadres nationaux efficaces en matière de préparation, d'intervention et de collaboration, y compris d'élaborer des plans nationaux de lutte contre les déversements d'hydrocarbures. En outre, l'organisation d'un atelier sous-régional sur l'élaboration d'une politique relative à l'utilisation des agents dispersants a été l'occasion d'établir le texte définitif des directives sur la manière d'utiliser des agents dispersants chimiques dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans les États riverains du golfe de Thaïlande;
- .2 des activités consacrées à la Convention sur la gestion des eaux de ballast (Convention BWM) et à la Convention de Hong Kong ont été menées afin d'encourager davantage d'États Membres asiatiques à ratifier ces conventions. Par ailleurs, des travaux de consultation ont été entamés en 2024 en vue d'harmoniser les procédures en vigueur dans la région Pacifique, conformément à la Convention BWM; et
- .3 dans le cadre de l'assistance fournie au Pakistan dans le domaine du recyclage des navires, la création d'un comité directeur a permis de mettre en place les premières mesures visant à assurer la gestion des activités de coordination et à donner des orientations sur les activités et les initiatives menées au titre du projet de l'OMI sur le recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires au Pakistan (SENSREC Pakistan).

40 Les activités décrites ci-dessous, qui concernent la facilitation du trafic maritime, ont notamment été menées dans le Pacifique :

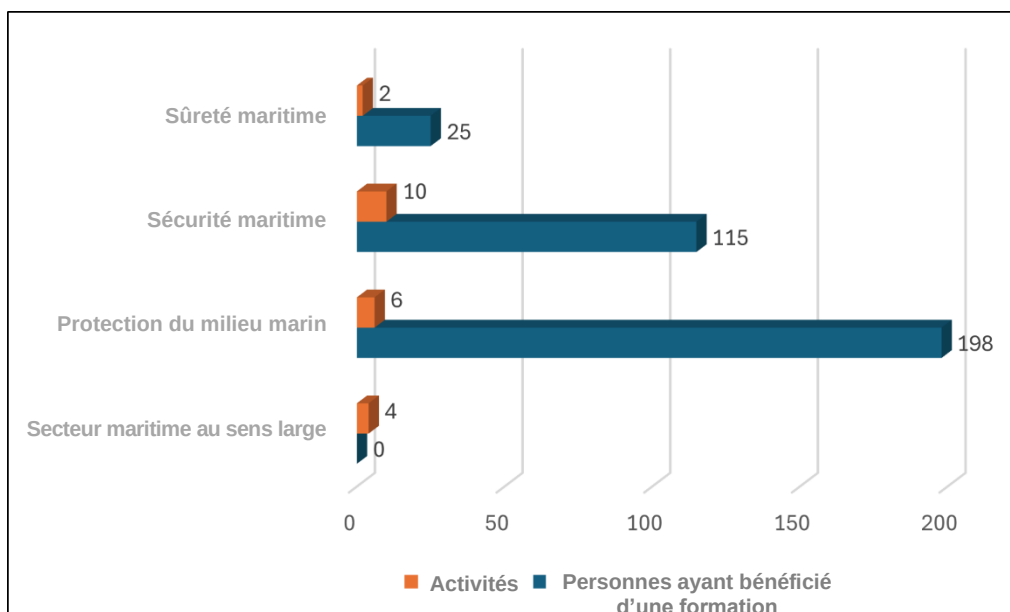
- .1 des séminaires nationaux ont été organisés sur le thème de la facilitation du trafic maritime et du guichet unique maritime, lesquels ont permis de formuler des orientations et des recommandations sur les moyens d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre de la Convention FAL, ainsi que sur les avantages liés à l'utilisation du guichet unique maritime et à l'échange électronique de données; et
- .2 des consultations nationales ont été menées en vue de promouvoir l'adhésion à la Convention FAL, lesquelles ont permis d'aider les organismes nationaux en charge de la facilitation du trafic maritime et du guichet unique maritime à élaborer les documents nationaux pertinents et les projets de textes des instruments d'adhésion.

41 Le Secrétariat a participé à un certain nombre de réunions régionales, telles que les quarante-sixième et quarante-septième sessions du Groupe de travail sur les transports maritimes de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN-MTWG), qui se sont tenues à Brunéi Darussalam, ainsi qu'à plusieurs réunions de responsables des administrations maritimes du Pacifique organisées à l'appui du Cadre maritime unique pour le Pacifique. Le Secrétariat a participé également à distance à la vingt et unième réunion de la Commission hydrographique du Pacifique Sud-Ouest. Il a en outre continué de collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies en participant à la réunion du Groupe de spécialistes sur les synergies entre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques, organisée par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi qu'à l'édition 2024 du Forum régional Asie-Pacifique sur la connectivité maritime durable, organisée par la Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

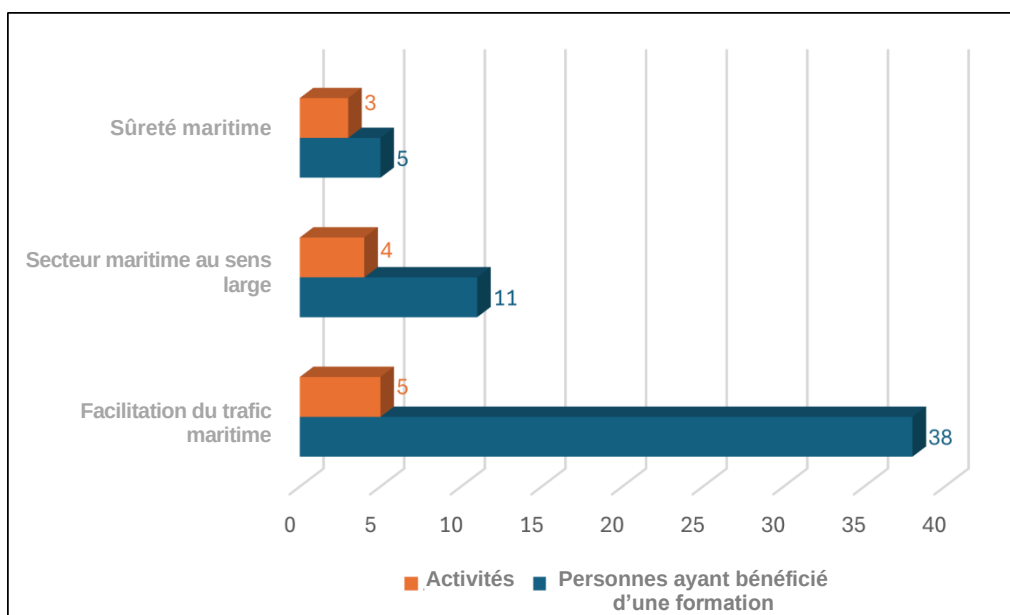
Tableau 4 – Synthèse des réalisations dans la région de l'Asie et du Pacifique, 2024

Activités	Asie	Pacifique
Missions consultatives/d'évaluation	4	4
Activités de formation nationales	7	3
Activités de formation régionales	5	1
Autres activités	6	4
Personnes ayant bénéficié d'une formation / Étudiantes et étudiants boursiers		
Personnes ayant bénéficié d'une formation dans le cadre d'activités parrainées par l'OMI	338	54
Étudiantes et étudiants boursiers (auprès des établissements de formation maritime à vocation mondiale financés par l'OMI)	6	3
Autres étudiantes et étudiants boursiers (auprès d'autres établissements de formation maritime parrainés par l'OMI et des donateurs)	13	3
Autres		
Responsables de la stratégie	89	41

Graphique 8 – Activités menées et personnes ayant bénéficié d'une formation en Asie, 2024



Graphique 9 – Activités menées et personnes ayant bénéficié d'une formation dans la région des îles du Pacifique, 2024



Europe orientale : aperçu des activités menées dans la région en 2024

42 En 2024, l'appui apporté aux fins du développement maritime des États Membres de la région s'est concentré sur la demande mondiale de services de transport maritime, ainsi que sur les domaines dans lesquels les responsables politiques et les parties prenantes pouvaient agir en vue de faire évoluer le secteur maritime au sein de la région. Des renseignements actualisés ont été transmis aux administrations maritimes de la région de l'Europe orientale concernant le respect des dispositions de la Convention STCW de 1978, telle que modifiée, afin d'améliorer la qualité des renseignements qu'elles devaient communiquer à l'OMI et des évaluations indépendantes qu'elles devaient effectuer conformément aux règles I/7 et I/8 de la Convention STCW.

43 Par suite de l'adoption de la résolution A.1183(33), intitulée "Répercussions de l'invasion armée de l'Ukraine par la Fédération de Russie sur les transports maritimes internationaux", une mission d'évaluation des besoins a été menée en Ukraine afin d'évaluer et d'examiner les installations et les ressources existantes du corridor maritime spécial, qui avait été mis en place par l'Ukraine et dont elle assurait l'exploitation, en ce qui concernait la mise en œuvre des instruments pertinents de l'OMI. En outre, une étude de faisabilité a été réalisée pour déterminer si l'Ukraine était prête à adhérer à la Convention OPRC de 1990 et au Protocole OPRC-HNS de 2000, c'est-à-dire si sa législation nationale était adéquate et à jour et si elle disposait des moyens nécessaires pour appliquer ces instruments. Un autre élément ayant contribué à la protection du milieu marin a été l'appui accordé à la mise en œuvre de la Convention OPRC et, en particulier, du Protocole d'Aktau pour les États riverains de la mer Caspienne. Des manifestations nationales et régionales ont été organisées aussi bien pour la mer Noire que pour la mer Caspienne.

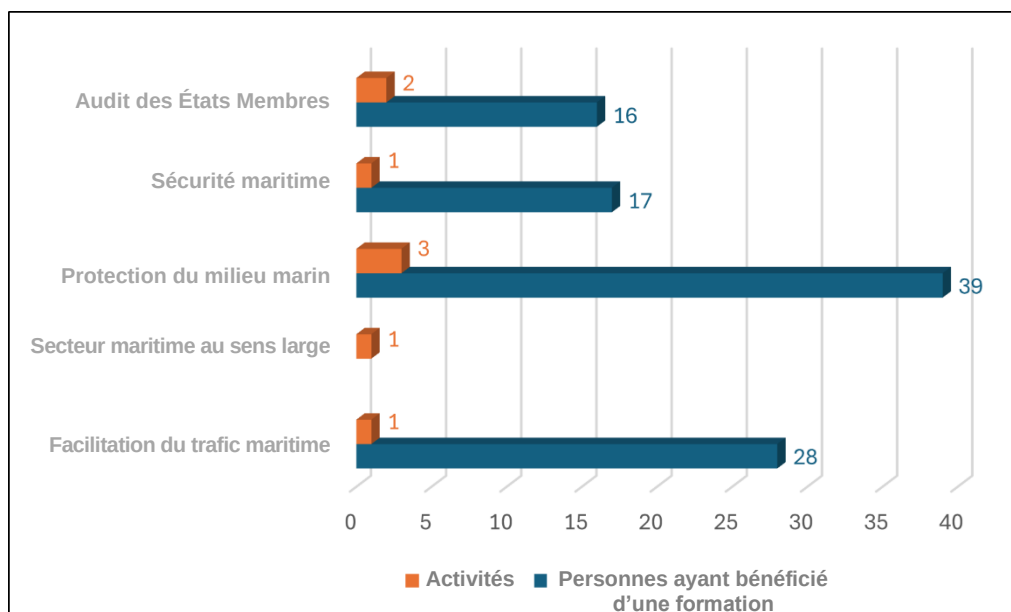
44 Par ailleurs, après l'entrée en vigueur des amendements à la Convention FAL concernant le guichet unique maritime, la priorité a été donnée à la rationalisation des procédures visant à autoriser l'arrivée, le séjour et le départ des navires et à améliorer l'efficacité des transports maritimes au sein de la région. Un séminaire national sur la facilitation du trafic maritime et le guichet unique maritime a été organisé à la demande du Turkménistan.

45 L'OMI a continué de collaborer avec l'Union européenne, au titre du Traité instituant la Communauté des transports (TCT), ainsi qu'avec le REMPEC et l'Agence européenne pour la sécurité maritime, en participant à une série de réunions en ligne et en prenant part aux travaux du comité technique sur le transport par voie navigable et la multimodalité au profit des États Membres de la sous-région des Balkans occidentaux.

Tableau 5 – Synthèse des réalisations dans la région de l'Europe orientale, 2024

Activités	2024
Missions consultatives/d'évaluation	3
Activités de formation nationales	1
Activités de formation régionales	4
Autres activités	0
Personnes ayant bénéficié d'une formation / Étudiantes et étudiants boursiers	
Personnes ayant bénéficié d'une formation dans le cadre d'activités parrainées par l'OMI	100
Étudiantes et étudiants boursiers (auprès des établissements de formation maritime à vocation mondiale financés par l'OMI)	2
Autres étudiantes et étudiants boursiers (auprès d'autres établissements de formation maritime parrainés par l'OMI et des donateurs)	5
Autres	
Responsables de la stratégie	0

Graphique 10 – Activités menées et personnes ayant bénéficié d'une formation en Europe orientale, 2024



Amérique latine et Caraïbes : aperçu des activités menées dans la région en 2024

46 Dans le cadre des programmes thématiques mis en œuvre en Amérique latine concernant la Convention FAL et la Convention SAR, une initiative régionale a été menée en Amérique central entre 2021 et 2024 pour renforcer la coopération maritime et le respect des normes internationales. À ce titre, l'Autorité maritime du Guatemala a annoncé que le pays avait ratifié ces deux instruments lors de la réunion des responsables des autorités maritimes qui s'était tenue au Honduras en juillet 2024, marquant ainsi une étape importante en faveur du renforcement de sa gouvernance maritime et de son efficacité opérationnelle.

47 En outre, le Guatemala a assuré avec succès la mise en place de son système de guichet unique maritime, qui se présente sous la forme d'une plateforme numérique ayant pour objet de rationaliser les procédures maritimes en facilitant l'échange électronique de renseignements entre les navires et les ports. Ce système devrait permettre de gagner en efficacité, de réduire les charges administratives et de garantir le respect des normes internationales en matière de simplification des formalités et de sécurité. Cette étape importante est conforme aux engagements qui avaient été pris lors de la réunion organisée en République dominicaine en 2022, au cours de laquelle les autorités maritimes des États Membres participants avaient fixé des objectifs clés pour favoriser la mise en œuvre des conventions de l'OMI à l'échelle régionale.

48 Dans le but de renforcer l'assistance technique fournie aux États Membres hispanophones, l'OMI, en collaboration avec l'UMM, a intensifié ses efforts afin que davantage de cours d'apprentissage en ligne soient disponibles en langue espagnole. À ce titre, le cours d'apprentissage en ligne intitulé "Introduction to Marine Biofouling: Impacts and Management of Risks" (Introduction à l'encrassement biologique en mer : répercussions et gestion des risques) a été lancé en espagnol en mai 2024. Ce cours a été conçu de manière à ce que les participantes et participants puissent acquérir des connaissances essentielles concernant le phénomène de l'encrassement biologique et les moyens d'y faire face efficacement. Cette réalisation constitue une avancée majeure permettant de s'assurer qu'un plus grand nombre de professionnelles et professionnels hispanophones peuvent accéder à du contenu pédagogique actualisé et de grande qualité dans leur propre langue.

49 Dans le cadre du mémorandum d'entente que l'OMI et la Direction générale de la marine marchande du Royaume d'Espagne avaient conclu en octobre 2019 en vue de promouvoir la coopération technique, plusieurs cours de formation à distance ont été dispensés chaque année au sein d'États Membres hispanophones. Cette coopération s'est vue renforcée par la mise en place d'un cours sur les services de trafic maritime qui a été organisé en présentiel à l'intention des instructrices et instructeurs du Service argentin des garde-côtes (Prefectura Naval Argentina). Ce cours, élaboré et dispensé par le Centre Jovellanos, s'appuie sur un processus d'homologation rigoureux qui est conforme aux normes établies par la Direction générale de la marine marchande du Royaume d'Espagne, et prévoit un examen final pour l'obtention du certificat correspondant.

50 Conformément à la Stratégie intitulée "Décennie pour le renforcement des capacités (2021-2030)" et en réponse aux lacunes et faiblesses recensées, les efforts de renforcement des capacités qui ont été déployés dans la région de l'Amérique latine se sont concentrés sur un "modèle d'approche stratégique" visant à favoriser la ratification des instruments de l'OMI. La deuxième phase de cette approche stratégique, qui a été menée entre mars et décembre 2024, avait pour objet d'intégrer pleinement ce modèle au sein de chacune des autorités maritimes d'Amérique centrale, ainsi que d'évaluer les progrès accomplis et le respect des dispositions au moyen d'indicateurs de gestion clés, appliqués dans un environnement de travail virtuel. Ces travaux ont abouti à l'organisation d'un atelier sous-régional qui s'est tenu en présentiel et au cours duquel les participantes et participants ont pu utiliser les outils du modèle pour développer et intégrer ce dernier dans un processus de ratification, ainsi que pour élaborer un plan d'action corrective visant à répondre aux conclusions formulées dans le cadre du Programme d'audit des États Membres de l'OMI à l'intention d'une administration maritime fictive. À cette fin, toute une série de conclusions d'audit ont été simulées au cours de l'atelier, ce qui a permis aux différentes équipes de concevoir leur propre plan d'action sur la base des principes et des notions énoncés dans le modèle.

51 Dans la droite lignée des travaux de consultation qui avaient été menés en 2023 auprès des États Membres d'Amérique centrale et de la République dominicaine concernant la transposition des instruments de l'OMI dans le droit national, un atelier sous-régional consacré à cette question a été organisé au Salvador du 9 au 13 décembre 2024. L'objectif de cet atelier était de former les juristes chargés de la transposition des instruments de l'OMI dans le droit national, en mettant l'accent sur les techniques de rédaction des textes législatifs visant à garantir le respect des normes maritimes internationales. Un accord d'assistance mutuelle a été signé au cours de l'atelier entre les États Membres du Réseau opérationnel de coopération régionale des autorités maritimes de l'Amérique centrale (Red Operativa de Cooperación Regional de las Administraciones Marítimas de Centro América (ROCRAM-CA)) et la République dominicaine, en vertu duquel un réseau des affaires techniques et juridiques du ROCRAM-CA a été établi. Ce réseau, qui vise à promouvoir la coopération, l'échange de renseignements et la formation sur des sujets ayant trait à l'OMI, répond ainsi à l'objectif fixé lors de la réunion des hautes et hauts fonctionnaires maritimes qui s'était tenue au Guatemala en 2023.

52 Dans les Caraïbes, le Secrétariat a mis en œuvre un programme thématique en trois phases consacré au Code pour les enquêtes sur les accidents, en tenant dûment compte des demandes des États Membres et des conclusions fréquentes issues des audits effectués au sein de la région, entre autres facteurs. Les phases une et deux ont permis de procéder à des évaluations virtuelles des besoins et se sont concentrées sur l'examen des forces et des faiblesses recensées, ainsi que sur les moyens qui permettraient éventuellement de renforcer la coopération et de favoriser la mise en place d'une action intégrée à l'échelle sous-régionale concernant les accidents de mer. La troisième phase, qui a pris la forme d'un atelier régional organisé en présentiel au Suriname, avait quant à elle pour objet de consolider et d'harmoniser l'action globale menée par les États Membres de l'OMI en vue de renforcer leurs capacités de

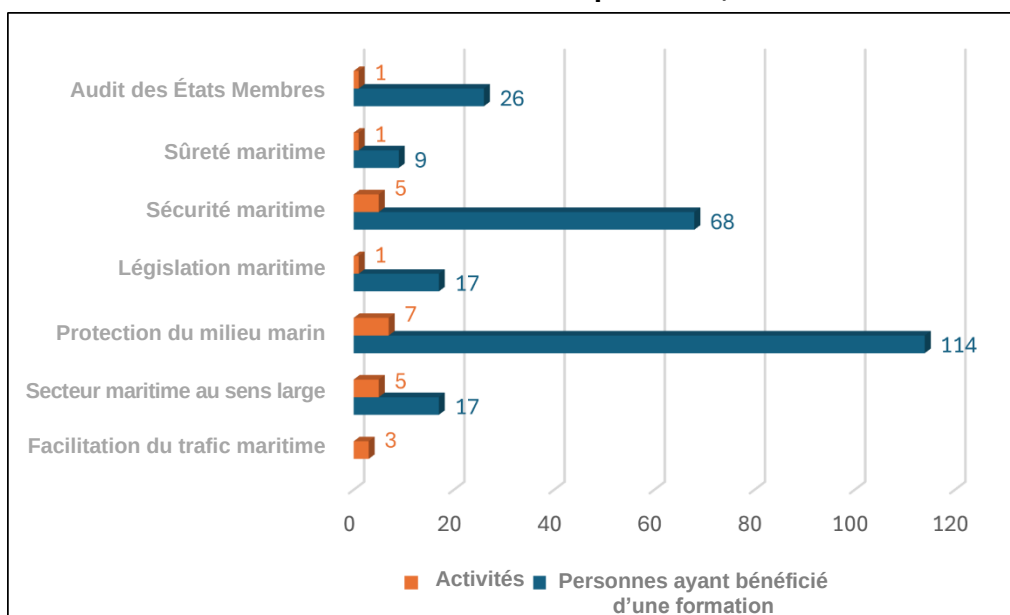
formation en matière d'enquête sur les accidents de mer. Cet atelier s'est avéré être un succès et a permis d'atteindre les objectifs fixés concernant le renforcement et l'harmonisation des capacités de formation.

53 Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les États Membres de l'OMI sont tenus de mettre en place un système de guichet unique maritime pour rationaliser les procédures portuaires et en améliorer l'efficacité. Le succès de la mise en œuvre du projet qui avait été lancé en 2017 par l'OMI, grâce au financement accordé par le Gouvernement norvégien et avec le concours des autorités d'Antigua-et-Barbuda, a conduit à la création d'un système générique de guichet unique maritime de l'OMI. Par la suite, l'OMI, avec le soutien de la Commission de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) et du Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda, a procédé au lancement d'un projet visant mettre en place des systèmes de guichet unique maritime dans cinq États des Caraïbes orientales (à savoir Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, la Dominique, la Grenade et Saint-Kitts-et-Nevis). Les systèmes de guichet unique maritime de tous les États Membres de l'OECO sont destinés à être reliés au répertoire régional du Centre régional conjoint de communication de l'organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité de la Communauté des Caraïbes ([CARICOM IMPACS-JRCC](#)).

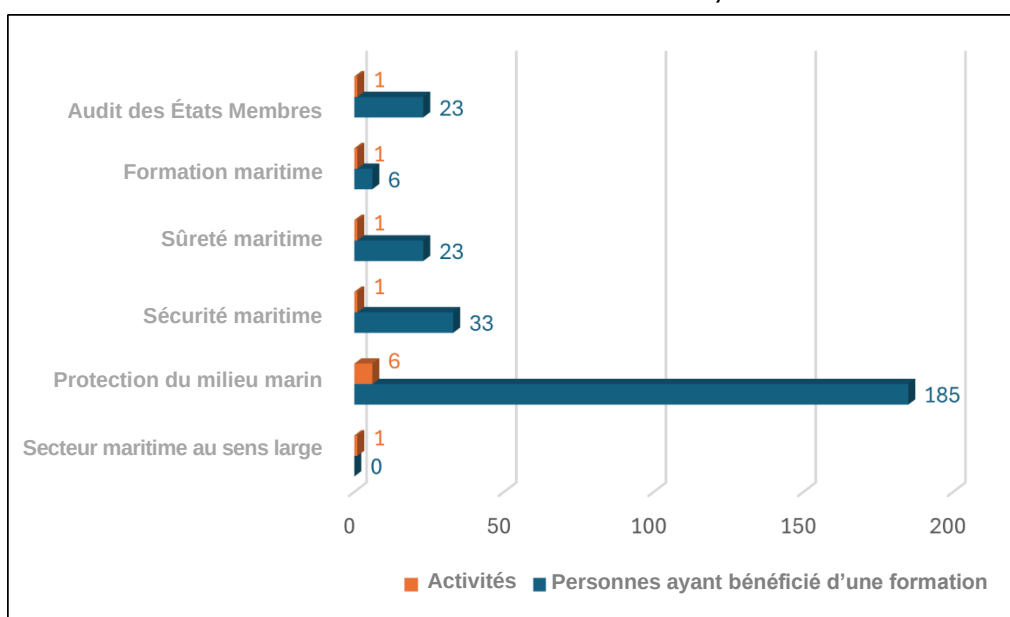
Tableau 6 – Synthèse des réalisations dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, 2024

Activités	Amérique latine	Caraïbes
Missions consultatives/d'évaluation	6	0
Activités de formation nationales	5	6
Activités de formation régionales	7	3
Autres activités	5	2
Personnes ayant bénéficié d'une formation / Étudiantes et étudiants boursiers		
Personnes ayant bénéficié d'une formation dans le cadre d'activités parrainées par l'OMI	251	270
Étudiantes et étudiants boursiers (auprès des établissements de formation maritime à vocation mondiale financés par l'OMI)	3	3
Autres étudiantes et étudiants boursiers (auprès d'autres établissements de formation maritime parrainés par l'OMI et des donateurs)	4	7
Autres		
Responsables de la stratégie	47	112

Graphique 11 – Activités menées et personnes ayant bénéficié d'une formation en Amérique latine, 2024



Graphique 12 – Activités menées et personnes ayant bénéficié d'une formation dans les Caraïbes, 2024



APERÇU DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES MONDIAUX EN 2024

54 Le **programme intitulé "Services consultatifs techniques"** vise, grâce à son mécanisme souple, à répondre aux demandes urgentes d'assistance technique, telles que celles qui ont trait à la pollution du milieu marin ou aux incidents de sécurité maritime. Il prévoit également des missions consultatives juridiques et/ou techniques ponctuelles visant à aider les gouvernements à répondre aux demandes apparaissant comme essentielles pour garantir une application efficace des normes maritimes mondiales. En 2024, grâce à la fourniture d'orientations techniques et d'avis spécialisés, le programme a permis d'appuyer les mesures de planification qui avaient été prises à l'échelle nationale et par des organismes des Nations Unies en vue d'évaluer les incidences d'un éventuel déversement d'hydrocarbures provenant du **MV Rubymar** au Yémen.

55 Dans le cadre du **programme visant à répondre aux besoins particuliers des PEID et des PMA en matière de transport maritime**, un certain nombre d'activités ont été menées pour aider deux PEID des Caraïbes, à savoir le Belize et la Jamaïque, à se préparer et à intervenir en cas de déversements d'hydrocarbures, y compris à recenser leurs lacunes dans le but d'évaluer leur niveau de préparation et leur capacité d'intervention dans ce domaine, de sorte qu'ils puissent définir des mesures d'amélioration et les mettre en œuvre.

56 Ce programme a également permis de renforcer la collaboration avec les responsables gouvernementaux de plusieurs PEID et PMA en vue de continuer à renforcer leur connaissance et leur compréhension des obligations maritimes internationales, ainsi que de promouvoir le secteur maritime au sein de ces pays. À cette fin, le Secrétariat a participé, entre autres manifestations, à la quatrième Conférence internationale à l'intention des PEID, qui s'est tenue à Antigua-et-Barbuda du 27 au 30 mai 2024, et aux réunions du Comité directeur du Cadre maritime unique pour le Pacifique.

57 Le **programme sur les femmes du secteur maritime** vise à promouvoir l'égalité des sexes et la place des femmes au sein du secteur maritime, en favorisant la mise en place d'un environnement inclusif qui soit en mesure d'aider les femmes dans le cadre de leur évolution professionnelle, de tirer pleinement parti de leurs compétences et de reconnaître la contribution qui est la leur au sein du secteur. Conformément aux prescriptions du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, le programme s'est concentré, en 2024, sur l'intégration de la question de l'égalité des sexes dans l'ensemble des programmes et projets de coopération technique mis en œuvre aux niveaux régional et mondial. Cette approche globale et transversale permet de s'assurer que la question de l'égalité des sexes est considérée comme un pilier essentiel des efforts de renforcement des capacités. On trouvera de plus amples renseignements sur les travaux qui ont été accomplis au titre de ce programme en 2024 dans le document TC 75/9.

58 Le **programme intitulé "Renforcement des capacités et formation"** a continué de contribuer au développement du réseau mondial de formation grâce à la mise en place d'une série d'initiatives dont l'objectif était de renforcer les capacités institutionnelles et de mettre en valeur les ressources humaines dans ce domaine. En 2024, le programme a financé 37 bourses d'études, offrant ainsi la possibilité à des spécialistes du domaine maritime de suivre des études de troisième cycle universitaire auprès de l'UMM et de l'IMLI, et a facilité la participation de 38 personnes à des cours de courte et de moyenne durées dispensés par l'IPER et l'IMSSEA. Ce programme a par ailleurs soutenu les programmes d'études de l'UMM et de l'IMLI en permettant à des fonctionnaires de l'OMI de se rendre au sein de ces établissements pour donner des conférences sur tout un ensemble de thèmes maritimes, et en permettant également à un membre du corps enseignant de l'UMM de se rendre à l'IMLI pour diriger un séminaire sur l'élaboration des politiques nationales de transport maritime. En outre, le programme a continué d'appuyer les modalités de gouvernance de l'UMM et de l'IMLI, y compris concernant le calendrier annuel des réunions consacrées à la gouvernance de ces établissements.

59 S'agissant des cours d'apprentissage en ligne, ce programme a permis de financer l'élaboration ou la traduction de supports et de cours de formation portant sur les thèmes maritimes suivants :

- .1 la gestion des eaux de ballast;
- .2 la lutte contre le trafic d'espèces sauvages dans les chaînes d'approvisionnement maritimes;
- .3 la mise en œuvre du Protocole de Londres; et
- .4 la gestion de la sécurité à l'échelle internationale et l'exploitation des navires.

60 Les dépenses engagées à l'appui du recrutement d'une administratrice ou d'un administrateur auxiliaire, conformément aux modalités prévoyant la mise à disposition de personnel à titre gracieux, ont elles aussi été couvertes par ce programme.

61 Le **programme mondial visant à soutenir l'action du secteur maritime en faveur du climat et de la qualité de l'air** a été conçu pour fournir une assistance aux États Membres qui soit axée sur la ratification et la mise en œuvre efficace de l'Annexe VI de MARPOL, sur la Stratégie de l'OMI concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des navires (Stratégie de l'OMI de 2023 concernant les GES), sur la mise en œuvre cohérente de la limite de la teneur en soufre du fuel-oil utilisé par les navires (OMI 2020), sur les zones de contrôle des émissions (ECA) d'oxyde de soufre (SO_x) et d'oxyde d'azote (NO_x), et sur le Code technique sur les NO_x, 2008.

62 En 2024, grâce à la mise en place d'activités nationales et régionales, ce programme a pu continuer de sensibiliser les représentantes et représentants des pays participants à la nécessité de réduire les émissions rejetées dans l'atmosphère et de décarboner les transports maritimes internationaux conformément à l'Annexe VI de MARPOL. Il leur a notamment permis de mieux comprendre les différentes voies de décarbonation, les prescriptions en matière de rendement énergétique, les obligations relatives à la notification de la consommation de fuel-oil des navires, et les combustibles et techniques à émissions nettes nulles ou à émissions quasi nulles pouvant être utilisés. L'accent a été mis sur la promotion des synergies entre la décarbonation des transports maritimes internationaux et la transition vers les énergies vertes, y compris en incitant les pays participants à investir dans la production de combustibles durables et dans la mise en place d'infrastructures connexes. Ces ateliers ont réussi à insuffler une dynamique positive au sein des États Membres de la région des États arabes et de la Méditerranée et de ceux de la région des Caraïbes, ce qui devrait les encourager à élaborer chacun leur propre plan d'action national sur la réduction des émissions de GES provenant des transports maritimes, conformément à la résolution MEPC.327(75), intitulée "Résolution visant à encourager les États Membres à élaborer et soumettre, à titre facultatif, des plans d'action nationaux en vue de réduire les émissions de GES provenant des navires", y compris en se fondant sur les enseignements tirés à l'égard des autres ECA mises en place par l'OMI. En outre, ces ateliers ont été l'occasion de se poser la question de savoir ce que pouvait signifier une "transition juste et équitable" vers des transports maritimes à faibles émissions de carbone, ainsi que d'examiner dans quelle mesure une telle transition permettrait d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

63 En mai 2024, le programme a facilité la mise en place de deux manifestations parallèles sur la décarbonation du secteur des transports maritimes en marge du Forum sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, organisé par la CNUCED à Bridgetown (Barbade). Lors de ces deux manifestations parallèles, qui ont été financées par l'OMI, les participantes et participants présents ont pu examiner les besoins sous-jacents et les lacunes des PEID, et étudier les moyens de répondre à ces besoins et de remédier à ces lacunes au travers d'initiatives visant notamment à favoriser l'accès des pays du Sud à la technologie, la coopération entre toutes les parties prenantes des chaînes d'approvisionnement maritimes et la mise en place de cours de formation appropriés à l'intention des gens de mer et des travailleurs maritimes concernant la manutention des combustibles à émissions de GES nulles ou quasi nulles. Les échanges se sont concentrés sur l'adoption de solutions pratiques, telles que l'instauration d'un environnement favorable à la production et au soutage des combustibles à émissions de GES nulles ou quasi nulles, l'intégration des règles de l'OMI dans la législation nationale et la réduction des écarts en matière de technologie et d'infrastructure. Ces deux manifestations avaient pour principal objectif d'aider les PEID dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'OMI de 2023 concernant les GES.

64 Le programme a également permis de faciliter la traduction, de l'anglais vers le français et l'espagnol, des pages du site Web de l'Organisation qui avaient trait à l'action menée en faveur du climat. En outre, les efforts visant à favoriser une participation accrue aux réunions et activités pertinentes du système des Nations Unies sur la réalisation des ODD 13 et 14 se sont poursuivis. En particulier, le programme a appuyé la participation de plusieurs parties prenantes à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 29), qui s'est tenue à Bakou (Azerbaïdjan) du 11 au 22 novembre 2024, et leur a offert la possibilité de rendre compte, lors de la soixante et unième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), des progrès qui avaient été accomplis quant à la mise en œuvre de la Stratégie de l'OMI de 2023 concernant les GES, y compris pour ce qui était des négociations en cours visant à adopter un nouvel ensemble de "mesures de réduction des émissions de GES à moyen terme" qui soient contraignantes d'un point de vue économique et technique et qui favorisent la décarbonation du secteur maritime. Une manifestation parallèle officielle organisée par l'OMI en marge de la COP 29, en collaboration avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et la Commission économique pour l'Europe (CEE), a été l'occasion d'étudier les différentes politiques et stratégies de décarbonation des transports dans les secteurs aérien, maritime et terrestre.

65 Le volume et la complexité des amendements récents à l'Annexe VI de MARPOL, le nombre croissant d'États Parties à cet instrument et la prise de conscience accrue quant à l'importance de réduire la pollution de l'atmosphère par les navires sont autant d'éléments qui ont mis en évidence la nécessité d'élaborer une publication visant à assurer une mise en œuvre cohérente des dispositions de cette annexe par les États du pavillon, les États du port et les États côtiers, tout en favorisant le respect de ces dernières par les parties prenantes du secteur. Face à cette nécessité, le programme a soutenu, en 2024, l'élaboration d'un manuel d'aide à la mise en œuvre pratique de toutes les dispositions de l'Annexe VI de MARPOL. L'élaboration de ce manuel devrait être achevée au cours du premier semestre de 2025.

66 En 2024, le REMPEC a lancé trois études techniques et/ou de faisabilité visant à examiner la possibilité de désigner la mer Méditerranée comme une zone de contrôle des émissions de NO_x, à déterminer si la région de la Méditerranée était suffisamment préparée pour intervenir en cas d'événements de pollution des mers impliquant des combustibles à faible teneur en soufre, y compris au moyen d'une analyse des lacunes, et à évaluer les incidences environnementales et juridiques que pourrait avoir l'utilisation de dispositifs d'épuration des gaz d'échappement en mer Méditerranée. Il est à prévoir que ces trois études seront achevées au cours du premier semestre de 2025.

67 Le Secrétariat de l'OMI et l'Équipe spéciale pour une transition juste du secteur maritime ont collaboré en vue de mettre au point un projet intitulé "Baseline Training Framework for Seafarers in Decarbonization" (Cadre de référence pour la formation des gens de mer en matière de décarbonation), dont l'objectif est d'élaborer des supports de formation destinés à aider les États et les établissements d'enseignement et de formation maritimes à préparer les gens de mer à l'arrivée des combustibles à émissions de GES nulles ou quasi nulles aux fins de la décarbonation des transports maritimes internationaux. Des progrès ont été accomplis en 2024 concernant l'élaboration des supports de formation susmentionnés, ainsi que d'un manuel à l'intention des instructrices et instructeurs portant spécifiquement sur les connaissances, les éléments de compréhension et les aptitudes nécessaires à la manutention de trois combustibles de substitution, à savoir l'ammoniac, le méthanol et l'hydrogène. En décembre 2024, l'UMM a mis en place un programme de formation des instructrices et instructeurs placé sous le thème des combustibles de substitution au service de transports maritimes durables ("Train-the-Trainer@WMU: Alternative Fuels for Sustainable Shipping"), lequel a permis d'expérimenter cette méthode de formation et de recueillir des commentaires auprès de professionnelles et professionnels du secteur issus de pays en développement.

Ce programme de formation des instructrices et instructeurs sera mis à l'essai en Asie en avril 2025, sous la direction de l'UMM et avec l'appui du Centre de coopération en matière de technologie maritime (MTCC) de la région de l'Asie, qui relève de l'OMI, et d'autres partenaires. On trouvera de plus amples renseignements sur ce programme dans le document TC 75/INF.3. En fonction des résultats qui auront été obtenus à l'issue du déploiement de cette activité, il pourra être envisagé à un stade ultérieur d'élargir la portée de ce programme à d'autres MTCC et à d'autres organismes pertinents.

68 Il convient de noter que l'Organisation apporte également son soutien aux pays en développement par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (contributions volontaires), qui a été établi dans le but de fournir une aide financière aux représentantes et représentants des États Membres qui sont des pays en développement, en particulier des PEID et des PMA, de sorte qu'ils puissent prendre part aux réunions de l'OMI qui ont trait à la réduction des émissions de GES. En 2024, ce sont 58 représentantes et représentants issus de 37 pays, principalement de PEID et de PMA, qui ont reçu une aide financière au titre de ce fonds et qui ont ainsi pu prendre part à des réunions de l'OMI qui avaient trait à la réduction des émissions de GES.

69 Le **programme mondial pour le renforcement de la sûreté maritime** a pour objectif de fournir une assistance technique dans le but de lutter contre les menaces croissantes que constituent le terrorisme, la piraterie, les vols à main armée, la contrebande et les autres activités illicites en mer. Il répond de manière proactive aux besoins des Gouvernements contractants à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (Convention SOLAS), en mettant tout particulièrement l'accent sur le chapitre XI-2 de cette convention, ainsi que sur le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS) et sur les autres mesures clés de l'OMI. Cette assistance concerne notamment le système d'identification et de suivi des navires à grande distance (LRIT), l'adhésion à la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime, 1988 (Convention SUA), et le traitement des questions de sûreté liées à la facilitation du trafic maritime international.

70 Les activités entreprises au titre de ce programme ont été organisées et/ou coorganisées avec des partenaires de développement à l'intention des autorités désignées, des fonctionnaires chargés de la sûreté des ports et des navires, et des responsables concernés, et elles ont été menées en collaboration avec des représentantes et représentants de l'ONU et avec d'autres partenaires d'exécution ayant un intérêt commun à renforcer la sûreté maritime dans le monde. Dans ce contexte, plusieurs réunions ont été organisées avec des parties prenantes des secteurs public et privé. Dans le cadre de ce programme, deux cours de formation régionaux à l'intention des auditrices et auditeurs de la sûreté des installations portuaires ont été dispensés au Maroc et en Türkiye, et six activités nationales axées sur diverses questions maritimes (notamment le rôle des auditrices et auditeurs de la sûreté des installations portuaires, le rôle du personnel maritime présent sur le terrain, le contrôle et la fouille des bagages, l'évaluation des besoins en matière de sûreté maritime, et les recommandations pour l'élaboration d'une législation nationale en matière de sûreté maritime (MSC.1/Circ.1525)) ont été menées en Tunisie, à Antigua-et-Barbuda, aux Philippines, au Viet Nam et en Iraq. En outre, toujours dans le cadre de ce programme, une présentation en ligne sur les cours de renforcement des capacités en matière de sûreté maritime a été effectuée à l'intention des autorités désignées de l'Équateur.

71 Ce programme a considérablement élargi l'éventail des formations proposées aux États Membres, l'accent ayant été mis à la fois sur les cadres de gouvernance nationaux en matière de sûreté maritime et sur les mesures de sûreté appliquées au sein des ports et à bord des navires. En 2024, de nouvelles sessions de formation consacrées à la gestion des menaces internes, au rôle du personnel maritime présent sur le terrain et au contrôle et à la

fouille des bagages ont été intégrées dans le programme. Il est à noter par ailleurs que le Secrétariat procède actuellement à l'élaboration de nouveaux modules de formation sur l'instauration d'une culture axée sur la sûreté et sur la cybersécurité.

72 En 2024, le programme a appuyé la participation de membres du personnel de l'OMI et d'un spécialiste de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) à une conférence régionale plaçant la sécurité avant toute chose et invitant les femmes à s'unir pour façonner l'avenir des transports maritimes en Afrique ("Safety First: Women Joining Hands to Shape the Future of Maritime in Africa"), qui s'est tenue à Sao Tomé-et-Principe. On trouvera de plus amples renseignements sur cette conférence dans le document TC 75/9.

73 Enfin, en 2024, le programme a soutenu la représentation de l'OMI au sein de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED) de l'ONU, lors de visites de ports organisées au Monténégro, en République-Unie de Tanzanie, en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Mauritanie dans le but d'évaluer la conformité de ces ports avec les instruments internationaux pertinents en matière de sûreté, à savoir le chapitre XI/2 de la Convention SOLAS, le Code ISPS et la Convention SUA.

74 Le **programme mondial relatif au Programme d'audit des États Membres de l'OMI** s'est poursuivi avec succès et a permis d'aider les États Membres à former de nouvelles auditrices et de nouveaux auditeurs, et à renforcer leur niveau de préparation aux audits. L'organisation de sept manifestations mondiales, régionales, sous-régionales et nationales au sein de plusieurs régions en développement a permis de favoriser une mise en œuvre efficace de la résolution A.1067(28), intitulée "Document-cadre et Procédures pour le Programme d'audit des États Membres de l'OMI", sachant que 190 spécialistes ont pu être formés au Programme d'audit des États Membres de l'OMI lors de ces manifestations.

75 En 2024, le programme a également facilité la participation d'une observatrice/d'un observateur de l'Angola à un audit effectué en Türkiye, afin d'aider l'administration maritime de ce pays à assurer la préparation et le suivi des audits auxquelles elle était soumise au titre du Programme d'audit des États Membres de l'OMI.

76 Dans le cadre du **programme mondial sur la coopération technique et les questions émergentes**, une assistance technique a été fournie à tous les niveaux aux fins de l'harmonisation et de l'intégration des ODD dans les plans et programmes de développement nationaux. Le programme a également soutenu les interventions effectuées au niveau mondial concernant les priorités thématiques en matière de coopération technique maritime, comme convenu par chacun des comités de l'OMI.

77 S'agissant des questions relatives à la protection de l'environnement, le programme a appuyé la mise en place de plusieurs activités visant à sensibiliser les parties prenantes clés aux obligations qui leur incombent et aux prescriptions auxquelles elles étaient soumises en vertu de la Convention de Hong Kong, y compris d'une activité au cours de laquelle les participantes et participants ont pu mettre au point un manuel d'orientation préliminaire sur la manière d'appliquer la Convention et une [série de questions fréquemment posées au sujet de l'application de cette dernière](#), lesquels ont ensuite été publiés sur le site Web de l'OMI.

78 En outre, huit représentantes et représentants issus de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes ont été parrainés au titre du programme pour participer à l'édition 2024 de la Conférence internationale sur les déversements d'hydrocarbures (IOSC) pour les Amériques, ce qui a permis de renforcer les connaissances de ces personnes sur des sujets liés à la préparation et à l'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures, d'améliorer leurs compétences techniques respectives et de développer ainsi les capacités au niveau national.

79 Le programme a par ailleurs soutenu la campagne menée sur les réseaux sociaux et les autres activités analogues organisées en vue de promouvoir l'édition 2024 de Journée internationale des gens de mer, qui a été l'occasion de mettre en lumière la contribution des gens de mer à l'amélioration de la sécurité dans le secteur maritime. On trouvera de plus amples renseignements en cliquant sur le lien suivant : [La Journée des gens de mer met l'accent sur la sécurité en mer](#).

80 S'agissant des mémorandums d'entente sur le contrôle par l'État du port (PSC), le programme a parrainé des formatrices et formateurs de fonctionnaires chargés du contrôle par l'État du port issus de régimes PSC en développement, afin qu'ils suivent une formation spécialisée et reçoivent des renseignements actualisés sur les instruments pertinents, notamment concernant les navires-citernes et les techniques d'inspection par l'État du port, conformément aux normes mondiales.

81 Grâce à l'appui accordé au titre du programme, les travaux se sont poursuivis concernant l'élaboration, la gestion et la mise à jour du Répertoire de l'OMI sur la simplification des formalités et le commerce électronique.

82 La première phase d'une étude approfondie des statistiques sur les accidents de mer, comprenant une analyse des tendances relatives aux accidents mettant en cause des navires à passagers, a été achevée en 2024. Cette analyse a permis d'appuyer les travaux entrepris par le Sous-comité III dans le cadre du processus d'élaboration des règles de l'OMI. La deuxième phase de l'étude, axée sur les porte-conteneurs, a été lancée en 2024 et devrait être achevée au cours du premier trimestre de 2025. Le premier rapport publié dans le cadre de cette deuxième phase a permis d'appuyer les travaux du Sous-comité CCC, notamment car il contenait une analyse approfondie réalisée sur la base des données extraites du GISIS et complétées par des données de la Plateforme européenne d'informations sur les accidents de mer (EMCIP).

83 Le **programme mondial intitulé "Promotion du Protocole de Londres"** bénéficie de contributions provenant d'un [fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique dans le cadre de la Convention et du Protocole de Londres](#), qui est financé par des donateurs. Ce programme a pour objectif de fournir une assistance technique aux pays en développement (y compris aux futures Parties au Protocole de Londres) concernant le Protocole de Londres. Le Protocole de Londres, qui vise à prévenir la pollution due à l'immersion de déchets et d'autres matières en mer, joue un rôle essentiel dans la protection du milieu marin.

84 En 2024, les activités menées au titre de ce programme ont continué de porter sur l'adhésion au Protocole et sa mise en œuvre, sur les amendements ayant été apportés à ce dernier dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques, et sur l'identification et l'élimination des obstacles au respect des accords sur les rejets en mer en tant qu'élément essentiel de la gestion de la pollution du milieu marin. En outre, le programme a continué d'appuyer les travaux entrepris par le Groupe de travail 43 sur les sources marines de déchets présents dans le milieu marin sous l'égide du Groupe mixte d'experts chargé d'étudier les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin (GESAMP), qui répond aux demandes de renseignements émanant des Groupes scientifiques de la Convention et du Protocole de Londres qui aideront à définir les priorités afférentes au traitement des flux de déchets réglementés par la Convention et le Protocole de Londres, de la question des revêtements des navires et des cas d'abandons de navires, qui sont tous considérés comme des sources de pollution du milieu marin par les matières plastiques.

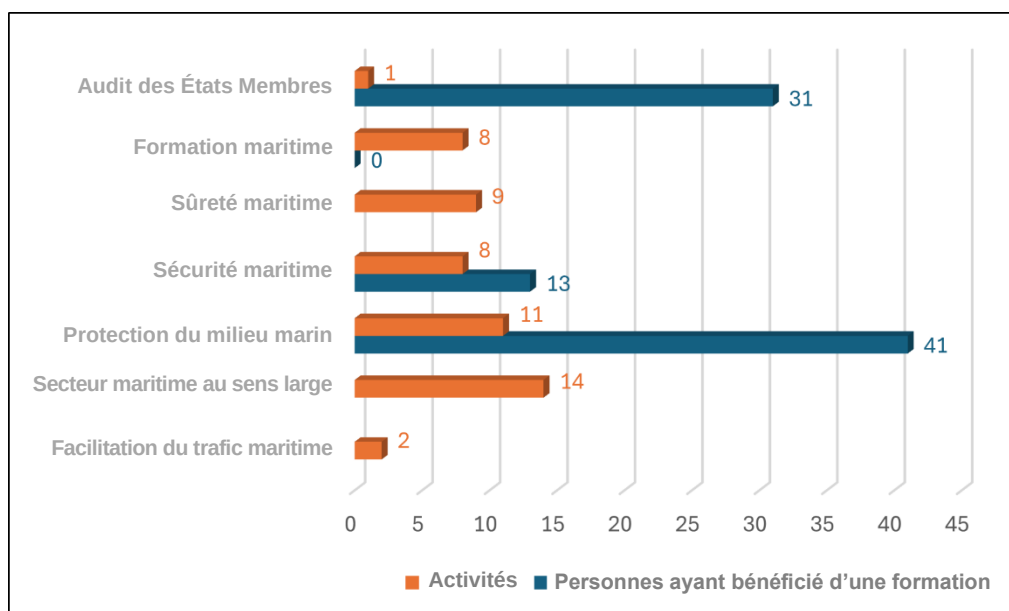
85 Le **programme intitulé "Cours types de l'OMI"**, dont la gestion ne relève désormais plus du PICT, offre un cadre permettant d'élaborer de nouveaux cours types de l'OMI et de réviser les cours types existants, ainsi que d'assurer la production, la mise en forme et

l'impression de ces cours. Conformément à ce cadre, cinq cours types révisés ont été publiés en 2024, à savoir les cours types intitulés : "Exploitation des systèmes de passerelle intégrés, y compris des systèmes de navigation intégrés" (KTA132E); "Simulateur de manutention des cargaisons et de ballastage des transporteurs de gaz de pétrole liquéfié" (KTA135E); "Visite des installations de machines" (KTB303E); "Recherche et sauvetage – Administration (volume I du Manuel IAMSAR)" (KTC313E); et "Recherche et sauvetage – Coordination sur les lieux (volume III du Manuel IAMSAR)" (KTA315E).

Tableau 7 – Synthèse des réalisations des programmes mondiaux, 2024

Activités	2024
Missions consultatives/d'évaluation	0
Activités de formation nationales	n/a
Activités de formation régionales	n/a
Activités de formation mondiales	5
Autres activités	48
Personnes ayant bénéficié d'une formation / Étudiantes et étudiants boursiers	
Personnes ayant bénéficié d'une formation dans le cadre d'activités parrainées par l'OMI	85
Étudiantes et étudiants boursiers (auprès des établissements de formation maritime à vocation mondiale financés par l'OMI)	n/a
Autres étudiantes et étudiants boursiers	n/a
Autres	
Responsables de la stratégie	0

Graphique 13 – Activités menées et personnes ayant bénéficié d'une formation dans le cadre des programmes mondiaux, 2024



PROJETS THÉMATIQUES À LONG TERME

Portefeuille de projets liés aux GES

86 Le projet **GreenVoyage2050** de l'OMI est entré avec succès dans sa deuxième phase (2024-2030), ce qui signifie qu'il est passé du statut de projet à celui de programme à grande échelle dont la base de donateurs a été élargie à six États, à savoir la Norvège,

le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne et le Royaume des Pays-Bas (pour un financement total d'environ 27 millions de dollars des États-Unis). Conformément aux appels à manifestation d'intérêt qui avaient été lancés sous couvert des lettres circulaires n° 4891 et n° 4914, neuf nouveaux pays partenaires du programme GreenVoyage2050 ont été sélectionnés pour recevoir un appui ciblé en vue de l'élaboration de plans d'action nationaux sur la mise en place de transports maritimes respectueux de l'environnement et la réalisation d'études de faisabilité pour l'établissement de projets pilotes. Le programme a permis d'organiser une table ronde réunissant plusieurs PEID, au cours de laquelle ces derniers ont pu échanger des meilleures pratiques et des renseignements sur les difficultés qu'ils avaient rencontrées au moment d'élaborer leur propre plan d'action national, ainsi qu'un atelier sur l'optimisation du déploiement des remorqueurs aux fins de la réduction des émissions de CO₂, qui s'est tenu dans le port de Tanjung Pelepas (Malaisie). En outre, une initiative visant à promouvoir la participation des jeunes a été lancée au titre du programme GreenVoyage2050 afin d'inspirer la prochaine génération de professionnelles et professionnels du secteur, en vertu de quoi des activités d'information ont été menées au Kenya et dans d'autres pays partenaires.

87 **L'Alliance mondiale du secteur à l'appui des transports maritimes à faibles émissions de carbone (Alliance mondiale du secteur)**, qui relève du programme GreenVoyage2050, a permis d'entamer l'élaboration d'un guide sur les techniques de propulsion éolienne, dans lequel les propriétaires et exploitants de navires pourront trouver tout un ensemble de recommandations pratiques, ainsi que d'un document d'orientation à l'intention des producteurs de combustibles de substitution, dont l'objet est d'aider les petites sociétés de production et celles qui viennent de se lancer sur le marché (*start-ups*) à comprendre les principaux éléments dont il faut tenir compte pour la mise à l'échelle de la production de combustibles. L'Alliance mondiale du secteur a également lancé un appel à candidatures pour soutenir l'application du principe de l'arrivée juste-à-temps des navires (JIT) dans un port sélectionné d'un pays en développement, sachant que le ou les candidats retenus seront amenés à dispenser des conseils techniques, à collaborer avec les parties prenantes concernées et à organiser des activités de renforcement des capacités pour faciliter l'optimisation des escales au port et la réduction des émissions sur la base des données disponibles. L'action menée actuellement dans le cadre de cette alliance permet de combler les lacunes en matière de connaissances, de faciliter la collaboration entre les secteurs public et privé et de fournir des conseils techniques aux fins de la décarbonation du secteur maritime.

88 En six ans, la **phase I du projet de réseau mondial de Centres de coopération en matière de technologie maritime (MTCC)**, également connu sous le nom de **projet GMN**, a permis de créer cinq MTCC dans le monde, renforçant ainsi les capacités maritimes des régions concernées au travers de plus de 90 ateliers et de dix projets pilotes. Compte tenu de la réussite du projet GMN, l'Union européenne s'est engagée à verser 10 millions d'euros supplémentaires à l'appui de la **phase II** (2024-2027), de manière à intensifier les efforts régionaux axés sur les solutions d'amélioration du rendement énergétique des navires et des ports, et à favoriser une réduction accrue des émissions des GES grâce à la mise en place de projets pilotes de démonstration technologique. Le projet aide également les MTCC dans les efforts qu'ils déploient en vue de renforcer les capacités régionales, de créer des alliances régionales du secteur et de soutenir la décarbonation des transports maritimes, tout en s'alignant sur les autres projets et initiatives de l'OMI.

89 En 2024, première année de la phase II, le projet GMN, s'inspirant des travaux accomplis dans le cadre du projet CARES de l'OMI (Mesures coordonnées visant à réduire les émissions provenant des transports maritimes), a permis de collaborer avec un certain nombre de parties prenantes et d'organiser des visites sur site afin d'élaborer des plans de mise en œuvre pour les projets de démonstration technologique ayant été recensés. Les mesures ci-après ont été prises au titre de la phase II du projet GMN : des turbines éoliennes à axe vertical ont été déployées à Saint-Kitts-et-Nevis pour diversifier le bouquet des énergies

renouvelables utilisées pour la conduite des opérations portuaires; des solutions ont été mises en place à Trinité-et-Tobago pour le revêtement de la coque d'un certain nombre de navires cibles; un système de pile à combustible à hydrogène à valorisation énergétique a été mis à l'essai à Maurice; et une solution d'échange de données pour l'optimisation des escales au port a été lancée en Namibie. Un certain nombre d'accords ont par ailleurs été conclus dans le cadre du projet avec plusieurs partenaires d'exécution de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

90 Le **programme CARES de l'OMI**, soutenu par le Royaume d'Arabie saoudite, a réuni un certain nombre de parties prenantes afin d'accélérer la transition vers des transports maritimes plus respectueux de l'environnement, en particulier dans les régions en développement.

91 En mars 2024, des ateliers virtuels organisés conjointement par les MTCC de l'Afrique et des Caraïbes ont permis de mettre en lumière le rôle des femmes dans la décarbonation du secteur maritime. Ces sessions ont mis l'accent sur la question de l'égalité des sexes et sur la nécessité de favoriser une plus grande participation des femmes aux efforts de développement durable axés sur la technologie, garantissant ainsi une transition écologique du secteur qui soit à la fois inclusive et efficace. Un concours mondial intitulé "Maritime Technology Global Challenge" a également été lancé dans le cadre du projet CARES de l'OMI en vue d'accélérer l'adoption de solutions technologiques maritimes respectueuses de l'environnement au sein des pays en développement, en particulier des PEID et des PMA. Les fonds alloués au projet ont permis d'appuyer l'élaboration de propositions techniques approfondies pour les solutions technologiques et les pays hôtes retenus à l'issue du concours. Les fournisseurs de ces solutions technologiques ont collaboré avec les MTCC et les pays bénéficiaires des régions de l'Afrique et des Caraïbes pour formuler des propositions définitives de projets pilotes prévoyant des objectifs quantifiables en matière de réduction des émissions de GES. Grâce à cette initiative, quatre projets pilotes de démonstration technologique fondés sur l'utilisation de solutions évolutives et mesurables ont finalement pu voir le jour à Maurice, en Namibie, à Saint-Kitts-et-Nevis et à Trinité-et-Tobago.

92 Le Forum CARES de l'OMI, qui s'est tenu du 24 au 26 juin 2024 au Siège de l'Organisation, à Londres, a réuni diverses parties prenantes, des spécialistes du secteur, des représentantes et représentants de MTCC et les lauréats du concours "Maritime Technology Global Challenge", afin d'appuyer la réalisation des objectifs de décarbonation des transports maritimes nationaux. Les échanges menés lors du Forum se sont concentrés sur la manière dont l'adoption de solutions prêtes à être commercialisées pourrait aider les PEID et les PMA à accélérer leur transition écologique. Ces échanges se sont appuyés sur le contexte plus large du rapport sur la décarbonation des transports maritimes nationaux qui avait été élaboré dans le cadre du projet pour mettre l'accent sur le rôle que les transports maritimes nationaux jouaient au sein des pays en développement et sur leur contribution aux émissions mondiales de GES. Ce rapport contient une analyse des flottes nationales de plusieurs pays des régions de l'Afrique et des Caraïbes, ainsi que des recommandations soulignant la nécessité d'élaborer des plans d'action nationaux qui soient adaptés aux besoins des pays concernés, de renforcer la collaboration entre les parties prenantes, d'investir dans le renouvellement des flottes et dans la construction d'infrastructures portuaires durables, et d'organiser des activités de renforcement des capacités. Il contient également une évaluation de plusieurs solutions technologiques considérées comme respectueuses de l'environnement, telles que celles qui ont recours à l'énergie éolienne, à l'énergie solaire, à des systèmes d'alimentation par batterie et à des combustibles de substitution, et souligne qu'il est nécessaire de mettre en place des programmes pilotes, des mécanismes de financement et un appui stratégique à cet égard.

93 Le **programme GHG-SMART** (programme de formation à un système durable de transports maritimes), mis en place par l'OMI et la République de Corée, continue de jouer un rôle essentiel dans le renforcement des capacités mondiales dans le domaine de la décarbonation du secteur maritime. Il s'agit de la seule initiative entièrement consacrée aux PEID et aux PMA. Parce qu'elle leur propose des cycles de formation à long terme sur la base de leurs besoins, qu'elle met à leur disposition des plateformes d'engagement professionnel, et qu'elle leur offre la possibilité d'intégrer des établissements universitaires et de collaborer avec des parties prenantes internationales, cette initiative unique permet à des professionnelles et professionnels issus de PEID et de PMA de se doter des connaissances, des ressources et des compétences nécessaires pour mener à bien l'agenda de décarbonation du secteur maritime. Depuis 2022, 38 PEID et PMA ont bénéficié du programme GHG-SMART. En 2024, plusieurs candidates et candidats issus de 13 PEID et PMA situés dans les régions de l'Afrique, de l'Asie, des Caraïbes et du Pacifique ont pu suivre des formations sur les aspects réglementaires, politiques, technologiques et financiers de la décarbonation du secteur maritime, y compris concernant l'élaboration de plans d'action nationaux, le rendement énergétique des navires et des ports, et le financement de l'action climatique. Ces formations ont été dispensées dans le cadre d'un cours de base en ligne, à la suite duquel ont été organisés des webinaires d'engagement, une formation pratique en présentiel et une visite d'étude en République de Corée.

94 Afin que les PEID et les PMA puissent continuer de bénéficier de possibilités d'apprentissage et de développement de haut niveau, la première édition du mécanisme de reconnaissance GHG-SMART/UMM a été lancée en 2024, en vertu de quoi les étudiantes et étudiants qui avaient obtenu les meilleurs résultats au cours de l'année 2023 ont pu être parrainés pour suivre des études supérieures de niveau master dans le domaine des affaires maritimes (Master ès sciences en gestion de l'énergie marine de l'UMM) en reconnaissance de leurs résultats. Les premières personnes à avoir bénéficié de ce mécanisme sont originaires d'Ouganda et de Zambie, ce qui témoigne de l'engagement pris dans le cadre du projet en vue de renforcer les connaissances spécialisées des PEID et des PMA dans le domaine de la décarbonation des transports maritimes, y compris au sein des PMA dépourvus de littoral.

95 La **quatrième édition du Forum de l'innovation OMI-PNUE-Norvège** s'est tenue les 24 et 25 octobre 2024 au Siège de l'OMI, à Londres, et en ligne. Cette manifestation a servi de plateforme mondiale pour promouvoir l'innovation et accélérer la décarbonation du secteur maritime, en particulier dans les pays en développement. Organisée par l'OMI, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Gouvernement norvégien, cette édition du Forum s'est concentrée sur les recommandations à l'intention des gouvernements et des parties prenantes du secteur maritime, ainsi que sur les questions de financement, la formation des gens de mer, les cadres réglementaires pertinents et les stratégies nationales en matière d'innovation.

96 Le **projet "Future Fuels and Technology" (projet FFT)**, qui vise à garantir la disponibilité future des combustibles et techniques à l'appui de transports maritimes à faibles émissions de carbone ou à zéro émission de carbone, est un projet de partenariat entre l'OMI et le Gouvernement de la République de Corée dont l'objectif est d'appuyer les débats relatifs à la prise de décisions réglementaires qui sont menés dans le cadre du Comité de la protection du milieu marin (MEPC) et de ses organes subsidiaires. Le mois d'avril 2024 a été marqué par le lancement du site Web du projet FFT, qui fonctionne comme un portail d'information en ligne pouvant être utilisé pour promouvoir et diffuser des renseignements actualisés sur les combustibles marine et les techniques à émissions nulles ou quasi nulles. Il permet en particulier aux pays en développement d'accéder plus rapidement à l'information concernant les dernières évolutions en matière de décarbonation des transports maritimes internationaux, ainsi que de promouvoir les moyens de s'engager en faveur d'une transition juste et équitable du secteur.

Portefeuille de projets liés aux océans

97 En février 2024, l'Équateur est devenu le dernier des pays partenaires principaux à achever le cours d'apprentissage en ligne intitulé "Introduction to Marine Biofouling: Impacts and Management of Risks" (Introduction à l'encrassement biologique en mer : répercussions et gestion des risques), marquant ainsi la fin du déploiement de ce cours dans les 12 pays partenaires. Un deuxième cours d'apprentissage en ligne intitulé "Biofouling Management Plans and Record Books" (Plans de gestion de l'encrassement biologique et registres des biofouling), qui est indispensable pour assurer une mise en œuvre efficace des Directives de l'OMI sur l'encrassement biologique, a été déployé en 2023 et en 2024, sachant que Madagascar a été le dernier des pays partenaires principaux à achever cette formation en mars 2024.

98 Une formation pilote sur les opérations effectuées en cale sèche aux fins de la gestion de l'encrassement biologique a été organisée à Maurice les 27 et 28 juin 2024. Lors de cette formation, les participantes et participants ont pu visiter deux bassins de radoub à Port-Louis, à l'occasion d'une visite sur site, et acquérir ainsi des connaissances pratiques relatives à la gestion de l'encrassement biologique. À la suite de cette activité pilote, le cours a été dispensé à des participantes et participants issus des 11 autres pays partenaires principaux, dans le cadre de 10 formations en présentiel.

99 Le **troisième Forum de recherche et développement du projet de partenariats GloFouling**, qui s'est tenu à Busan (République de Corée) du 4 au 8 novembre 2024, a permis à plus de 250 participantes et participants d'échanger au sujet des incidences liées au transfert d'espèces aquatiques envahissantes et a été l'occasion de présenter un certain nombre de techniques de pointe pour la gestion de l'encrassement biologique, telles que les revêtements antisalissure, le nettoyage dans l'eau, les systèmes de prévention de la prolifération des organismes marins et les outils numériques. Cette manifestation a permis également d'aborder d'autres questions, telles que le rendement énergétique, la gestion de l'encrassement biologique à l'intérieur des aires marines protégées et des zones maritimes communes, et les considérations relatives à l'égalité des sexes au sein du secteur, ainsi que de proposer des démonstrations de différentes techniques de nettoyage dans l'eau et d'entretien de la coque.

100 Le **projet TEST Biofouling**, financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), s'appuie sur les travaux accomplis dans le cadre du projet de partenariats GloFouling et vient les compléter en offrant une formation pratique aux mêmes pays partenaires principaux et pays partenaires, tout en mettant l'accent sur la mise en place de projets pilotes de démonstration technologique consacrés à la gestion, à la prévention et au contrôle de l'encrassement biologique aux échelles nationale et régionale. La priorité est accordée aux besoins des régions de l'Afrique, de l'Asie, des Caraïbes et du Pacifique, en étroite collaboration avec les partenaires d'exécution du projet. Ce dernier, qui a vu le jour en janvier 2022 et qui se poursuivra jusqu'en décembre 2026, a été prolongé d'un an à la suite d'un accord conclu sans frais avec la Norvège le 10 avril 2024, ce qui permettra de continuer à assurer la mise en place d'activités de démonstration essentielles et d'appuyer la réalisation des objectifs à long terme fixés dans le cadre du projet.

101 En avril 2024, un cours de formation sur les méthodes d'évaluation des risques et les méthodes d'inspection applicables à l'encrassement biologique a été organisé à l'intention de plusieurs pays de la région de l'Amérique latine, lequel a réuni des participantes et participants venus d'Argentine, du Chili et du Panama. Outre ces pays, 10 pays partenaires sur 14, répartis au sein de trois régions (Afrique, Caraïbes et Pacifique), ont pu prendre part à des activités de renforcement des capacités sur la gestion de l'encrassement biologique.

102 Au mois de juillet de la même année, une activité pilote de démonstration technologique organisée au Panama à l'intention des parties prenantes régionales a permis de présenter des solutions innovantes de gestion de l'encrassement biologique. Un cours de formation sur les méthodes d'évaluation des risques et les méthodes d'inspection applicables à l'encrassement biologique et un atelier à l'intention des femmes travaillant dans le secteur de la gestion de l'encrassement biologique ont également été organisés pour les pays bénéficiaires de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

103 Cette année a également été marquée par le lancement du site Web du projet TEST Biofouling, sur lequel les utilisatrices et utilisateurs peuvent trouver des renseignements actualisés concernant les projets pilotes, ainsi que des supports de formation, un portail d'information sur la technologie et une vidéothèque.

104 Le **programme OceanLitter**, qui porte sur les sources marines de déchets plastiques présents dans le milieu marin, comprend trois projets. Premièrement, le **projet de partenariats GloLitter** OMI/FAO (5,5 millions de dollars des États-Unis, 2020-2025), financé par le Gouvernement norvégien et bénéficiant d'une aide supplémentaire accordée par le Gouvernement australien et le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite, dirige l'action mondiale visant à lutter contre le problème des déchets plastiques présents dans le milieu marin, dans le but d'aider une trentaine de pays à mettre en œuvre l'Annexe V de MARPOL et à appliquer la Stratégie et le Plan d'action de l'OMI visant à traiter le problème des déchets plastiques rejetés dans le milieu marin par les navires. Deuxièmement, le **projet RegLitter**, financé par la République de Corée (5,5 millions de dollars des États-Unis, 2023-2027) et couvrant uniquement la région de l'Asie, s'appuie sur les résultats du projet GloLitter pour fournir une assistance technique visant à améliorer la gestion des déchets plastiques provenant des secteurs des transports maritimes et de la pêche, ainsi que pour soutenir les progrès accomplis par les parties prenantes régionales et la coopération entre ces dernières. Troisièmement, le **projet PRO-SEAS** (7,1 millions de dollars des États-Unis, 2025-2029), financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et intitulé "Plastic Reduction in the Oceans: Sustaining and Enhancing Actions on Sea-based Sources" (Réduction du plastique présent dans les océans : appuyer et renforcer les mesures concernant les sources marines), s'appuie sur le succès du projet GloLitter dans quatre pays spécifiques et s'emploie tout particulièrement à appuyer les activités connexes visant à lutter contre les sources marines de déchets plastiques présents dans les grands écosystèmes marins environnants.

105 En 2024, plusieurs supports de formation et de connaissances essentiels ont été mis au point, permettant d'appuyer directement l'application d'un certain nombre de mesures relevant du Plan d'action de l'OMI visant à traiter le problème des déchets plastiques rejetés dans le milieu marin par les navires (par exemple, les mesures 5, 6, 16 et 30). Un module de formation actualisé sur l'Annexe V de MARPOL a également été mis au point et un partenariat a été établi avec l'UMM afin de créer un cours d'apprentissage en ligne fondé sur ce module. En outre, plusieurs webinaires consacrés à l'élaboration d'une législation nationale et de plans de gestion des déchets dans les ports ont été organisés. À noter que dans la mesure où le programme OceanLitter a été créé en 2024, tous les enregistrements de ces webinaires sont actuellement disponibles sur le site Web du projet GloLitter. Toutefois, ce site Web fera l'objet de travaux de restructuration en 2025 et deviendra le site Web du programme OceanLitter, sachant qu'il contiendra l'ensemble des renseignements relatifs aux trois projets qui relèvent du programme, à savoir les projets GloLitter, RegLitter et PRO-SEAS.

106 Grâce à l'appui accordé dans le cadre du projet GloLitter, sous la direction du Costa Rica, le Plan d'action de la région de l'Amérique centrale visant à traiter le problème des déchets plastiques rejetés dans le milieu marin par les navires a pu être rédigé. En outre, les pays bénéficiaires ont pu élaborer des propositions de jumelages/partenariats avec des pays d'Afrique et d'Amérique du Sud prévoyant notamment :

- .1 d'organiser des activités régionales conjointes qui soient fondées sur la méthode de formation des instructrices et instructeurs;
- .2 de mettre en place des ateliers de renforcement des capacités sur la gestion des déchets dans les ports, y compris pour ce qui est des installations portuaires et de la gestion des déchets portuaires;
- .3 de mettre en place des ateliers consacrés à l'identification et au marquage des engins de pêche qui soient fondés sur la méthode de formation des instructrices et instructeurs;
- .4 de planifier des visites au cours desquelles les représentantes et représentants d'un pays pourront visiter des infrastructures portuaires situées dans un autre pays, de manière à favoriser la mutualisation des connaissances et des compétences spécialisées;
- .5 de mettre en place des ateliers régionaux sur la transposition des instruments de l'OMI dans le droit national; et
- .6 d'appliquer toutes les autres mesures prioritaires qui auront pu être recensées par les pays concernés.

107 En mars 2024, les pays partenaires des projets GloLitter et RegLitter de la région de l'Asie se sont réunis à Hanoï (Viet Nam) dans le cadre de la réunion de l'Équipe spéciale régionale GloLitter/RegLitter pour l'Asie, afin de définir les mesures prioritaires qui permettraient de lutter contre le problème des déchets plastiques présents dans le milieu marin aux échelles nationale et régionale. Cette réunion a permis d'élaborer des propositions de jumelages qui seront soutenues par le projet RegLitter. En avril 2024 s'est tenue à Brasília (Brésil) la réunion de l'Équipe spéciale régionale GloLitter pour l'Amérique latine, au cours de laquelle des représentantes et représentants régionaux des secteurs des transports maritimes et de la pêche ont pu recenser les priorités nationales concernant les sources marines de déchets plastiques présents dans le milieu marin, et établir des partenariats régionaux en vue d'une action concertée.

108 Tout au long de l'année, l'équipe du projet GloLitter a accompagné les autorités de 11 pays sélectionnés dans la conduite de leurs réformes juridiques. Au titre d'un accord de cofinancement conclu entre le projet et le PICT, le projet GloLitter a fourni une assistance dans le cadre de la réunion des parties prenantes du Kenya, qui s'est tenue au mois d'août 2024, en vue d'assurer la participation du public à l'élaboration des projets de textes juridiques portant sur les sources marines de déchets plastiques présents dans le milieu marin.

109 En septembre 2024, le projet RegLitter a fait l'objet d'une présentation officielle lors de la Conférence SMART-C, qui s'est tenue à Busan (République de Corée) dans le cadre de la semaine maritime coréenne (Korea Maritime Week), laquelle a été l'occasion d'exposer les objectifs et les stratégies du projet visant à lutter contre le problème des déchets plastiques rejetés dans le milieu marin par les navires en Asie. En novembre 2024, le programme OceanLitter a été dévoilé lors de la première partie de la cinquième session du Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution par les matières plastiques (INC-5.1), qui s'est tenue à Busan. Près de 2 000 participantes et participants de plus de 170 pays se sont rendus sur le stand promotionnel qui avait été installé pour l'occasion, ce qui a permis de leur présenter les différentes activités menées par l'OMI et la FAO en vue de prévenir le rejet de déchets plastiques dans le milieu marin par les secteurs des transports maritimes et de la pêche et de réduire les sources de pollution du milieu marin par les matières plastiques.

110 En décembre 2024, plusieurs ateliers nationaux et régionaux consacrés à l'élaboration de plans de gestion des déchets dans les ports et à la formation des autorités chargées du contrôle par l'État du port ont été organisés à Maceió (Brésil) et à Kingston (Jamaïque) dans le cadre du projet GloLitter.

111 En décembre 2024, le FEM a annoncé que le lancement du **projet PRO-SEAS** (7,1 millions de dollars des États-Unis, 2025-2029), fruit d'une proposition de l'OMI et de la FAO, avait été approuvé. Ce projet s'appuiera sur les travaux accomplis dans le cadre du projet GloLitter et soutiendra spécifiquement la mise en œuvre des priorités nationales du Kenya, du Costa Rica, de Vanuatu et de la Jamaïque pour ce qui est de prévenir le rejet de déchets plastiques dans le milieu marin par les secteurs des transports maritimes et de la pêche et de réduire les sources de pollution du milieu marin par les matières plastiques.

Élargissement du portefeuille de projets liés au recyclage des navires (SENSREC)

112 Aux mois d'avril et de mai 2024, le **projet SENSREC Bangladesh** de l'OMI, qui vise à promouvoir un recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires au Bangladesh et qui est mené avec l'appui de la Norvège, a permis d'organiser des ateliers de formation nationaux dont l'objectif était de sensibiliser les parties prenantes concernées à la nécessité de garantir un recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires. Ces ateliers, auxquels ont participé plus de 200 parties prenantes, ont porté sur les normes de la Convention de Hong Kong, la gestion des déchets dangereux et le programme sur le travail décent qui a été mis en place par l'Organisation internationale du Travail (OIT), et ils ont été l'occasion d'examiner un certain nombre d'aspects essentiels liés à la sécurité et au bien-être du personnel.

113 En juin 2024, lors d'une manifestation parallèle organisée dans le cadre du TC 74, l'équipe du projet a présenté un manuel visant à sensibiliser les parties prenantes du secteur du recyclage des navires à la question de l'égalité des sexes et à la nécessité de promouvoir l'inclusion des femmes. En juillet 2024, l'équipe du projet SENSREC a organisé un salon de l'emploi au Bangladesh pour encourager les sociétés de recyclage à adopter des politiques de recrutement plus inclusives et à accélérer la prise de mesures visant à assurer la parité hommes-femmes au sein du secteur.

114 Les 3 et 4 juillet 2024, lors d'une conférence internationale organisée à Chattogram sur les débouchés commerciaux et les possibilités d'investissement au sein du secteur du recyclage des navires, le secteur bancaire du Bangladesh a été invité à s'engager à prendre des mesures dans le domaine du recyclage des navires et, à cet égard, l'accent a été mis sur la nécessité d'apporter un soutien financier au secteur afin de garantir la viabilité environnementale et sociale des activités de recyclage des navires. Ce même message a été répété à l'occasion d'une manifestation parallèle intitulée "Waste to Wealth: Unlocking Investment Opportunities in Ship Recycling" (Faire des déchets une richesse, ou comment débloquer des possibilités d'investissement au sein du secteur du recyclage des navires), qui s'est tenue dans le cadre de la huitième édition de la semaine maritime de Hong Kong (Hong Kong Maritime Week), en novembre 2024.

115 Au-delà du Bangladesh, le Pakistan, l'OMI et l'OIT ont lancé le projet sur le recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires au Pakistan (**SENSREC Pakistan**), avec l'appui de la Norvège et de la Chine, dont l'objectif sera de s'inspirer des meilleures pratiques et du succès du projet SENSREC Bangladesh pour aider le Pakistan à appliquer la Convention de Hong Kong. Le projet SENSREC Pakistan sera mis en œuvre en collaboration avec l'OIT.

Le projet de partenariats GloNoise au service de la lutte contre le problème du bruit rayonné sous l'eau par les navires

116 Le **projet de partenariats GloNoise**, à l'initiative conjointe du FEM, du PNUD et de l'OMI, a été officiellement lancé au début du mois de mars 2024 lors d'un atelier organisé spécialement pour l'occasion, que tous les pays participants ont contribué à préparer et qui a permis d'examiner les objectifs fixés dans le cadre du projet en vue de lutter contre le problème du bruit rayonné sous l'eau par les navires.

117 Au cours de sa première année de mise en œuvre, le projet de partenariats GloNoise a jeté des bases solides pour répondre aux préoccupations environnementales croissantes qui avaient été exprimées concernant le problème du bruit rayonné sous l'eau par les navires, en obtenant des résultats durables et significatifs. Grâce à un important cofinancement d'un montant de 19,1 millions de dollars des États-Unis, le projet a permis de constituer des équipes spéciales nationales ayant pour mission d'assurer une gestion efficace du problème du bruit rayonné sous l'eau par les navires au travers d'une approche transdisciplinaire. Des analyses politiques ont été menées aux niveaux mondial, régional et national, couvrant plus de 500 actes juridiques, et un certain nombre de recommandations stratégiques ont été élaborées, lesquelles seront présentées lors de manifestations pertinentes, après leur approbation par le Comité directeur du projet, afin d'apporter un éclairage sur les prochaines étapes réglementaires, mais également pour faire un état des lieux solide de la question, telle qu'elle se présente actuellement. En parallèle, l'équipe du projet a entamé la mise au point d'une boîte à outils en ligne pour aider les six pays bénéficiaires (à savoir l'Argentine, le Chili, le Costa Rica, l'Inde, l'Afrique du Sud et Trinité-et-Tobago) et les pays rattachés au projet dans le cadre de jumelages (à savoir la Géorgie, Madagascar et la Malaisie) à évaluer les incidences du bruit rayonné sous l'eau par les navires et à définir des niveaux de référence nationaux. Outre ces avancées politiques et techniques, l'équipe du projet a déployé des efforts considérables en matière de sensibilisation et de participation des parties prenantes, en organisant 10 manifestations aux niveaux mondial et national, auxquelles ont participé plus de 700 personnes issues de 50 pays et qui ont été marquées par une forte participation féminine.

118 Les étapes clés du projet contribuent également au Plan d'action de l'OMI visant à prévenir et à réduire le bruit rayonné sous l'eau par les navires. Il convient de noter à cet égard que c'est au titre de la phase d'acquisition d'expérience de ce plan que les résultats du projet et les connaissances techniques acquises dans le cadre de ce dernier ont été présentés lors des réunions et des séminaires des différents sous-comités et comités de l'OMI. Ce processus a pris beaucoup d'ampleur au sein du cadre réglementaire de l'OMI, ce qui a conduit à la création d'un groupe de travail par correspondance chargé d'appuyer, pendant la période intersessions, la mise en œuvre du Plan d'action de l'OMI visant à prévenir et à réduire le bruit rayonné sous l'eau par les navires. Dans ce contexte, le projet joue un rôle actif dans la réalisation de quatre missions essentielles du Plan. En outre, le projet a suscité un intérêt de plus en plus marqué chez les parties prenantes du secteur, en vertu de quoi un réseau de partenariat a été mis en place, ce qui pourrait éventuellement déboucher sur la création d'une alliance mondiale du secteur lors de la prochaine phase du projet.

Le programme SMART-C, à l'initiative conjointe de l'OMI et de la République de Corée : un nouveau modèle de collaboration

119 À la fin de l'année 2023, l'OMI et la République de Corée ont officialisé le lancement de leur **programme SMART-C**, un programme de coopération en faveur de transports maritimes durables financé à hauteur de 25,5 millions de won sud-coréens (soit 20 millions de dollars des États-Unis). Cette initiative vise à promouvoir la mise en place de transports maritimes durables et la protection de l'environnement en renforçant les connaissances et les capacités techniques des pays en développement par l'intermédiaire de projets à long terme.

Ainsi, en 2024, cinq nouveaux projets ont vu le jour dans le cadre de ce programme : le projet SMART-C Women, le projet SMART-C Traffic, le projet SMART-C GHG, le projet SMART-C Leaders et le projet RegLitter.

120 Le **projet SMART-C Women** (2023-2026) vise à renforcer l'égalité des sexes et à faciliter l'accès des femmes à l'emploi dans le secteur maritime, en particulier dans les pays en développement de la région de l'Asie et du Pacifique. Il propose des formations dans les domaines de la technologie maritime numérique et de la protection du milieu marin afin d'aider les femmes à développer leurs compétences et à se préparer aux nouvelles perspectives d'emploi dans le secteur maritime. Il prévoit également l'octroi de bourses d'études à l'UMM, de sorte que des femmes puissent acquérir de nouvelles qualifications.

121 Les première et deuxième sessions de formation en ligne, qui se sont tenues respectivement du 17 au 21 juin 2024 et du 1^{er} au 5 juillet 2024, ont rassemblé 25 professionnelles et professionnels du secteur venus de cinq pays asiatiques. Ces sessions ont porté sur tout un ensemble de questions, telles que les règles de l'OMI relatives à la réduction des émissions de GES, le suivi de l'égalité entre les sexes et les difficultés rencontrées par les femmes au sein du secteur maritime. À la suite de cette formation en ligne, une formation visant à promouvoir la place des femmes au sein du secteur maritime a été organisée en présentiel à Busan, au titre du projet SMART-C Women et dans le cadre de l'édition 2024 de la semaine maritime coréenne (Korea Maritime Week), laquelle a permis de couvrir des questions telles que la présence des femmes à des postes de responsabilité, les solutions technologiques respectueuses de l'environnement et la transition numérique dans les ports, offrant ainsi la possibilité aux participantes et participants d'acquérir des compétences clés pour l'avancement de leur carrière.

122 Le **projet SMART-C Traffic** (2023-2026) vise à établir et à piloter un système de régulation du trafic maritime pour les besoins du transport maritime durable (SMART) aux Philippines, un pays en développement pilote. L'objectif du projet est de mettre au point et d'exploiter un service d'e-navigation en ligne capable d'analyser et de gérer efficacement les renseignements sur la sécurité maritime dans un environnement en ligne. Mené en collaboration avec les Philippines, ce projet a permis de jeter les bases d'une évaluation des besoins dans ce domaine.

123 Le **projet SMART-C GHG** (2023-2027) est axé sur le renforcement des capacités de deux pays pilotes situés en Asie (à savoir le Viet Nam et les Philippines), de sorte qu'ils puissent chacun élaborer leur propre plan d'action national et appliquer la Stratégie de l'OMI concernant les GES. Ce projet vise à appuyer la mise en œuvre des règles relatives à la réduction des émissions de GES provenant des transports maritimes, en renforçant les capacités nécessaires à la collecte, à la gestion et à l'analyse des données de référence sur les émissions, conformément à la Stratégie de l'OMI de 2023 concernant les GES. Le projet a été officiellement lancé au mois de février, lors de réunions organisées spécialement pour l'occasion aux Philippines et au Viet Nam, sachant que ces deux pays ont désormais désigné des points de contact nationaux pour la mise en œuvre du projet.

124 Dans le cadre du projet SMART-C GHG, un plan d'action pour l'égalité des sexes a été élaboré pour faire en sorte que la question de l'égalité des sexes soit prise en compte dans les efforts de décarbonation du secteur maritime. Ce plan met l'accent sur le renforcement des capacités, le développement des compétences de direction, l'accès au financement et la collecte de données relatives au sexe des parties prenantes, l'objectif étant de promouvoir la place des femmes au sein du secteur maritime et dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques. Parmi les principales initiatives mises en place dans le cadre de ce projet, on recense notamment des programmes de formation ciblés, des possibilités de mentorat et la création d'une communauté des femmes qui œuvrent en faveur de la réduction

des émissions de GES, dont le but est de favoriser l'échange de connaissances. Le projet s'efforce également d'assurer une représentation des femmes à hauteur de 30 % au sein des organes de décision et soutient la désignation de défenseuses de la cause climatique ("Climate Champions") pour plaider en faveur de politiques climatiques plus inclusives. En outre, des mécanismes de collecte de données ventilées par sexe permettront de suivre la participation des femmes à l'établissement des stratégies de réduction des émissions de GES, garantissant une répartition équitable des bénéfices de l'action climatique. Grâce à toutes ces mesures, le projet SMART-C GHG contribue activement à un avenir maritime plus inclusif et durable.

125 Le **projet SMART-C Leaders** (2023-2027) est axé sur le renforcement des capacités des PEID du Pacifique, l'objectif étant de renforcer l'aptitude de ces derniers à mettre en œuvre les conventions de l'OMI. Il vise tout particulièrement à améliorer leurs compétences dans les domaines de l'inspection des navires, du contrôle par l'État du port et de l'inspection par l'État du pavillon, ainsi qu'à les aider à appliquer les plans d'action corrective qui sont établis à l'issue des audits effectués au titre du Programme d'audit des États Membres de l'OMI. En novembre 2024, des fonctionnaires de 11 pays insulaires du Pacifique ont participé à un atelier régional organisé aux Fidji par l'OMI et la CPS dans le cadre du projet SMART-C Leaders. Cet atelier s'est concentré sur les conclusions des audits effectués au titre du Programme d'audit des États Membres de l'OMI, les plans d'action corrective, le respect des dispositions du Code d'application des instruments de l'OMI (Code III), la promotion de la coopération à l'échelle régionale et le renforcement de la gouvernance maritime dans le Pacifique.

126 La **Conférence SMART-C**, qui s'est tenue à Busan (République de Corée) le 11 novembre 2024, a permis de mettre en lumière les progrès qui avaient été accomplis par les pays bénéficiaires en vue de favoriser la mise en place de transports maritimes durables. Lors de cette manifestation, des représentantes et représentants de pays du monde entier ont présenté des solutions visant à rendre les transports maritimes internationaux plus respectueux de l'environnement. Les délégations de l'Indonésie, des Philippines, du Sri Lanka, des Tonga, de Vanuatu et du Viet Nam ont ainsi présenté les progrès qui avaient pu être accomplis au sein de leur pays grâce au programme SMART-C de l'OMI, notamment dans les domaines de l'égalité des sexes, du développement des compétences de direction, de la prévention des accidents de mer et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des transports maritimes. Cette conférence, organisée par l'OMI en collaboration avec le Ministère des océans et de la pêche de la République de Corée, a été l'occasion de mettre en avant les projets SMART-C Women, SMART-C Traffic, SMART-C Leaders, et SMART-C GHG, qui visent à renforcer les capacités techniques des pays en développement. Les exposés réalisés par les pays se sont concentrés sur des questions telles que les activités de formation maritime organisées à l'intention des femmes, l'enseignement dispensé aux dirigeantes et dirigeants maritimes de demain et les stratégies nationales mises en œuvre en vue de réduire les émissions de GES provenant des navires. Les participantes et participants ont aussi pu mettre en commun leurs connaissances et échanger leurs points de vue à l'égard de ces différentes questions. L'OMI a réaffirmé qu'elle était engagée à poursuivre sa collaboration avec les pays bénéficiaires de manière à assurer une mise en œuvre efficace des projets SMART-C sur le terrain.

Projets liés à la sûreté maritime

127 Le **programme intitulé "Sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre"** continue d'appuyer la mise en place d'activités de renforcement des capacités axées sur la fourniture d'une assistance directe aux États Membres de la région, afin que ces derniers puissent développer et renforcer leurs moyens de faire face aux menaces qui pèsent sur la sûreté maritime et aux difficultés qui surviennent au sein de leur espace maritime. Ce programme est financé au moyen des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale de l'OMI pour la sûreté maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre et de contributions bilatérales.

128 Grâce à une contribution du Gouvernement du Royaume-Uni, l'OMI continue de mettre à disposition un spécialiste pour aider les États Membres du golfe de Guinée à poursuivre la mise en œuvre du Code de conduite de Yaoundé, qui a été signé le 25 juin 2013 par les 25 États Membres qui composent la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Commission du golfe de Guinée (CGG). L'objectif premier est d'instaurer une coopération régionale durable en matière de sûreté maritime en améliorant la gouvernance dans ce domaine, ce qui permettra de renforcer la lutte contre la criminalité maritime et d'assurer l'efficacité des procédures judiciaires dans les cas d'actes de piraterie et de vols à main armée à l'encontre des navires. Pour ce faire, il est nécessaire d'adopter une approche faisant intervenir l'ensemble des pouvoirs publics, de continuer à appuyer l'architecture régionale du Code de conduite de Yaoundé et de coordonner efficacement les efforts déployés par les partenaires régionaux et internationaux. En 2024, l'OMI s'est associée au Ministère des transports du Royaume-Uni pour organiser un atelier consacré aux stratégies de sûreté maritime, en collaboration avec la Nigerian Maritime Administration and Safety Agency (NIMASA). Au cours de cet atelier, qui s'est tenu à Lagos (Nigéria), le registre des risques de l'OMI a été présenté comme un outil permettant de tenir compte des menaces les plus récentes en matière de sûreté maritime et, ainsi, d'actualiser les stratégies de sûreté maritime et les plans de mise en œuvre connexes.

129 En outre, grâce à une aide financière accordée par la République de Corée, l'OMI a pu améliorer les moyens de communication entre le Centre multinational de coordination maritime (MMCC) de la zone F de la CEDEAO, situé à Accra (Ghana), et les Centres d'opérations maritimes rattachés à cette zone, ainsi que la qualité des communications en ondes décamétriques (HF) établies avec les navires marchands exploités dans le golfe de Guinée. Ce projet vise à remédier au manque de moyens de communication HF dans le golfe de Guinée et à promouvoir la sécurité et la sûreté maritimes dans le domaine maritime en Afrique de l'Ouest et du Centre. Un projet de suivi utilisant le financement accordé par la République de Corée est en cours dans la zone D de la CEEAC (couverte par le MMCC de Douala et les Centres d'opérations maritimes qui y sont rattachés), lequel a facilité la livraison de matériel HF dans la région, dont l'installation est prévue pour le deuxième trimestre de 2025.

130 Les 8 et 9 octobre 2024, l'OMI a organisé une conférence internationale intitulée "Maritime Security 2024: Innovations and Partnerships for the Future" (Sûreté maritime 2024 : innovations et partenariats pour l'avenir). Cette conférence, financée par le Gouvernement allemand dans le cadre du projet "Boosting African Implementation of the YCoC" (Accélérer la mise en œuvre du Code de conduite de Yaoundé en Afrique), également connu sous le nom de projet BAY, a été accueillie par le Gouvernement caboverdien et a été marquée par la participation de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et du Centre Atlantique. En 2024, le projet BAY a aussi permis d'appuyer la rédaction de la stratégie maritime régionale de la CGG, ainsi que de mener des missions consultatives sur la sûreté maritime en Angola, au Ghana et en Sierra Leone.

131 En décembre 2024, l'OMI a conclu un accord de 2 millions d'euros avec l'UE en vue de financer le déploiement du projet Safe Seas en Afrique, au titre de l'objectif stratégique 4, intitulé "Maritime Unity – Strengthening Coordination in the Gulf of Guinea" (Unité maritime – Renforcement de la coordination dans le golfe de Guinée). D'une durée de 36 mois, ce projet a pour objectif de contribuer à l'établissement d'un contexte de sûreté maritime efficace et durable en Afrique, notamment grâce à l'élaboration d'un plan d'engagement global visant à ce que le golfe de Guinée puisse bénéficier d'un soutien de haut niveau.

132 Le **programme de mise en œuvre du Code de conduite de Djibouti** a continué d'aider les États Membres de l'océan Indien occidental et du golfe d'Aden à renforcer leurs capacités de lutte contre la piraterie et les autres menaces pesant sur la sûreté maritime. Depuis novembre 2023, la dégradation de la situation en matière de sûreté dans la zone de la mer Rouge est source de préoccupation, notamment dans le contexte du Code de conduite de Djibouti, et la communauté internationale s'efforce de trouver des solutions durables pour y remédier. Ainsi, le début de l'année 2024 a été marqué par la nécessité absolue de s'attaquer aux causes profondes des menaces qui pèsent sur la sûreté maritime dans cette zone.

133 En 2024, l'accent a été mis sur le respect des priorités qui avaient été approuvées lors de la réunion de haut niveau du Cap, qui s'était tenue en octobre 2023, y compris en ce qui concernait le plan d'action en huit points dans lequel étaient recensés les besoins et les domaines prioritaires qui permettraient de garantir une application complète du Code. Parmi ces priorités figuraient la nécessité de mettre en œuvre la stratégie et la feuille de route pour la mise en place d'un réseau d'échange de renseignements dans le cadre du Code de conduite de Djibouti, ainsi que d'établir des liens entre les centres nationaux et les centres régionaux et d'encourager la coordination des opérations en mer pour favoriser une représentation exhaustive du domaine maritime et de la chaîne d'action. Il était également prévu, au titre de ces priorités, d'améliorer la coordination des efforts de renforcement des capacités, y compris dans les sous-domaines thématiques nouvellement recensés, et de prendre des mesures pour faire face aux menaces nouvelles et émergentes, notamment compte tenu de la crise actuelle en mer Rouge et de la résurgence de la piraterie dans la région. Le plan d'action en huit points prévoit également l'élaboration d'une stratégie régionale de sûreté maritime, qui apparaît comme essentielle pour s'assurer que les faiblesses recensées dans le domaine de la sûreté maritime sont classées et évaluées sur la base de critères uniformes dans l'ensemble de la région. Les États participants se sont efforcés, à titre prioritaire, de poursuivre leur action visant à renforcer les capacités nationales, tout en respectant le principe de l'OMI consistant à adopter une approche qui fasse intervenir l'ensemble des pouvoirs publics.

134 Les États signataires ont maintenu un calendrier d'activités bien rempli, comprenant les réunions du Comité directeur, les activités du Groupe de travail 1, qui a été l'initiateur de la mise en place du réseau d'échange de renseignements dans le cadre du Code de conduite de Djibouti, y compris pour la création de centres nationaux interinstitutions d'échange de renseignements maritimes dans tous les États participants, et les activités du Groupe de travail 2 sur la coordination des activités de renforcement des capacités, qui a été élargi pour couvrir les différents domaines thématiques envisagés dans l'Amendement de Djedda. L'année 2024 s'est avérée être une année unique, car les États signataires ont également participé de façon active à l'élaboration des propositions et aux activités de collecte de fonds menées après l'épuisement du Fonds d'affectation spéciale pour le Code de conduite de Djibouti.

135 Les États signataires ont maintenu un bon niveau de collaboration avec les partenaires internationaux dans le cadre du Forum des amis du Code de conduite de Djibouti, afin de s'assurer que l'assistance et l'appui techniques fournis étaient fondés sur les lacunes et les priorités recensées dans la matrice de coordination du renforcement des capacités élaborée au titre du Code de conduite de Djibouti et hébergée sur le portail réservé aux membres du site Web du Code de conduite de Djibouti. En outre, les États signataires ont bénéficié du soutien du Secrétaire général de l'OMI pour organiser leur toute première table ronde des donateurs en marge du MEPC 82, au cours de laquelle les partenaires ont pu avoir des échanges constructifs et, pour la plupart d'entre eux, proposer une aide concrète aux fins de l'application du Code. En novembre 2024, la réunion de haut niveau qui s'est tenue à Dar es-Salaam a approuvé la création d'un troisième groupe de travail (Groupe de travail 3) sur la coordination des opérations en mer, qui permettra à des chefs de marines nationales et à des partenaires internationaux du secteur naval de se réunir pour évoquer les aspects pratiques relatifs à la coordination des opérations lorsque des incidents se produisent en mer.

Par ailleurs, cette réunion de haut niveau a été l'occasion de rappeler aux États signataires qu'ils devaient achever l'élaboration de leur stratégie nationale en matière de sûreté maritime au titre du Code de conduite de Djibouti, ainsi que de souligner qu'il était nécessaire d'encourager la coordination des opérations en mer et de tirer pleinement parti des synergies pour faire face aux menaces croissantes qui pesaient sur la sûreté maritime.

136 Le **programme régional pour la sûreté maritime dans la zone de la mer Rouge**, financé par l'Union européenne (5,25 millions d'euros au total pour l'OMI), a été lancé en février 2021 à Djibouti. Dans le cadre de ce programme, l'OMI mène des actions coordonnées avec INTERPOL, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), à l'appui des pays participants, à savoir Djibouti, l'Éthiopie, la Somalie, le Soudan et le Yémen, afin de renforcer les capacités de ces pays et de promouvoir des normes de sécurité et de sûreté adéquates pour les autorités maritimes, portuaires et terrestres chargées de l'application de la loi, conformément aux objectifs fixés dans la Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique à l'horizon 2050.

137 Aussi, toujours dans le cadre de ce programme, l'OMI fournit une assistance ciblée pour répondre aux menaces croissantes que constituent le terrorisme, la piraterie, les vols à main armée, la contrebande et les autres activités illicites en mer, et elle prend des mesures visant à protéger les navires et les ports dans la zone de la mer Rouge. Ce programme répond notamment aux demandes qu'un certain nombre de Gouvernements contractants à la Convention SOLAS ont formulées quant à l'application des prescriptions énoncées dans le chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et dans le Code ISPS, ainsi que d'autres mesures de sûreté maritime de l'OMI.

138 Au cours de l'année 2024, les travaux de l'OMI ont été axés sur la nécessité d'améliorer la mise en œuvre du Code ISPS au niveau stratégique, c'est-à-dire en aidant les pays participants à adopter une approche de la sûreté maritime qui fasse intervenir l'ensemble des pouvoirs publics et en favorisant la coopération entre les organismes publics ayant un intérêt dans la sûreté maritime. Les activités menées ont permis de promouvoir la mise en place de comités nationaux de sûreté maritime en Somalie et au Yémen, favorisant ainsi l'amélioration des processus de prise de décisions, d'élaboration des politiques et d'application des instruments en matière de sûreté maritime au sein de ces pays. Des avis spécialisés ont également été dispensés aux autorités de plusieurs ports sélectionnés de la mer Rouge, y compris à celles du port d'Aden (Yémen), afin de les aider à procéder à des évaluations de la sûreté de leurs installations portuaires (PFSA), à élaborer des plans de sûreté (PFSP) et, en se fondant sur la méthode de formation des instructrices et instructeurs, à proposer des formations relatives au Code de conduite de Djibouti aux agents de sûreté des installations portuaires et aux membres du personnel portuaire chargés d'accomplir des tâches spécifiques liées à la sûreté. Des enquêtes de sûreté ont été menées sur place dans des installations portuaires désignées dans les ports de Berbera et de Boosaaso, en Somalie, dans le but d'améliorer la mise en œuvre du chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et du Code ISPS et d'établir des comités de sûreté portuaire. Un forum mixte sur l'application du droit maritime et le dialogue entre les parties prenantes, auquel ont participé les trois partenaires d'exécution (à savoir l'OMI, l'ONUDC et INTERPOL), ainsi que Djibouti, l'Éthiopie, le Soudan, la Somalie et le Yémen, a permis de renforcer la compréhension du contexte maritime régional et de promouvoir le dialogue et l'échange de renseignements entre les parties prenantes du sud de la mer Rouge et du golfe d'Aden.

139 Depuis 2020, année au cours de laquelle l'OMI a signé un accord avec l'ONUDC en vertu duquel elle a acquis le statut de partenaire d'exécution (aux côtés de l'ONUDC et d'INTERPOL), l'OMI n'a cessé de mener des activités au titre du projet financé par l'UE sur **la sûreté portuaire et la sécurité de la navigation en Afrique orientale et australe et dans l'océan Indien**.

140 Ce projet de sûreté portuaire, dont la quatrième année vient de s'achever, a été prolongé jusqu'en mai 2026. En 2024, l'accent a été mis sur la formation dans le domaine du contrôle et du respect des dispositions du chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et du Code ISPS (plus particulièrement des prescriptions relatives au contrôle par l'État du port), sachant que des activités de formation ont été organisées dans ce domaine à Madagascar et en Namibie, ainsi que sur l'aide apportée aux fins de la réalisation des évaluations de la sûreté des installations portuaires (PFSA) et de l'élaboration des plans de sûreté des installations portuaires (PFSP), comme cela a été le cas en Angola. À noter qu'en Angola, aux Comores, au Kenya, à Madagascar, à Maurice et en République-Unie de Tanzanie, une formation complémentaire a été dispensée à des membres du personnel portuaire à différents niveaux, y compris à des agents de sûreté des installations portuaires (PFSO), ainsi qu'à d'autres membres du personnel portuaire, qu'ils soient chargés d'accomplir des tâches spécifiques liées à la sûreté ou de sensibiliser aux questions de sûreté.

141 Les pays participants ont pris part à des exercices nationaux de simulation et suivi une formation aux audits de sûreté prévus dans le cadre du Code ISPS, un appui ayant été accordé à cet égard par les comités nationaux de sûreté maritime. En outre, un exercice conjoint de simulation a été organisé au Kenya par les trois partenaires d'exécution (à savoir l'OMI, l'ONUDC et INTERPOL) afin de souligner l'importance d'adopter une approche de la sûreté maritime qui fasse intervenir l'ensemble des pouvoirs publics, ainsi que de faciliter l'échange de renseignements. À noter que la Commission de l'océan Indien et les pays participants étaient eux aussi représentés lors de cette manifestation.

APPENDICE

Activités menées dans le cadre du PICT en 2024

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
PROGRAMMES RÉGIONAUX										
Programme d'appui au développement maritime, Afrique (anglophone)										
Atelier régional sur le Code pour les enquêtes sur les accidents et la communication de renseignements y relatifs	Achevé	octobre	Lagos, Nigéria	L'activité a permis de promouvoir et d'améliorer la mise en œuvre effective par le développement des capacités institutionnelles et des ressources humaines dans le domaine des enquêtes sur les accidents et de l'établissement de rapports, ainsi que de renforcer la coopération entre les États Membres.	Cabo Verde, Gambie, Guinée équatoriale, Libéria, Nigéria, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone	24	0	0	Sécurité maritime	Oui
Annulé - Traduction en anglais du cours d'apprentissage en ligne intitulé "Initiation au Code ISM"	Annulé		À domicile (Suède)						N/A	
Fourniture de publications de l'OMI à des instituts de formation maritime	Annulé		Londres (Royaume-Uni)						N/A	
Séminaire régional sur la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux	Achevé	avril	Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie)	Les participants ont été initiés aux directrices pertinentes de l'OMI et à l'importance de la sécurité des transbordeurs nationaux et des navires non soumis aux conventions.	Afrique du Sud, Cabo Verde, Cameroun, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Madagascar, Maroc, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Togo	0	0	83	Sécurité maritime	Oui
Atelier régional sur le Code pour les enquêtes sur les accidents et la communication de renseignements y relatifs	Achevé	avril	En ligne	Les participantes et participants ont été informés des derniers faits nouveaux en matière d'enquêtes sur les accidents, à l'appui de la conduite efficace et systématique d'enquêtes et de signalements en cas d'accidents de mer dans la région.	Libéria	18	0	0	Sécurité maritime	Oui
Annulé - Atelier national sur les utilisations alternatives à l'immersion de déchets dans le cadre du Protocole de Londres	Annulé		Le Cap (Afrique du Sud)		Afrique du Sud				N/A	

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier national sur la mise en œuvre du Protocole de Londres	Achevé	décembre	Mombasa (Kenya)	Les participants ont été sensibilisés à toutes les questions (juridiques, techniques, administratives) pour soutenir la mise en œuvre du Protocole de Londres, en mettant l'accent sur les aspects liés au changement climatique.	Kenya	24	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Mission d'évaluation des besoins sur le guichet unique maritime	Achevé	août	Monrovia (Libéria)	Établissement d'un rapport détaillé contenant une analyse du système en place au sein du pays et des recommandations sur l'architecture dudit système ont été faites au pays bénéficiaire, afin de l'aider à satisfaire aux prescriptions applicables au système de guichet unique maritime.	Libéria				Simplification des formalités	Non
Formation de formateurs pour les instructeurs d'anglais maritime	Achevé	septembre	Accra (Ghana)	Renforcement vérifiable de la capacité à mettre en œuvre la Convention STCW de 1978 grâce aux connaissances essentielles acquises par les participants.	Ghana	24	0	0	Sécurité maritime	Non
Séminaire national sur la facilitation du trafic maritime international	Achevé	septembre	Durban (Afrique du Sud)	Les connaissances des participants ont été améliorées pour résoudre les problèmes détectés par le Ministère sud-africain des transports, grâce au renforcement des capacités et à la mise en place de la coopération interinstitutionnelle nécessaire, facilitant ainsi la mise en œuvre rapide du système de guichet unique maritime.	Afrique du Sud	0	0	43	Simplification des formalités	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Septième Conférence de l'Association des Administrations maritimes africaines (AAMA) – Appui à la participation des États Membres de l'Afrique	Achevé	novembre	Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie)	La conférence s'est concentrée sur l'amélioration des connaissances et des progrès dans le domaine du transport maritime, des instruments de l'OMI et de la Stratégie AIM 2050 de l'Union africaine. Elle comprenait également un examen des progrès accomplis, l'adoption de nouvelles résolutions, des feuilles de route pour le renforcement des capacités, des partenariats stratégiques et la coopération régionale. L'objectif était d'aligner les secteurs maritimes africains sur les normes mondiales, de renforcer la coopération technique et de promouvoir la coopération régionale.	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Cabo Verde, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Togo, Zambie, Zimbabwe	0	0	51	Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Annulé - Atelier national sur les devoirs et responsabilités des États du port, du pavillon et côtiers	Annulé		Banjul (Gambie)		Gambie				N/A	
Traduction en anglais du cours d'apprentissage en ligne intitulé "Initiation au Code ISM"	Annulé		À domicile (France)						N/A	
L'OMI a appuyé l'élaboration d'une proposition de zone maritime particulièrement vulnérable (PSSA) autour des côtes de Maurice et de l'île Rodrigues,	Achevé	septembre	À domicile (Royaume-Uni)	Compréhension renforcée du processus d'identification et de désignation d'une PSSA, y compris de la procédure à suivre pour soumettre une proposition de PSSA à l'OMI.	Maurice				Protection du milieu marin	Oui
Assistance technique à Maurice – Examen du projet de législation pour la mise en application de la Convention SOLAS	Achevé	avril	À domicile (Royaume-Uni)	L'efficacité du projet de législation pour la mise en application de la Convention SOLAS fourni par Maurice a été examinée et évaluée. Des retours d'information et des recommandations ont été transmis à cet État Membre de sorte que ses rédacteurs nationaux puissent poursuivre l'élaboration dudit projet.	Maurice				Réglementation maritime	Oui
Programme d'appui au développement maritime, Afrique (francophone)										

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Mission d'évaluation des besoins sur le guichet unique maritime	Achevé	juin	Abidjan (Côte d'Ivoire)	Établissement d'un rapport détaillé contenant une analyse du système en place au sein du pays et des recommandations sur l'architecture dudit système ont été faites à l'État Membre, afin de l'aider à satisfaire aux prescriptions applicables au système de guichet unique maritime.	Côte d'Ivoire				Simplification des formalités	Oui
Mission d'évaluation des besoins sur le guichet unique maritime	Achevé	octobre	Conakry (Guinée)	Établissement d'un rapport détaillé contenant une analyse du système en place au sein du pays et des recommandations sur l'architecture dudit système ont été faites à l'État Membre, afin de l'aider à satisfaire aux prescriptions applicables au système de guichet unique maritime.	Guinée				Simplification des formalités	Oui
Atelier national sur la sécurité des navires non soumis à la Convention, des transbordeurs nationaux et des navires de pêche	Achevé	août	Abidjan (Côte d'Ivoire)	L'atelier a contribué à la promotion et à l'amélioration des aspects de la sécurité maritime liés aux navires non visés par le chapitre 1 de la Convention SOLAS de 1974 en relation avec les aspects de la sécurité des transbordeurs nationaux.	Côte d'Ivoire	26	0	0	Sécurité maritime	Oui
Mise au point de matériel promotionnel pour sensibiliser aux questions maritimes, ainsi qu'aux activités et projets de coopération technique	Achevé	décembre	Londres (Royaume-Uni)	Les fonds ont été utilisés pour couvrir le coût des bannières pour l'atelier informel et l'exposition organisés en marge du TC 74.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Atelier régional à l'appui de la mise en œuvre de la Convention sur la gestion des eaux de ballast et la Convention sur les systèmes antisalissure	Achevé	mai	Antananarivo (Madagascar)	Connaissances et compétences accrues des participants concernant les aspects pertinents de la mise en œuvre des Conventions BWM et AFS.	Madagascar	30	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Atelier régional à l'appui de la mise en œuvre de la Convention sur la gestion des eaux de ballast	Achevé	mai	Edea (Cameroun)	Renforcement de la sensibilisation des participantes et participants aux aspects pertinents de la Convention BWM et de leurs connaissances et compétences en la matière, en vue d'accroître l'application efficace et le contrôle du respect de la Convention BWM, ainsi que la mise en œuvre des directives connexes. Élargissement du réseau de spécialistes formés à la gestion et au contrôle des eaux de ballast.	Cameroun	31	0	0	Protection du milieu marin	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Appui de l'OMI à la Conférence régionale GI WACAF sur la préparation aux déversements d'hydrocarbures et la lutte contre ces déversements	Achevé	novembre	Lomé (Togo)	Cette activité a permis de renforcer considérablement les capacités de pays participant au projet GI WACAF à intervenir en cas de déversement d'hydrocarbures en mer. Renforcement des connaissances sur les sujets liés à la préparation aux déversements d'hydrocarbures et à la lutte contre ces déversements, en vue d'améliorer les compétences techniques et de renforcer les capacités à l'échelle nationale. En outre, les participants ont bénéficié d'une mise en réseau avec des spécialistes du monde entier, ce qui a facilité l'établissement de relations de collaboration et l'échange d'informations sur la lutte contre les déversements d'hydrocarbures.	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Cabo Verde, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mauritanie, Namibie, Nigéria, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Togo	76	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Atelier national sur l'élaboration d'une stratégie sur les émissions de GES provenant des transports maritimes et d'un plan de mise en œuvre	Annulé		Yaoundé (Cameroun)		Cameroun				N/A	
Atelier national sur le niveau 3 de l'OPRC et la planification d'urgence	Achevé	juin	Moroni (Comores)	Familiarisation avec l'importance d'un cadre national efficace pour la préparation et l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, y compris la communication, ainsi qu'avec les rôles et les responsabilités qui doivent être assumés avant et pendant un déversement d'hydrocarbures, en particulier l'importance d'une collaboration efficace entre de nombreuses parties prenantes différentes. Élaboration d'un plan d'action visant à faciliter l'actuelle mise au point d'un cadre national efficace pour la préparation aux déversements d'hydrocarbures et la lutte en la matière.	Comores	24	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Atelier national sur les conventions relatives à la responsabilité et à l'indemnisation	Achevé	octobre	Yaoundé (Cameroun)	Les participants ont eu un aperçu complet des conventions sur la responsabilité et l'indemnisation. L'atelier a permis de renforcer la sensibilisation aux principes de responsabilité et d'indemnisation nécessaires à la transposition intégrale des traités pertinents dans le droit national ainsi que la compréhension de ces principes. Une visite du nouveau port de Kribi a été organisée afin de rencontrer les autorités portuaires et de discuter en particulier des réceptions de cargaisons de SNPD - un aspect important de l'entrée en vigueur de la Convention SNPD de 2010.	Cameroun	44	0	0	Réglementation maritime	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Formation nationale sur les instruments nécessaires aux gestionnaires pour une mise en œuvre réussie de la Convention STCW	Achevé	mai	Yaoundé (Cameroun)	Renforcement de la capacité à mettre en œuvre la Convention STCW de 1978 grâce aux connaissances essentielles acquises par les participants.	Cameroun	31	0	0	Sécurité maritime	Oui
Appui de l'OMI à l'atelier national sur la sécurité des navires non soumis à la Convention, des transbordeurs nationaux et des navires de pêche organisé par l'OMAO	Achevé	juillet	Libreville (Gabon)	L'OMI a financé la participation d'un spécialiste en vue de promouvoir et de renforcer les aspects de la sécurité maritime liés aux navires non visés par le chapitre 1 de la Convention SOLAS de 1974 en relation avec les aspects de la sécurité des transbordeurs nationaux.	Angola, Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo				Sécurité maritime	Oui
Formation nationale sur le Code pour les enquêtes sur les accidents et la communication de renseignements y relatifs	Achevé	décembre	Antananarivo (Madagascar)	L'atelier a permis de promouvoir et d'améliorer la mise en œuvre effective par le développement des capacités institutionnelles et des ressources humaines dans le domaine des enquêtes sur les accidents et de l'établissement de rapports, ainsi que de renforcer la coopération entre les États Membres.	Madagascar	31	0	0	Sécurité maritime	Oui
Atelier national sur le Protocole de Londres	Achevé	mai	Antananarivo (Madagascar)	Les participants ont été sensibilisés à toutes les questions (juridiques, techniques, administratives) pour soutenir la mise en œuvre du Protocole de Londres, en mettant l'accent sur les aspects liés au changement climatique.	Madagascar	22	0	0	Protection du milieu marin	Non
Formation nationale sur l'application des instruments par l'État du pavillon	Achevé	mars	Antananarivo (Madagascar)	Cette activité a permis aux participants d'acquérir les compétences et les connaissances essentielles requises pour remplir les devoirs et les obligations d'un État du pavillon, tels qu'ils sont énoncés dans les conventions respectives de l'OMI.	Madagascar	32	0	0	Sécurité maritime	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Mission d'évaluation des besoins sur le guichet unique maritime	Achevé	janvier	Lomé (Togo)	Établissement d'un rapport détaillé contenant une analyse du système en place de guichet unique maritime et des recommandations sur l'architecture dudit système ont été faites à l'État Membre, afin de l'aider à satisfaire aux prescriptions applicables au système.	Togo				Simplification des formalités	Oui
Traduction en français du cours d'apprentissage en ligne intitulé "Initiation au Code ISM"	Achevé	janvier	À domicile (France)	Le cours d'apprentissage en ligne "Introduction au Code ISM" a été traduit de l'espagnol vers le français.					Sécurité maritime	Oui
Soutien technique aux fins de la révision et l'élaboration définitive du cours d'apprentissage en ligne intitulé "Initiation au Code ISM" en anglais et en français	En cours		À domicile (France)						N/A	Oui
Appui au développement maritime, États arabes et Méditerranée										
Présence régionale - Soutien au Bureau de présence régionale de l'OMI dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA)	Achevé	décembre	Alexandrie (Égypte)	Le processus de recrutement pour le poste de coordonnateur régional pour la région MENA est terminé. Une mission préparatoire d'une délégation de l'OMI est prévue à Alexandrie, en Égypte, pour s'assurer que toutes les recommandations du rapport de l'UNDSS ont été respectées et que les locaux du bureau de présence régionale sont adaptés à l'usage prévu, et pour présenter officiellement le coordonnateur régional aux autorités maritimes compétentes, au PNUD et au coordonnateur résident des Nations unies afin d'assurer une collaboration future efficace. Le Secrétaire général inaugurera officiellement le bureau de présence régionale le 20 janvier 2025, pour marquer le début d'une nouvelle ère dans la fourniture d'assistance technique aux États arabes de la région MENA.	Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie, Yémen				Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Cours régional de formation sur l'évaluation, l'examen et la délivrance de titres aux gens de mer (cours type 3.12 de l'OMI)	Achevé	novembre	Manama (Bahreïn)	Mise en œuvre efficace et renforcée de la Convention STCW par les administrations maritimes et les établissements de formation maritime Révision et mise à jour des programmes de formation; renforcement des connaissances, des aptitudes et des compétences des formateurs directement responsables de l'enseignement et de la formation dispensés aux gens de mer au sein des pays participants.	Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Iraq, Jordanie, Libye, Maroc, Oman, Tunisie	20	0	0	Sécurité maritime	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier national de niveau 3 de l'OPRC	Achevé	août	En ligne	Les participants se sont familiarisés avec les conséquences potentielles d'événements majeurs de pollution par les hydrocarbures et l'importance de disposer d'un cadre national efficace pour lutter contre les déversements d'hydrocarbures. Des discussions ont également eu lieu sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan national d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures au Liban et des recommandations ont été formulées sur la voie à suivre. L'atelier a offert aux participants une occasion précieuse de travailler en réseau afin de renforcer la coopération et de stimuler une approche collaborative de la préparation aux déversements d'hydrocarbures et de la lutte contre ces déversements.	Liban	21	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Atelier régional sur l'échange de données, la surveillance et la notification dans le domaine de la pollution des mers par les hydrocarbures et les SNPD (MEDEXPOL 2024)	Achevé	septembre	Floriana (Malte)	Renforcement de la coopération dans le domaine de la préparation et de l'intervention en cas de pollution des mers par les navires (hydrocarbures et substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD)), ainsi que de la surveillance de la pollution aiguë dans la région méditerranéenne, grâce à l'expertise et à l'expérience des participants, ce qui pourrait aboutir à l'adoption d'un ensemble de manuels, d'outils et de modèles.	Belgique, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, France, Grèce, Israël, Italie, Libye, Malte, Maroc, Monténégro, Royaume-Uni, Slovaquie, Tunisie	19	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Mission d'évaluation des besoins sur le guichet unique maritime	Achevé	juillet	Bassora (Iraq)	La mission menée par les consultants a abouti à une analyse complète des formalités et procédures actuelles liées à l'accomplissement des formalités concernant les navires et à l'engagement des parties prenantes dans le port d'Umm Qasr. Les principales conclusions indiquent qu'il est nécessaire d'améliorer la visibilité, la numérisation et la coordination des parties prenantes. Les recommandations comprennent une mise en œuvre progressive du guichet unique maritime, du système communautaire portuaire et du guichet unique national, soutenue par une volonté politique forte, l'engagement des parties prenantes, un cadre juridique solide et des technologies numériques avancées.	Iraq				Simplification des formalités	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier national de sensibilisation à la mise en œuvre des dispositions relatives à la communication de renseignements énoncées dans les règles I/7 et I/8 de la Convention STCW de 1978, telle que modifiée	Achevé	juin	Dubaï (Émirats arabes unis)	Cet atelier national a donné aux participants les compétences pour aider l'Administration de ce pays à effectuer une évaluation indépendante et à rendre compte des résultats de cette évaluation en application du paragraphe 3 de la règle I/8 de la Convention STCW de 1978, telle que modifiée.	Émirats arabes unis	25	0	0	Sécurité maritime	Non
Cours régional de formation sur l'évaluation, l'examen et la délivrance de titres aux gens de mer (cours type 3.12 de l'OMI)	Achevé	février	Aqaba (Jordanie)	Les participants ont mis à jour leurs connaissances en matière d'administration, de supervision et de contrôle de la formation, de l'évaluation et de la délivrance de titres aux gens de mer, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention et du Code STCW.	Arabie saoudite, Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, Libye, Yémen	28	0	0	Sécurité maritime	Oui
Programme d'appui au développement maritime, Asie										
Cours d'orientation sur les enquêtes sur les accidents de mer pour les États Membres de l'OMI (programme abrégé fondé sur le cours type 3.11 de l'OMI)	Achevé	octobre	En ligne	L'activité a permis de promouvoir et d'améliorer la mise en œuvre effective par le développement des capacités institutionnelles et des ressources humaines dans le domaine des enquêtes sur les accidents et de l'établissement de rapports, ainsi que de renforcer la coopération entre les États Membres.	Malaisie	10	0	0	Sécurité maritime	Oui
Cours d'orientation sur les enquêtes sur les accidents de mer pour les États Membres de l'OMI (programme abrégé fondé sur le cours type 3.11 de l'OMI)	Achevé	octobre	En ligne	L'activité a permis de promouvoir et d'améliorer la mise en œuvre effective par le développement des capacités institutionnelles et des ressources humaines dans le domaine des enquêtes sur les accidents et de l'établissement de rapports, ainsi que de renforcer la coopération entre les États Membres.	Indonésie	8	0	0	Sécurité maritime	Non
Programme connexe au cours d'orientation sur les enquêtes sur les accidents de mer à l'intention des États Membres	Achevé	novembre	Singapour (Singapour)	Cette activité a permis aux participants de faire le point sur les meilleures pratiques récentes à l'intention des enquêteurs sur les accidents. Elle a permis d'améliorer les compétences pratiques et les connaissances des enquêteurs sur les accidents de mer, ainsi que de renforcer la collaboration entre les unités d'enquête sur les accidents de mer afin d'améliorer la conformité nationale avec le Code pour les enquêtes sur les accidents.	Indonésie, Malaisie	4	0	0	Sécurité maritime	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Participation de l'OMI aux quarante-sixième et quarante-septième sessions du Groupe de travail sur les transports maritimes de l'ASEAN	Achevé	septembre	Bandar Seri Begawan (Brunéi Darussalam)	Participation de l'OMI aux quarante-sixième et quarante-septième sessions du MTWG de l'ASEAN, au cours desquelles les participants ont été informés des travaux de renforcement des capacités de l'OMI par l'intermédiaire du PICT et des projets thématiques à long terme qui soutiennent les travaux du MTWG de l'ASEAN dans le cadre du Plan stratégique de transport de Kuala Lumpur (2016-2025) et des programmes de l'économie bleue et de l'économie circulaire de l'ASEAN. L'accent a été mis sur la mise en œuvre des Directives de l'OMI sur l'encrassement biologique, la stratégie régionale et le plan d'action sur la gestion de l'encrassement biologique ayant été approuvés par les États Membres de l'ASEAN en vue de leur mise en œuvre dans la région avec le soutien de l'OMI.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Fourniture de publications	Annulé								N/A	
Atelier national à l'appui de la mise en œuvre de la Convention OPRC	Achevé	septembre	Bangkok (Thaïlande)	Familiarisation avec l'importance d'un cadre national efficace pour la préparation et l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, y compris la communication, ainsi qu'avec les rôles et les responsabilités qui doivent être assumés avant et pendant un déversement d'hydrocarbures, en particulier l'importance d'une collaboration efficace entre de nombreuses parties prenantes différentes. Cela a permis d'améliorer la connaissance et la compréhension du traitement et de la gestion des demandes d'indemnisation liées aux dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et de renforcer la préparation nationale en ce qui concerne les responsabilités et les indemnisations liées aux déversements d'hydrocarbures.	Thaïlande	43	0	0	Protection du milieu marin	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier national à l'appui de l'adhésion à la Convention OPRC	Achevé	juillet	Manille (Philippines)	Familiarisation avec l'importance d'un cadre national efficace pour la préparation et l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, y compris la communication, ainsi qu'avec les rôles et les responsabilités qui doivent être assumés avant et pendant un déversement d'hydrocarbures, en particulier l'importance d'une collaboration efficace entre de nombreuses parties prenantes différentes. Cela a permis de mieux faire connaître et comprendre les complexités des déversements en mer impliquant des substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD), alors que les Philippines se préparent à élaborer leur plan d'urgence national en matière de SNPD.	Philippines	50	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Atelier sous-régional sur l'élaboration d'une politique relative à l'utilisation de dispersants	Achevé	novembre	Bangkok (Thaïlande)	Amélioration des connaissances et des compétences des participants en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques relatives à l'utilisation de dispersants dans les pays faisant partie de la coopération du golfe de Thaïlande. Les participants se sont familiarisés avec les avantages de la coopération régionale et ont mieux compris comment réagir efficacement à un événement de pollution en développant leur propre stratégie nationale et régionale sur l'utilisation des dispersants. Des directives finalisées ont été élaborées sur la manière de gérer l'utilisation de dispersants chimiques pour lutter contre les déversements d'hydrocarbures dans les pays du golfe de Thaïlande.	Cambodge, Thaïlande, Viet Nam	31	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Atelier régional à l'appui de la mise en œuvre de la Convention sur la gestion des eaux de ballast en Asie de l'Est	Achevé	novembre	Singapour (Singapour)	Renforcement de la sensibilisation des participantes et participants aux aspects pertinents de la Convention BWM et de leurs connaissances et compétences en la matière, en vue d'accroître l'application efficace et le contrôle du respect de la Convention BWM, ainsi que la mise en œuvre des Directives connexes. Élargissement du réseau de spécialistes formés à la gestion et au contrôle des eaux de ballast.	Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Hong Kong (Chine), Indonésie, Malaisie, Mongolie, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam	33	0	0	Protection du milieu marin	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier sous-régional sur la ratification et la mise en œuvre de la Convention de Hong Kong	Achevé	novembre	Manille (Philippines)	Sensibilisation à la Convention de Hong Kong pour soutenir les gouvernements des États Membres, les propriétaires de navires, les chantiers de recyclage de navires et les industries connexes, contribuant à une meilleure compréhension des responsabilités et des exigences techniques pour les principales parties prenantes dans le cadre de la Convention de Hong Kong. Sensibilisation et capacité accrues pour une mise en œuvre efficace de la Convention de Hong Kong. La visite de deux chantiers de recyclage de navires à Manille a permis aux participants de bénéficier d'une formation sur place très utile pour mieux comprendre les activités de recyclage des navires et les prescriptions de la Convention. Des recommandations ont été formulées à l'intention des chantiers de recyclage de navires sur les domaines à améliorer. Une résolution a été adoptée sur la manière de faciliter l'adhésion à la Convention et d'en assurer le respect.	Bangladesh, Chine, Inde, Pakistan, Philippines	41	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Atelier sous-régional sur la mise en œuvre efficace des conventions de l'OMI en matière de pollution par les hydrocarbures, de responsabilité et d'indemnisation	Annulé		Kuala Lumpur ou Klang (Malaisie)		Brunei Darussalam, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande				N/A	
Atelier national sur l'application des instruments par l'État du pavillon	Achevé	décembre	Oulan-Bator (Mongolie)	Les fonctionnaires de l'administration maritime ont été informés des devoirs et responsabilités de l'État du pavillon en matière de mise en œuvre, en mettant l'accent sur les obligations liées aux instruments obligatoires de l'OMI.	Mongolie	21	0	0	Sécurité maritime	Oui
Atelier national sur l'application des instruments par l'État du pavillon	Achevé	décembre	Katmandou (Népal)	Les fonctionnaires de l'administration maritime ont été informés des devoirs et responsabilités de l'État du pavillon en matière de mise en œuvre, en mettant l'accent sur les obligations liées aux instruments obligatoires de l'OMI.	Népal	26	0	0	Sécurité maritime	Oui
Atelier national sur l'application des instruments par l'État du pavillon	Achevé	novembre	Dili (Timor-Leste)	Les fonctionnaires de l'administration maritime ont été informés des devoirs et responsabilités de l'État du pavillon en matière de mise en œuvre, en mettant l'accent sur les obligations liées aux instruments obligatoires de l'OMI. L'atelier leur a permis de mieux comprendre ce qu'impliquerait l'audit obligatoire et a mis l'accent sur le rôle que joue l'application des instruments par l'État du pavillon dans l'audit.	Timor-Leste	22	0	0	Sécurité maritime	Oui

TC 75/3(a)
Annexe, page 56

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier régional sur la sécurité de la manutention des conteneurs	Annulé		À confirmer (Chine)		Brunéi Darussalam, Cambodge, Chine, Indonésie, Malaisie, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam				N/A	
Évaluation des besoins de la Mongolie afin de déterminer l'étendue de l'assistance supplémentaire	Achevé	juin	En ligne	Cette activité a permis de vérifier le niveau de mise en œuvre et d'application des conventions de l'OMI que la Mongolie a ratifiées et de déterminer l'aide supplémentaire nécessaire pour combler les lacunes dans la mise en œuvre et l'application de ces conventions.	Mongolie				Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Évaluation des besoins du Népal afin de déterminer l'étendue de l'assistance supplémentaire	Achevé	mai	En ligne	Cette activité a permis de vérifier le niveau de connaissance des conventions de l'OMI et les besoins de renforcement des capacités de l'administration maritime népalaise pour ratifier, mettre en œuvre et faire respecter ces conventions.	Népal				Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Atelier sur le renforcement des capacités pour la transition numérique dans le secteur maritime	Achevé	juillet	Daejeon (République de Corée)	Les parties prenantes ont fait part d'initiatives prometteuses en matière d'e-navigation et de transition numérique qui sont menées en Asie et qui présentent un intérêt à l'échelle mondiale.	Bangladesh, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Philippines, Sri Lanka, Timor-Leste, Viet Nam	15	0	0	Sécurité maritime	Non
Atelier de formation des formateurs pour les gens de mer à bord des navires fonctionnant au gaz naturel liquéfié (GNL) soumis au Recueil IGF	Achevé	novembre	Kobe, Yokosuka et Tokyo (Japon)	L'atelier s'est déroulé avec succès sur la base de trois éléments principaux : des conférences; des formations au simulateur de soutage de GNL et des exercices avancés d'intervention en cas d'urgence. Les neuf formateurs d'Indonésie, des Philippines et du Viet Nam ont acquis des connaissances et de l'expérience, et étaient prêts à appliquer ces compétences dans leurs propres établissements de formation, afin d'améliorer leurs programmes et de renforcer les capacités de formation des marins servant à bord des navires fonctionnant au GNL et avec des combustibles de substitution.	Indonésie, Philippines, Viet Nam	9	0	0	Sécurité maritime	Non
Forum sur la sécurité des navires de petites et moyennes dimensions (3S)	Achevé	septembre	Busan (République de Corée)	Organisé dans le cadre de la semaine maritime coréenne, le forum a fourni aux visiteurs des informations sur la gestion de la sécurité des navires, notamment sur la mise en œuvre des politiques et les meilleures pratiques de gestion pour promouvoir la sécurité des navires de petites et moyennes dimensions.					Sécurité maritime	Non

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier national des parties prenantes sur le recyclage des navires au Pakistan	Achevé	septembre	Karachi (Pakistan)	Un comité directeur a été créé afin de fournir des conseils et de diriger la coordination des parties prenantes et des initiatives nationales pour la mise en œuvre du projet SENSREC de l'OMI au Pakistan.	Pakistan	0	0	63	Protection du milieu marin	Non
Consultation nationale sur l'adhésion de l'Indonésie à l'Accord du Cap de 2024	Achevé	juin	Jakarta (Indonésie)	Une assistance a été fournie à l'Indonésie dans le cadre du processus d'adhésion à l'Accord du Cap, par la réalisation d'une analyse des lacunes de la législation existante et des prescriptions en matière de sécurité, ainsi que par l'élaboration d'un aperçu des besoins en matière de renforcement des capacités.	Indonésie				Sécurité maritime	Oui
Atelier national sur les conventions de l'OMI relatives à la responsabilité civile et à l'indemnisation	Travaux reportés		Bandar Seri Begawan (Brunéi Darussalam)		Bangladesh, Brunei Darussalam, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Sri Lanka				N/A	
Vidéos pédagogiques sur la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux	Achevé	janvier	À domicile (République de Corée)	Deux vidéos pédagogiques sur la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux ont été réalisées : "Introduction to Laws and Policies Related to the Safety Enhancement of Domestic Ferries in the Republic of Korea" (Introduction aux lois et politiques relatives au renforcement de la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux en République de Corée) et "Operation Management System for Securing the Safety of Domestic Ferries in the Republic of Korea since 1973" (Système de gestion de l'exploitation à l'appui de la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux en République de Corée depuis 1973).					Sécurité maritime	Non
Déménagement et rénovation du Bureau de présence régionale pour l'Asie de l'Est	Annulé		Manille (Philippines)		Philippines				N/A	

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Aide à la gestion pour la mise en œuvre d'un cadre de référence relatif à la formation des gens de mer en matière de décarbonation	Achevé	juillet	À domicile (Royaume-Uni)	Une aide à la gestion a été apportée pour faciliter la mise en place de l'équipe de projet multi-institutions chargée de fournir le cadre de référence relatif à la formation des gens de mer en matière de décarbonation, ainsi que des conseils techniques au cours de la phase de recherche et de développement de chaque module de formation.					Protection du milieu marin	Oui
Appui à la gestion du projet de renforcement de la sécurité des ferries nationaux et promotion de l'entrée en vigueur et de la mise en œuvre de l'Accord du Cap et des questions polaires liées à la sécurité maritime	Achevé	décembre	À domicile (Royaume-Uni)	Fourniture d'une aide à la gestion pour le lancement d'un projet avec la Fondation Lloyd's Register, en collaboration avec l'IMLI et l'UMM, sur le renforcement de la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux dans la région Asie, qui sera transposée au niveau mondial. Promotion de l'entrée en vigueur et de la mise en œuvre de l'Accord du Cap de 2012 en représentant l'OMI lors de diverses activités et en contribuant à des activités de promotion. Un appui a été fourni sur les questions polaires pour renforcer la sécurité maritime dans les régions polaires, y compris dans le cadre de la collaboration en cours avec le Conseil de l'Arctique et, en particulier, du projet d'examen POLARIS					Sécurité maritime	Oui
Programme d'appui au développement maritime, îles du Pacifique										
4e forum régional sur la sécurité des navires effectuant des voyages nationaux dans le Pacifique	Achevé	novembre	Nadi (Fidji)	Le forum a noté le rôle primordial des pays et territoires insulaires du Pacifique dans la mise en œuvre de leurs obligations en tant qu'États du pavillon en ce qui concerne les navires effectuant des voyages nationaux, leurs réalisations et leur engagement continu à renforcer la sécurité des navires effectuant des voyages nationaux, y compris l'importance de créer des mécanismes de coordination, de coopération et de partenariat au sein de leurs propres juridictions, dans l'ensemble de la région et au niveau international dans leurs efforts pour renforcer la sécurité des navires effectuant des voyages nationaux dans le Pacifique bleu, et a recommandé des mesures stratégiques pour le renforcement de la sécurité des navires effectuant des voyages nationaux comme indiqué dans le Plan d'action de Nadi.	États-Unis, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Royaume-Uni, Samoa, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu	0	0	41	Sécurité maritime	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Un cours d'orientation régional sur les enquêtes sur les accidents de mer	Travaux reportés		Nadi (Fidji)		Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu				N/A	
Programme de formation pour les enquêteurs sur les accidents	Annulé		A confirmer (Australie)		Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu				N/A	
Appui à l'harmonisation des procédures dans la région du Pacifique, en application de la Convention sur la gestion des eaux de ballast	En cours		À domicile (Australie)		Australie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu				N/A	Oui
Participation de l'OMI à la 21e réunion de la Commission hydrographique du Pacifique sud-ouest	Achevé	février	En ligne	Participation de l'OMI à la réunion de la Commission hydrographique du Pacifique sud-ouest (SWPHC), au cours de laquelle les participants ont été informés des travaux pertinents de l'OMI et ont reçu une mise à jour sur l'établissement du Bureau de présence régionale de l'OMI dans la région des îles du Pacifique.					Sécurité maritime	N/A

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Séminaire national sur la facilitation du trafic maritime international et le guichet unique maritime	Achevé	novembre	Nukualofa (Tonga)	Organisé par le Ministère des infrastructures et l'autorité portuaire de Tonga, ce séminaire a réuni des représentants des ministères concernés (Ministère des infrastructures, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts, Ministère des recettes et des douanes) chargés de l'accomplissement des formalités concernant les navires, les cargaisons et les personnes, ainsi que des acteurs du secteur privé. Les participants ont bénéficié de conseils sur la manière de mettre en œuvre plus efficacement la Convention FAL et sur les avantages de l'utilisation du guichet unique maritime et de l'échange de données informatisées pour faciliter l'accomplissement des formalités concernant les navires dans les ports de Tonga. Un certain nombre de recommandations relatives à la législation, à la simplification des formalités et à la mise en œuvre du guichet unique maritime ont été adoptées.	Tonga	18	0	0	Simplification des formalités	Oui
Séminaire national sur la facilitation du trafic maritime international et le guichet unique maritime	Achevé	novembre	Funafuti (Tuvalu)	Accueilli par le Ministère des infrastructures et le Ministère des transports, de l'énergie, de la communication et de l'innovation de Tuvalu, il a rassemblé des participants des ministères concernés (Ministère des transports, de l'énergie, de la communication et de l'innovation, département des recettes et des douanes de Tuvalu, Ministère du développement des ressources naturelles et département de l'immigration) chargés l'accomplissement des formalités concernant les navires, les cargaisons et les personnes, ainsi que des acteurs du secteur privé. Les participants ont bénéficié de conseils sur la Convention FAL et le processus d'adhésion, et sur les avantages de l'utilisation du guichet unique maritime et de l'échange de données informatisé pour faciliter l'accomplissement des formalités concernant les navires dans les ports de Tuvalu. Un certain nombre de recommandations relatives à la législation, à la simplification des formalités et à la mise en œuvre du guichet unique maritime ont été adoptées.	Tuvalu	20	0	0	Simplification des formalités	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Consultation nationale pour l'adhésion à la Convention visant à faciliter le trafic maritime international et à la Convention internationale sur la recherche et le sauvetage	Achevé	décembre	District de Yaren (Nauru)	Sensibilisation des organes nationaux de simplification des formalités aux conditions requises pour la mise en place d'un bon système de simplification des formalités pour Nauru, ainsi qu'aux conditions requises pour l'adhésion du pays à la Convention FAL, y compris la mise en place d'un comité national de simplification des formalités. Sensibilisation des organismes nationaux de recherche et de sauvetage aux conditions requises pour l'adhésion du pays à la Convention SAR, y compris la mise en place d'un comité national de recherche et de sauvetage.	Nauru				Simplification des formalités	Non
Consultation nationale pour l'adhésion à la Convention visant à faciliter le trafic maritime international	Achevé	mai	Port Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée)	Les organismes nationaux de simplification des formalités/guichet unique maritime ont été soutenus dans l'élaboration de documents nationaux pour l'approbation par le Cabinet de l'adhésion à la Convention FAL et dans l'élaboration du projet d'instrument d'adhésion à transmettre au Ministère des affaires étrangères pour qu'il le transmette à l'OMI.	Papouasie-Nouvelle-Guinée				Simplification des formalités	Oui
Consultation nationale pour l'adhésion à la Convention visant à faciliter le trafic maritime international	Achevé	mai	Honiara (Îles Salomon)	Les organismes nationaux de simplification des formalités/guichet unique maritime ont été soutenus dans l'élaboration de documents nationaux pour l'approbation par le Cabinet de l'adhésion à la Convention FAL et dans l'élaboration du projet d'instrument d'adhésion à transmettre au Ministère des affaires étrangères pour qu'il le transmette à l'OMI.	Îles Salomon				Simplification des formalités	Oui
Atelier régional sur l'efficacité et la mise en œuvre effective du Code ISM	Achevé	juillet	Brisbane (Australie)	L'atelier a rassemblé des participants actifs issus d'un éventail diversifié de parties prenantes à la mise en œuvre du Code ISM dans l'ensemble du secteur maritime. Les participants ont acquis une meilleure compréhension et une meilleure connaissance du Code ISM, des instruments connexes et de la manière dont il peut être mis en œuvre efficacement. Par ailleurs, l'atelier a permis de formuler des recommandations détaillées en vue d'améliorer le Code ISM. Les discussions ouvertes entre les participants ont permis d'identifier les changements et améliorations nécessaires.	Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu	5	0	0	Sécurité maritime	Non
Consultations nationales sur le projet de politique de transport maritime unique de Vanuatu	Achevé	octobre	Port-Vila (Vanuatu)	Un projet révisé de politique maritime unique de Vanuatu (OVMP) devrait être examiné par l'équipe VMSEA.	Vanuatu				Secteur maritime dans son ensemble	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier régional sur l'application des instruments par l'État du pavillon	Annulé		A confirmer (Australie)		Australie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu				N/A	
Assistance technique pour le développement d'un programme d'audit maritime	Achevé	mars	Rarotonga (Îles Cook)	Les capacités d'audit maritime du pays ont été renforcées afin d'aider l'administration maritime à mettre en place ses propres programmes d'audit pour permettre une conduite plus efficace et efficiente des audits et pour permettre aux auditeurs stagiaires de remplir les conditions pratiques pour devenir des auditeurs pleinement qualifiés.	Îles Cook	11	0	0	Secteur maritime dans son ensemble	Non
Renforcement des capacités de l'Administration maritime des Îles Salomon (SIMA)										
Développement des capacités des fonctionnaires de la SIMA	Achevé	décembre	Honiara (Îles Salomon)	Renforcement des capacités de la SIMA en appuyant son personnel technique par l'inscription à des cours de formation et à des programmes d'attachés sur la base des besoins identifiés par la SIMA en consultation avec l'OMI, ainsi que d'autres besoins d'assistance technique identifiés, y compris la participation à des réunions.	Îles Salomon				Secteur maritime dans son ensemble	Non
Soutien à la mise en place du nouveau Bureau de présence régionale de l'OMI dans les îles du Pacifique										
Développement d'un cadre maritime unique pour le Pacifique	En cours		À domicile (Fidji)	Jusqu'au 31 décembre 2024, des consultations approfondies ont eu lieu pour élaborer le POMF ainsi qu'un calendrier convenu pour l'achèvement du POMF.	Australie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Tokélaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wallis-et-Futuna				N/A	Non

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Soutien à la transition vers et à mise en place du Bureau de présence régionale de l'OMI dans les îles du Pacifique	Achevé	avril	À domicile (plusieurs pays)	Soutien à la transition vers la création du bureau de présence régionale pour les îles du Pacifique et à la mise en œuvre d'activités visant à renforcer la présence de l'OMI dans la région, grâce au recrutement de deux administrateurs auxiliaires originaires de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des îles Salomon.	Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu				Secteur maritime dans son ensemble	Non
Appui au développement maritime, Europe de l'Est										
Atelier régional de sensibilisation à la Convention STCW 1978, telle que modifiée - règles I/7 et I/8	Achevé	septembre	Bar (Monténégro)	Amélioration des connaissances et de la compréhension du personnel des administrations maritimes chargé d'assurer la communication des renseignements et l'évaluation indépendante conformément aux règles I/7 et I/8 de la Convention STCW, par les États Membres participants qui sont Parties à la Convention STCW, et de faire rapport à ce sujet. Les participants ont acquis des connaissances sur les différents éléments de formation, de certification, de suivi et d'évaluation de la Convention STCW, y compris les Amendements de Manille de 2010, ainsi que sur les procédures et les prescriptions relatives à la compilation et à la communication initiale de renseignements, ainsi qu'à la réalisation d'une évaluation indépendante et à la soumission de son rapport.	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, République de Moldova, Serbie	17	0	0	Sécurité maritime	Oui
Atelier sous-régional pour soutenir la mise en œuvre du protocole d'Aktau concernant l'OPRC	Achevé	octobre	Aktau (Kazakhstan)	Meilleure compréhension des avantages de la ratification et de la mise en œuvre effective de la Convention OPRC aux niveaux national et sous-régional. L'établissement d'un plan d'action approuvé par toutes les parties prenantes, qui contribuera à la finalisation d'un cadre national sur la préparation aux déversements et l'intervention en la matière, ainsi qu'au renforcement de la coopération régionale dans le cadre de la Convention OPRC.	Azerbaïdjan, Kazakhstan, Turkménistan	25	0	0	Protection du milieu marin	oui
Atelier sous-régional sur la Convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures	Achevé	juillet	Bucarest (Roumanie)	Sensibilisation et compréhension accrues de la nécessité d'une plus grande coopération entre les pays de la région en matière de préparation aux déversements d'hydrocarbures. Un plan d'action a été élaboré pour renforcer la coopération technique à moyen et long terme dans la région, en soulignant la nécessité d'accords régionaux et sous-régionaux et d'un alignement de la planification, conformément à la Convention OPRC.	Bulgarie, Géorgie, République de Moldova, Roumanie, Türkiye, Ukraine	14	0	0	Protection du milieu marin	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier RTE-T et douzième réunion du Comité technique	Annulé		Bruxelles (Belgique)		Albanie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Macédoine du Nord, Monténégro, République de Moldova, Serbie, Ukraine				N/A	
Mission d'évaluation des besoins conformément à la résolution A.1183(33)	Achevé	mai	Kiev (Ukraine)	En consultation avec l'Ukraine et le Secrétariat de l'OMI, les consultants ont évalué et passé en revue les installations et les ressources existantes concernant l'exploitation du corridor maritime spécial mis en place et exploité par l'Ukraine. Les informations ont été recueillies à partir de documents et de bases de données pertinents lors d'entretiens en ligne avec les fonctionnaires ukrainiens concernés et à partir des réponses à des questions écrites. Sur la base des informations recueillies, la mise en œuvre des instruments les plus pertinents de l'OMI a été évaluée. Du fait que les opérations se déroulent dans une zone de guerre, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre pour garantir la sécurité de la navigation, qui ne sont pas entièrement conformes aux instruments de l'OMI. Cependant, le corridor maritime spécial permet de maintenir les ports ouverts et de préserver la sécurité et la sûreté de la navigation internationale.	Ukraine				Secteur maritime dans son ensemble	oui
Séminaire national sur la facilitation du trafic maritime international et le guichet unique maritime	Achevé	octobre	Ashgabat (Turkménistan)	Les participantes et participants, issus de différentes autorités publiques chargées de l'accomplissement des formalités concernant les navires (arrivée au port/départ du port) et de diverses structures privées, ont été formés aux notions, processus et procédures liés à l'échange électronique de données au moyen d'un guichet unique maritime. Le personnel d'encadrement supérieur ayant des responsabilités décisionnelles a participé au séminaire. L'Agence du transport maritime et fluvial a soumis les documents nécessaires à l'organe législatif national pour ratifier la Convention FAL.	Turkménistan	28	0	0	Simplification des formalités	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Étude de faisabilité pour soutenir l'adhésion de l'Ukraine à la Convention OPRC	Achevé	décembre	À domicile (Ukraine)	Étude et recommandations visant à faciliter la capacité de l'Ukraine à mettre en œuvre les dispositions des instruments de l'OMI, en particulier la Convention OPRC et le Protocole OPRC-HNS, sur la base d'une législation nationale adéquate et actualisée et de l'infrastructure de mise en œuvre nécessaire. L'étude permettra également de mieux comprendre les obligations et les responsabilités de l'État en tant que Partie à la Convention OPRC/Protocole OPRC-HNS, d'améliorer la connaissance des éléments nécessaires au processus de ratification/adhésion et de renforcer la capacité pour une mise en œuvre efficace.	Ukraine				Protection du milieu marin	Oui
Assistance post-audit	Achevé	novembre	Chisinau (République de Moldova)	Suite à l'audit de la République de Moldova en vertu du Programme d'audit de l'OMI réalisé du 1er au 10 avril 2023, cette activité a fourni à l'Agence navale de Moldova les conseils techniques et l'assistance nécessaires pour rédiger et soumettre un plan de mesures correctives.	République de Moldova				Audit des États Membres	Oui
Appui au développement maritime, Amérique latine										
Atelier régional à l'intention des administratrices et administrateurs maritimes principaux du ROCRAM-CA	Achevé	juillet	Roatan (Honduras)	Les participants ont été informés des activités menées par la Division de la coopération technique et de l'application des instruments en utilisant la stratégie à long terme dans le cadre des programmes thématiques.	Colombie, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine	0	0	12	Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Révision des plans nationaux SAR de Cuba, de l'Équateur, du Mexique et de la République bolivarienne du Venezuela	En cours		À domicile (Chili)		Cuba, Équateur, Mexique, Venezuela (République bolivienne du)				N/A	Oui
Cours en ligne pour la mise en œuvre et le contrôle uniformes de la teneur de 0,50 % de soufre dans le cadre de l'Annexe VI de MARPOL	Achevé	juin	En ligne	Amélioration des connaissances des participants pour appliquer l'ensemble des dispositions relatives à la limitation de la teneur en soufre des combustibles des navires.	Bolivie (État plurinational de), Costa Rica, Honduras, Mexique, Nicaragua, Pérou, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)	11	0	0	Protection du milieu marin	N/A

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Cours de formation à distance sur la mise en œuvre de l'Accord du Cap de 2012	Achevé	juin	En ligne	Amélioration des connaissances des participants sur la mise en œuvre de l'Accord du Cap.	Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay	16	0	0	Sécurité maritime	N/A
Atelier national sur la Convention FAL	Achevé	octobre	À domicile (Israël)	Évaluation des progrès réalisés par le Guatemala pour donner suite aux conclusions de l'évaluation des besoins effectuée en 2021. En avril 2024, le Guatemala a pleinement mis en œuvre son guichet unique maritime. Une assistance technique sur mesure a été définie, y compris le renforcement des capacités des autorités nationales compétentes du Guatemala afin de remédier aux lacunes en matière de respect et de mise en œuvre de la Convention FAL.	Guatemala				Simplification des formalités	Oui
Atelier national sur la Convention FAL	Achevé	septembre	À domicile (Chili)	Évaluation des progrès réalisés par El Salvador pour donner suite aux conclusions de l'évaluation des besoins effectuée en 2021. Une assistance technique sur mesure a été définie, y compris le renforcement des capacités des autorités nationales compétentes d'El Salvador afin de remédier aux lacunes en matière de respect et de mise en œuvre de la Convention FAL.	El Salvador				Simplification des formalités	Oui
Atelier régional sur les responsabilités de l'État du pavillon	Achevé	juin	En ligne	La mise au point d'outils de formation harmonisés pour les fonctionnaires chargées du contrôle par l'État du port et de l'État du pavillon dans la région est achevée. Meilleure connaissance de l'évaluation de la conformité d'un navire à la prescription globale de 0,50 % de soufre en vertu de l'Annexe VI de MARPOL, conformément au chapitre 3 des Directives PSC relatives à l'Annexe VI de MARPOL.	Argentine, Bolivie (État plurinational de), Chili, Colombie, Cuba, Équateur, Mexique, Panama, Paraguay, République dominicaine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du)	23	0	0	Sécurité maritime	N/A

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier national sur le service de trafic maritime (STM)	Achevé	avril	Puerto Limón (Costa Rica)	Le Costa Rica a achevé le processus de traitement des conclusions identifiées dans le cadre de l'atelier. Une assistance technique sur mesure, comprenant le renforcement des capacités des autorités nationales compétentes du Costa Rica, a été fournie pour la mise en œuvre complète du service de trafic maritime (STM) dans le complexe portuaire de Moin.	Costa Rica				Sécurité maritime	Oui
Atelier national à l'appui de l'adhésion à la Convention OPRC (phase II)	Annulé		Plusieurs lieux		Costa Rica, Nicaragua, Panama				N/A	
Atelier sous-régional sur la promotion du Protocole de Londres (phase II)	Travaux reportés		Guatemala City (Guatemala)		Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine				N/A	Oui
Évaluation des besoins sous-régionaux pour soutenir l'application uniforme de l'Annexe VI de MARPOL (phase II)	En cours		À domicile (Nicaragua)		El Salvador, Guatemala, République dominicaine				N/A	Oui
Atelier national sur la mise en œuvre du Protocole de Londres	Annulé		Lima (Pérou)		Pérou				N/A	
Atelier national sur le Protocole de Londres	Achevé	novembre	Bogota (Colombie)	Les participants ont été sensibilisés à toutes les questions (juridiques, techniques, administratives) pour soutenir la mise en œuvre du Protocole de Londres, en mettant l'accent sur les aspects liés au changement climatique.	Colombie	71	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Atelier régional à l'appui de la mise en œuvre de la Convention sur la gestion des eaux de ballast	Achevé	juin	Lima (Pérou)	Renforcement de la sensibilisation des participantes et participants aux aspects pertinents de la Convention BWM et de leurs connaissances et compétences en la matière, en vue d'accroître l'application efficace et le contrôle du respect de la Convention BWM, ainsi que la mise en œuvre des Directives connexes. Élargissement du réseau de spécialistes formés à la gestion et au contrôle des eaux de ballast.	Pérou	32	0	0	Protection du milieu marin	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Évaluation de la mise en œuvre des prescriptions du Recueil sur la navigation polaire en matière de formation à bord du brise-glacé Almirante Irizar naviguant dans les eaux polaires	Achevé	avril	Buenos Aires (Argentine)	L'expérience du fonctionnaire de l'OMI à bord du brise-glacé naviguant dans les eaux de l'Antarctique a permis de mieux comprendre comment les prescriptions du Recueil sur la navigation polaire en matière de formation sont mises en œuvre à bord des navires naviguant dans les eaux polaires. Cette formation de familiarisation a permis d'identifier les tendances importantes dans les opérations polaires qui peuvent affecter les prescriptions du Recueil sur la navigation polaire en matière de formation et les révisions potentielles futures des cours types et de la Convention STCW.	Argentine				Sécurité maritime	Oui
Approche stratégique pour la ratification des instruments de l'OMI et des amendements y relatifs (phase III)	Achevé	décembre	À domicile (Chili)	Un modèle visant à promouvoir le processus d'adoption et de mise en œuvre des instruments de l'OMI au niveau national dans le cadre d'une approche stratégique a été élaboré.	Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine				Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Appui à la XXIIIe réunion ordinaire du ROCRAM	Achevé	octobre	Veracruz (Mexique)	Inclusion de questions relatives au secteur maritime dans les plans et politiques de développement nationaux et régionaux, et identification des besoins d'assistance technique dans la région pour la période biennale 2025-2026.	Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Équateur, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay	0	0	21	Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Soutien à la participation à l'atelier de formation des formateurs sur les services de trafic maritime pour la préfecture navale argentine	Achevé	novembre	Gijón (Espagne)	L'activité a permis de développer un pool de formateurs certifiés en Argentine, capables de dispenser de manière indépendante des formations VTS conformes à l'AISM, renforçant ainsi les capacités nationales et régionales en matière de gestion du trafic maritime.	Argentine	8	0	0	Sécurité maritime	Oui
Atelier sous-régional sur la mise en œuvre des instruments de l'OMI dans la législation nationale des pays d'Amérique centrale et de la République dominicaine	Achevé	décembre	San Salvador (El Salvador)	Grâce à cette activité, les juristes et les rédacteurs ont acquis une meilleure compréhension des conventions couvertes par l'atelier, ainsi que des techniques et des mécanismes de rédaction qui devraient être appliqués lors de l'élaboration et de la mise à jour de la législation nationale pour mettre en œuvre les conventions de l'OMI. L'activité a contribué à l'amélioration de la mise en œuvre des instruments de l'OMI, conformément à l'OS 1.	Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Panama, République dominicaine	17	0	0	Réglementation maritime	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier national de sensibilisation à la mise en œuvre des dispositions relatives à la communication de renseignements énoncées dans les règles I/7 et I/8 de la Convention STCW de 1978	Achevé	décembre	Valparaiso (Chili)	Cet atelier national a donné aux participants les compétences pour aider l'Administration à effectuer une évaluation indépendante et à rendre compte des résultats de cette évaluation en application du paragraphe 3 de la règle I/8 de la Convention STCW de 1978.	Chili	21	0	0	Sécurité maritime	Oui
Atelier régional sur l'approche stratégique de la ratification et de la mise en œuvre des instruments de l'OMI	Achevé	novembre	Guatemala City (Guatemala)	L'atelier a permis d'achever le modèle de gestion stratégique qui guidera le processus de ratification d'un instrument de l'OMI et de ses amendements, afin de faciliter la mise en œuvre du modèle proposé au sein des administrations respectives.	Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Panama, République dominicaine	17	0	0	Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Évaluation des besoins sous-régionaux concernant le Protocole de Londres - ROCRAM-CA	Achevé	février	À domicile (Nicaragua)	Inclusion de questions relatives au secteur maritime dans les plans et politiques de développement nationaux et régionaux, et identification des besoins d'assistance technique dans la région. Évaluation et recommandations concernant les besoins réels de la région pour faciliter l'application uniforme du Protocole de Londres.	Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, République dominicaine				Protection du milieu marin	Oui
Évaluation des besoins (partie II) aux fins de la mise en œuvre de mesures visant à faciliter le trafic maritime international dans les pays d'Amérique latine, y compris leur capacité à adopter l'échange électronique de données	Achevé	avril	À domicile (plusieurs pays)	Évaluation du niveau de mise en œuvre des mesures visant à faciliter le transport maritime international et, en particulier, des solutions numériques applicables à l'interface navire/port qui permettent de faciliter les procédures d'accomplissement des formalités et les escales au port dans la région de l'Amérique du Sud.	Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Pérou, Uruguay				Simplification des formalités	Oui
Traduction en espagnol d'un cours d'apprentissage en ligne sur la gestion de l'encrassement biologique et des espèces aquatiques envahissantes	Achevé	avril	Plusieurs pays, à domicile	Cours d'apprentissage en ligne sur la gestion de l'encrassement biologique et les espèces aquatiques envahissantes traduit en espagnol.					Protection du milieu marin	Oui
Évaluation des besoins de la région Amérique latine concernant la Convention OPRC	Achevé	janvier	À domicile (Portugal)	Élaboration d'un rapport contenant des recommandations et une feuille de route pour une mise en œuvre harmonisée et efficace de la Convention OPRC en Amérique latine.	Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, République dominicaine				Protection du milieu marin	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Évaluation de la situation et conception du site Web du ROCRAM	Achevé	mars	À domicile (Chili)	L'analyse a conclu que le site web du ROCRAM manquait de convivialité, d'engagement et de visibilité sur les moteurs de recherche en raison de sa conception obsolète, du manque de contenu récent et de l'utilisation minimale d'éléments multimédias attrayants. Pour résoudre ces problèmes, le rapport a suggéré d'enrichir le contenu et l'interactivité du site. Une maquette graphique a été proposée, qui pourrait servir de base à une nouvelle conception en 2024.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Programme d'appui au développement maritime, Caraïbes										
Réunion régionale des directeurs et directrices et des responsables des administrations maritimes	Achevé	mai	Christ Church (Barbade)	Les thèmes relatifs au secteur maritime ont été inclus dans les plans et politiques de développement nationaux et régionaux. Les participants ont été informés des travaux de l'OMI, du RAC/REMPEITC-Caribe, du Centre de coopération en matière de technologie maritime (MTCC) des Caraïbes, du Groupe de la coordination régionale du PNUE dans les Caraïbes, du Mémoire d'entente des Caraïbes, de WIMAC, des institutions de formation régionales et des derniers faits nouveaux concernant les États membres. Les besoins et les exigences en matière d'assistance technique dans la région ont été identifiés.	Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Curaçao, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, îles Caïmanes, îles Turques et Caïques, îles Vierges britanniques, Jamaïque, Martinique, Montserrat, Pays-Bas (Royaume des), Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Saint-Martin, Saint-Martin (partie néerlandaise), Suriname, Trinité-et-Tobago	0	0	64	Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Atelier régional sur le Code pour les enquêtes sur les accidents et la communication de renseignements y relatifs	Achevé	novembre	Paramaribo (Suriname)	L'activité a permis de promouvoir et d'améliorer la mise en œuvre effective par le développement des capacités institutionnelles et des ressources humaines dans le domaine des enquêtes sur les accidents et de l'établissement de rapports, ainsi que de renforcer la coopération entre les États Membres dans la région.	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Curaçao, Dominique, Guyana, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago	33	0	0	Sécurité maritime	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier national sur la planification des mesures d'urgence en cas de déversement avec évaluation RETOS	Achevé	août	Georgetown (Guyana)	Familiarisation avec l'importance d'un cadre national efficace pour la préparation et l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, y compris la communication, ainsi qu'avec les rôles et les responsabilités qui doivent être assumés avant et pendant un déversement d'hydrocarbures. Sensibilisation et compréhension accrues des avantages de l'outil RETOS.	Guyana	53	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Atelier régional à l'appui de la mise en œuvre de la Convention sur la gestion des eaux de ballast	Achevé	octobre	La Havane (Cuba)	Renforcement de la sensibilisation des participantes et participants aux aspects pertinents de la Convention BWM et de leurs connaissances et compétences en la matière, en vue d'accroître l'application efficace et le contrôle du respect de la Convention BWM, ainsi que la mise en œuvre des Directives connexes. Élargissement du réseau de spécialistes formés à la gestion et au contrôle des eaux de ballast.	Cuba	25	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Mise en place d'un guichet unique maritime pour les États Membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO)	En cours		Plusieurs lieux		Dominique, Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines				N/A	Oui
Formation à bord en tant que programme conjoint de coopération technique dans le cadre de l'OMI	Achevé	novembre	Busan (République de Corée)	La formation à bord a amélioré les aptitudes et les compétences des cadets, y compris des cadettes, leur permettant ainsi de satisfaire aux prescriptions minimales en matière de qualifications des marins dans le cadre de la Convention STCW.	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Jamaïque, Suriname	6	0	0	Formation maritime	Non
Atelier national sur le niveau II de la Convention OPRC	Achevé	janvier	Port of Spain (Trinité-et-Tobago)	Formation du personnel à la lutte contre la pollution. Renforcement des connaissances et des compétences afin d'être en mesure de se préparer et d'intervenir en cas de déversement d'hydrocarbures, et amélioration de la compréhension des défis communs et des complexités de la mise en œuvre d'un système efficace d'intervention en cas de déversement.	Trinité-et-Tobago	44	0	0	Protection du milieu marin	Oui
PROGRAMMES MONDIAUX										
Services consultatifs techniques, y compris réponse immédiate aux incidents de mer										

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Soutien de l'OMI au MV RUBYMAR	Achevé	décembre	Aden (Yémen)	Soutien de l'OMI aux efforts nationaux et interinstitutions des Nations Unies en matière de planification d'urgence pour aider le Gouvernement du Yémen à faire face à un déversement potentiel du MV RUBYMAR, ainsi qu'une évaluation et un renforcement de la capacité de préparation et d'intervention du Yémen en cas de déversement d'hydrocarbures et toutes les mesures de suivi identifiées.	Yémen				Protection du milieu marin	Oui
Appui aux petits États insulaires en développement (PEID) et aux pays les moins avancés (PMA) pour leurs besoins en matière de transport maritime										
Rapport d'analyse thématique sur les besoins propres aux PEID et aux PMA, y compris des plans de partenariat pour donner suite aux conclusions de l'analyse, ainsi qu'un programme complet de l'OMI prévoyant des activités et des programmes connexes (phase II)	Annulé		Plusieurs lieux (Royaume-Uni)						N/A	
Coopération avec les responsables gouvernementaux des PEID et des PMA en vue de continuer à renforcer la connaissance et la compréhension des obligations maritimes internationales et à promouvoir le secteur maritime.	Achevé	décembre	Plusieurs lieux	À cette fin, des fonctionnaires de l'OMI et des consultants ont participé à des réunions intéressant les PEID et les PMA, notamment à la quatrième Conférence internationale sur les PEID, qui s'est tenue à Antigua-et-Barbuda du 27 au 30 mai 2024, et aux réunions du comité directeur du Cadre maritime unique pour le Pacifique. Organisation d'une manifestation parallèle en marge avec l'administration maritime d'Antigua-et-Barbuda sur l'importance des navires et des ports pour le développement durable des PEID, notamment en présentant les principaux défis et opportunités liés à la mise en œuvre de la Stratégie de l'OMI de 2023 concernant la réduction des émissions de GES provenant des navires et la nécessaire transition énergétique du transport maritime qui en découle.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier national sur la planification des mesures d'urgence en cas de déversement avec évaluation RETOS	Achevé	février	Kingston (Jamaïque)	Familiarisation des participants avec l'importance d'un cadre national efficace pour la préparation et l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures, y compris la communication, ainsi qu'avec les rôles et les responsabilités qui doivent être assumés avant et pendant un déversement d'hydrocarbures, en particulier l'importance d'une collaboration efficace entre de nombreuses parties prenantes différentes. Renforcement des connaissances et de la compréhension des avantages de l'outil RETOS pour aider la Jamaïque à repérer ses lacunes afin d'évaluer ses niveaux de préparation et de capacité d'intervention.	Jamaïque	16	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Atelier national sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures - Niveau 2	Achevé	février	Belmopan (Belize)	Formation du personnel à la lutte contre la pollution. Renforcement des connaissances et des compétences afin d'être en mesure de se préparer et d'intervenir en cas de déversement d'hydrocarbures, et amélioration de la compréhension des défis communs et des complexités de la mise en œuvre d'un système efficace d'intervention en cas de déversement.	Belize	47	0	2	Protection du milieu marin	Oui
Vingt-quatrième session du Forum des responsables des agences de sécurité maritime de l'Asie et du Pacifique : renforcement des capacités des PEID et des PMA	Travaux reportés		Fuzhou (Chine)		Cambodge, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu, Vanuatu				N/A	
Programme sur les femmes du secteur maritime										
Activités visant à promouvoir le programme de l'OMI en faveur des femmes dans le secteur maritime	Achevé	décembre	Plusieurs lieux	Participation du personnel de l'OMI à deux conférences de la WISTA, production de matériel de communication pour le programme WIM et achat de la boîte à outils de l'ICS sur la diversité et l'inclusion.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Appui aux Associations régionales des femmes du secteur maritime (WIMA)	En cours		Plusieurs lieux	Participation de trois représentantes des WIMA régionales en Afrique à la septième conférence de l'assemblée générale de l'Association des administrations maritimes africaines (AAMA), qui a soutenu l'inclusion des questions de genre dans l'ordre du jour de la conférence, ainsi que le développement de quatre sites web officiels des WIMA afin d'accroître leur visibilité et de faire connaître les initiatives régionales.					N/A	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Journée internationale 2024 des femmes du secteur maritime et cérémonie de remise du Prix pour l'égalité femmes-hommes 2024	Achevé	mai	Londres (Royaume-Uni)	Organisation d'un symposium d'une demi-journée pour reconnaître le rôle crucial que jouent les femmes dans l'amélioration des mesures de sécurité maritime, que ce soit en tant que marins, professionnelles de la mer ou à des postes de direction.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Vingt et unième cours de formation intitulé "La gestion portuaire au féminin" dispensé à l'IPER	Achevé	juin	Le Havre (France)	26 femmes originaires de pays en développement ont suivi une formation en gestion portuaire à l'IPER, portant sur la sécurité, le marketing, les droits de douane et la logistique, la facilitation du trafic maritime, l'interface navire/port et les contrats de concession.	Antigua-et-Barbuda, Argentine, Cambodge, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Égypte, Éthiopie, Géorgie, Guatemala, Jamaïque, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maroc, Mexique, Mongolie, Pakistan, Philippines, Somalie, Thaïlande, Togo, Tonga, Viet Nam.	0	26	0	Formation maritime	Oui
Deuxième enquête OMI/WISTA sur les femmes dans le secteur maritime	En cours		Londres (Royaume-Uni)	Achèvement de la deuxième enquête sur les femmes dans le secteur maritime, avec 95 réponses des États Membres et 650 réponses du secteur, ce qui représente une augmentation de 110 % et de 30 % des réponses par rapport à l'enquête de 2021, respectivement.					N/A	Oui
Atelier de révision de la stratégie et de la structure de l'AWIMA et assemblée générale annuelle	Annulé				Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie, Yémen				N/A	

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Conférence régionale et assemblée générale annuelle de WIMA Asie	Achevé	septembre	Busan (République de Corée)	Amélioration de la mise en œuvre de la stratégie mondiale du programmes sur les femmes du secteur maritime de l'OMI. Renforcement du réseau de coopération entre les femmes au sein des sections nationales et au niveau régional, et encouragement à la création de nouvelles sections nationales. Sensibilisation accrue aux défis et aux opportunités pour les femmes associés à la numérisation et à la décarbonisation du secteur maritime. Familiarisation des participants avec le travail du MTCC Asie, le projet SMART-C Women et le travail sur le genre effectué dans le cadre des projets de l'OMI afin d'améliorer la collaboration future.	Bangladesh, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Philippines, République de Corée, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam	0	0	26	Secteur maritime dans son ensemble	Non
Conférence conjointe des WIMA de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est et assemblées générales annuelles respectives	Achevé	septembre	Sao Tomé (Sao Tomé-et-Principe)	Amélioration de la mise en œuvre de la stratégie mondiale du programmes sur les femmes du secteur maritime de l'OMI. Renforcement de la coopération entre trois WIMA régionales situées sur le continent africain, et incitation à la création de nouvelles sections nationales. Sensibilisation accrue aux questions de sécurité et de sûreté maritimes, ainsi qu'aux défis et opportunités spécifiques de la région. Familiarisation des participants avec les possibilités de formation offertes par les programmes régionaux et mondiaux de coopération technique de l'OMI et par l'UMM.	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Togo, Zambie, Zimbabwe	0	0	91	Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Renforcement Maritime Speakers Bureau	Achevé	décembre	Londres (Royaume-Uni)	Des changements ont été apportés au site web du Maritime Speakers Bureau, améliorant la fonctionnalité et augmentant la transparence pour les orateurs et les organisateurs.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui

TC 75/3(a)
Annexe, page 76

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Élaboration de marqueurs de genre et de modules de formation sur leur application	Achevé	octobre	Londres (Royaume-Uni)	Élaboration réussie des marqueurs d'égalité des sexes de l'OMI, accompagné d'un document d'orientation sur leur mise en œuvre, et mise en place d'une formation pour le personnel, fournissant un mécanisme de suivi et de contrôle de l'investissement de l'OMI dans les initiatives d'égalité des sexes.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Renforcement des capacités et formation										
Octroi de bourses d'études à l'Université maritime mondiale (UMM)	En cours		Malmö (Suède)	11 boursiers financés par l'OMI obtiendront un Master ès sciences en affaires maritimes (année universitaire 2024-2025).					N/A	Oui
Organisation de cours magistraux, de séminaires et d'ateliers à l'Université maritime mondiale (UMM)	Achevé	décembre	Malmö (Suède)	Le personnel de l'OMI a organisé des conférences en ligne à l'intention des étudiantes et étudiants de l'UMM, ainsi que des conférences en présentiel dans les locaux de l'Université.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Octroi de bourses d'études à l'Institut de droit maritime international (IMLI) de l'OMI	En cours		La Valette (Malte)	11 boursières et boursiers de l'OMI obtiendront le diplôme de Master en Droit ou de Master ès lettres et ont été formés à rédiger une législation maritime nationale et à transposer les instruments de l'OMI dans leurs cadres juridiques nationaux respectifs (année universitaire 2024-2025).					N/A	Oui
Organisation de cours magistraux, de séminaires et d'ateliers à l'Institut de droit maritime international (IMLI)	Achevé	décembre	La Valette (Malte)	Le personnel de l'OMI a organisé des conférences en ligne à l'intention des étudiantes et étudiants de l'IMLI.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Appui à la gouvernance de l'UMM et de l'IMLI	Achevé	décembre	Londres (Royaume-Uni)	Soutien aux réunions et modalités de gouvernance des deux institutions.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Cours de mise en œuvre des instruments par l'État du pavillon de l'IMSSEA (bourses)	Achevé	octobre	Gênes (Italie)	Formation des administratrices et administrateurs maritimes par l'intermédiaire d'un cours de perfectionnement de courte durée sur l'application des instruments par l'État du pavillon.	Îles Cook, Ghana	0	2	0	Formation maritime	Oui
Cours sur le contrôle par l'État du port de l'IMSSEA (bourses)	Achevé	octobre	Gênes (Italie)	Formation des administratrices et administrateurs maritimes par l'intermédiaire d'un cours de perfectionnement de courte durée sur le contrôle par l'État du port.	Azerbaïdjan, Comores, Honduras, Jamaïque	0	4	0	Formation maritime	Oui
Cours sur le Code ISPS de l'IMSSEA (bourses)	Achevé	novembre	Gênes (Italie)	Formation des administratrices et administrateurs maritimes par l'intermédiaire d'un cours de perfectionnement de courte durée sur le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires.	Algérie, Cameroun, Géorgie, Kenya, Maurice, Thaïlande, Ukraine	0	7	0	Formation maritime	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Cours IMSSEA sur les procédures d'enquête sur les accidents de mer (bourses)	Achevé	novembre	Gênes (Italie)	Formation des administratrices et administrateurs maritimes par l'intermédiaire d'un cours de perfectionnement de courte durée sur les procédures d'enquête sur les accidents de mer.	Azerbaïdjan, Belize, Égypte, Jamaïque, Malaisie, Nigéria, Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	7	0	Formation maritime	Oui
38e cours de l'IPER sur les opérations et la gestion portuaires (bourses)	Achevé	octobre	Le Havre (France)	Renforcement des compétences des fonctionnaires impliqués dans les opérations et la gestion portuaires par le biais d'un cours de courte durée.	Angola, Cameroun, Comores, Djibouti, Guinée, Kenya, Madagascar, Mauritanie, Maurice, Mongolie, Namibie, Philippines, Sénégal, Somalie, Suriname, Thaïlande, Togo	0	18	0	Formation maritime	Oui
Dépenses d'appui des administratrices et administrateurs auxiliaires recrutés dans le cadre du personnel fourni à titre gracieux	Achevé	décembre	Londres (Royaume-Uni)	Contribution aux dépenses d'appui d'une personne du Brésil pour participer au programme des administrateurs auxiliaires.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Traduction en anglais et en français du cours d'apprentissage en ligne intitulé "Initiation au Code ISM"	En cours		Malmö (Suède)	Début de la traduction du cours d'apprentissage en ligne sur le code ISM en anglais et en français, après son lancement initial en espagnol.					N/A	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier sur les principes généraux de la rédaction d'une législation nationale visant à mettre en œuvre les conventions de l'OMI	Travaux reportés		La Valette (Malte)	Organisé en janvier 2025 au lieu de 2024.	Azerbaïdjan, Bahamas, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Colombie, Comores, Curaçao, Éthiopie, Fidji, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guyane, Haïti, Honduras, Inde, Italie, Jordanie, Kenya, Libéria, Maldives, Malte, Mexique, Monténégro, Maroc, Namibie, Nigéria, Panama, Philippines, Qatar, Rwanda, Arabie Saoudite, Sierra Leone, Îles Salomon, Somalie, Sri Lanka, Tunisie, Tuvalu, République-Unie de Tanzanie.				N/A	
Octroi de bourses d'études à l'Université maritime mondiale (UMM)	Achevé	octobre	Malmö (Suède)	17 boursiers financés par l'OMI ont obtenu un Master ès sciences en affaires maritimes (année universitaire 2023-2024).	Azerbaïdjan, Cambodge, Éthiopie, Fidji, Géorgie, Ghana, Guatemala, Guyana, Iraq, Jordanie, Libéria, Malawi, Mozambique, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sri Lanka, Suriname, Tonga	0	17	0	Formation maritime	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Octroi de bourses d'études à l'Institut de droit maritime international (IMLI) de l'OMI	Achevé	juin	La Valette (Malte)	20 boursières et boursiers de l'OMI ont obtenu le diplôme de Master en Droit ou de Master ès lettres et ont été formés à rédiger une législation maritime nationale et à transposer les instruments de l'OMI dans leurs cadres juridiques nationaux respectifs (année universitaire 2023-2024).	Bahamas, Cameroun, Ghana, Inde, Kenya, Libéria, Malawi, Malaisie, Mexique, Namibie, Palestine, Pérou, Philippines, Sénégal, Seychelles, Somalie, Sri Lanka, Tunisie, République-Unie de Tanzanie, Yémen	0	20	0	Formation maritime	Oui
Élaboration d'un cours d'apprentissage en ligne sur le Protocole de Londres et sa mise en œuvre	En cours		Plusieurs lieux						N/A	Oui
Élaboration du cours d'apprentissage en ligne d'introduction à la lutte contre le trafic d'espèces sauvages dans les chaînes d'approvisionnement maritimes	Achevé	octobre	À domicile (plusieurs pays)	Lancement du cours sur la plateforme d'apprentissage en ligne de l'OMI afin de sensibiliser aux directives élaborées par le Comité FAL pour prévenir le trafic d'espèces sauvages dans les chaînes d'approvisionnement maritimes.					Simplification des formalités	Oui
Élaboration d'un cours d'apprentissage en ligne sur la Convention sur la gestion des eaux de ballast	Achevé	mai	Malmö (Suède)	Lancement du cours en ligne sur la Convention BWM Sensibilisation et capacité accrues aux niveaux national, régional et mondial en ce qui concerne la Convention BWM et les directives y afférentes.					Protection du milieu marin	Non
Soutenir l'action en faveur du climat et de l'air pur dans le secteur du transport maritime										

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Manifestations parallèles de l'OMI sur l'élaboration d'un ensemble de mesures de réduction des GES à moyen terme, organisées en marge du Forum sur les chaînes d'approvisionnement mondiales de la CNUCED.	Achevé	mai	Bridgetown (Barbade)	Dans le cadre de deux manifestations parallèles sur la décarbonation du secteur des transports maritimes, les participantes et participants présents ont pu examiner les besoins sous-jacents et les lacunes des PEID et étudier la manière de répondre à ces besoins et de remédier à ces lacunes au travers d'initiatives visant notamment à favoriser l'accès du monde du Sud à la technologie, la coopération entre toutes les parties prenantes des chaînes d'approvisionnement maritimes et la mise en place de cours de formation appropriés à l'intention des gens de mer et des travailleurs maritimes concernant la manutention des combustibles à émissions de GES nulles ou quasi nulles. Les échanges se sont concentrés sur la mise en place de solutions pratiques, telles que l'instauration d'un environnement favorable à la production et au soutage des combustibles à émissions de GES nulles ou quasi nulles, l'intégration des règles de l'OMI dans la législation nationale et la réduction des écarts en matière de technologie et d'infrastructure. Ces deux manifestations avaient pour principal objectif d'aider les PEID dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'OMI de 2023 concernant les GES.					Protection du milieu marin	Oui
Appui de l'OMI aux réunions et activités pertinentes menées par le système des Nations Unies à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, notamment les objectifs 13 et 14	Achevé	décembre	Plusieurs lieux	Participation de l'OMI à un séminaire sur la transition vers un transport maritime plus écologique au Pakistan; réunion du groupe d'experts sur l'ODD 13, avant le Forum politique de haut niveau (FPHN) 2024; groupe de réflexion sur le rendement énergétique : Aperçu du cadre réglementaire pour le rendement énergétique, organisé en marge de la semaine maritime de Singapour et de la COP 29. Le cadre stratégique de l'OMI en matière de multilinguisme a été renforcé par la traduction des pages du site web de l'Organisation relatives au climat.					Protection du milieu marin	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Soutien aux partenariats GloLitter : élaborer des dispositions institutionnelles nationales et rédiger des réglementations nationales - Réunion des parties prenantes au Kenya	Achevé	août	Mombasa (Kenya)	Les participants à la réunion des parties prenantes au Kenya ont été sensibilisés à la nécessité et à l'importance du projet de règlement juridique sur la lutte contre les déchets plastiques de source marine rejetés dans le milieu marin, ainsi qu'au processus. Il s'agissait d'une étape importante dans le processus juridique du Kenya visant à modifier ses lois nationales afin de mieux les aligner sur le plan d'action de l'OMI pour lutter contre les déchets plastiques rejetés dans le milieu marin, les conventions de l'OMI et les instruments de la FAO.	Kenya	0	0	72	Protection du milieu marin	Oui
Appui au Projet de partenariats GloLitter : mise en place de relations entre les pays partenaires principaux et les pays partenaires de la région, afin de promouvoir les relations de travail à l'échelle régionale (OMI) - Réunion de l'équipe spéciale régionale pour l'Amérique latine	Achevé	avril	Brasilia (Brésil)	Atelier régional organisé à Brasilia Présentation des plans d'action nationaux par le pays partenaire principal. Identification par les pays partenaires de priorités communes et élaboration de propositions de jumelage.	Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Pérou, Uruguay	0	0	14	Protection du milieu marin	Oui
Atelier sur la mise en œuvre cohérente d'OMI 2020 dans le cadre de l'Annexe VI de MARPOL et de la limite de 0,10 % de soufre dans la zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre et de particules de la mer Méditerranée (Med SOx ECA)	Achevé	mai	Floriana (Malte)	Amélioration de la sensibilisation, des connaissances et des compétences des participants sur les aspects pertinents de l'Annexe VI de MARPOL et des directives connexes, notamment la mise en œuvre cohérente d'IMO 2020 et de la limite de 0,10 % de soufre dans l'ECA Med SOx. Accroître la ratification, la mise en œuvre effective et l'application de l'Annexe VI de MARPOL. Échange des meilleures pratiques, y compris les enseignements tirés d'autres zones de contrôle des émissions établies par l'OMI. L'application effective de l'ECA Med SOx a été facilitée. Projet d'orientation sur la mise en œuvre cohérente de la limite de 0,10 % de soufre en vertu de l'Annexe VI de MARPOL dans l'EAC Med SOx.	Belgique, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, France, Grèce, Israël, Liban, Libye, Malte, Monaco, Maroc, Monténégro, Portugal, Slovaquie, Tunisie, Türkiye	33	0	0	Protection du milieu marin	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Étude technique et de faisabilité visant à examiner la possibilité de désigner la mer Méditerranée comme une zone de contrôle des émissions de NOx	Travaux reportés		À domicile (Malte)		Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Monaco, Monténégro, République arabe syrienne, Slovaquie, Tunisie, Türkiye				N/A	
Élaboration d'un manuel sur l'Annexe VI de MARPOL - Comment procéder	En cours		À domicile (France)						N/A	Oui
Atelier régional sur la stratégie de l'OMI de 2023 concernant la réduction des émissions de GES dans les Caraïbes	Achevé	juillet	Belize City (Belize)	Sensibilisation à la nécessité de décarboner le secteur maritime, ainsi qu'aux possibilités qui en découlent. Renforcement de la compréhension des voies de décarbonation et des combustibles et technologies qui peuvent être mis en place. La manifestation a encouragé les pays des Caraïbes à élaborer leurs plans d'action nationaux sur la réduction des émissions de GES dues au transport maritime, conformément à la résolution MEPC.327(75) de l'OMI.	Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Curaçao, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Îles Caïmanes, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sint Maarten, Suriname, Trinité-et-Tobago	0	0	46	Protection du milieu marin	Oui
Atelier national sur la ratification et la mise en œuvre effective de l'Annexe VI de MARPOL, avec une référence spécifique à la zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre et de particules de la mer Méditerranée	Achevé	novembre	Alexandrie (Égypte)	Sensibilisation, connaissances et compétences accrues des participants concernant les aspects pertinents de la mise en œuvre de l'Annexe VI de MARPOL et des directives connexes. Accroître la ratification, la mise en œuvre effective et l'application de l'Annexe VI de MARPOL, en vue de renforcer la capacité de l'Égypte à ratifier à terme l'Annexe VI de MARPOL. Échange des meilleures pratiques, y compris les enseignements tirés d'autres zones de contrôle des émissions établies par l'OMI.	Égypte	40	0	0	Protection du milieu marin	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier national sur la ratification et la mise en œuvre effective de l'Annexe VI de MARPOL, avec une référence spécifique à la zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre et de particules de la mer Méditerranée	Achevé	décembre	Rabat (Maroc)	Sensibilisation, connaissances et compétences accrues des participants concernant les aspects pertinents de la mise en œuvre de l'Annexe VI de MARPOL et des directives connexes. Accroître la ratification, la mise en œuvre effective et l'application de l'Annexe VI de MARPOL, en vue de renforcer la capacité du Maroc à ratifier à terme l'Annexe VI de MARPOL. Échange des meilleures pratiques, y compris les enseignements tirés d'autres zones de contrôle des émissions établies par l'OMI.	Maroc	37	0	0	Protection du milieu marin	Oui
Étude visant à déterminer si la région de la Méditerranée était suffisamment préparée pour intervenir en cas d'événements de pollution des mers impliquant des combustibles à faible teneur en soufre, y compris au moyen d'une analyse des lacunes,	En cours		À domicile (Malte)		Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, République arabe syrienne, Slovénie, Tunisie, Türkiye				N/A	Oui
Étude sur les incidences environnementales et juridiques que pourrait avoir l'utilisation de dispositifs d'épuration des gaz d'échappement en mer Méditerranée.	En cours		À domicile (Malte)		Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, République arabe syrienne, Slovénie, Tunisie, Türkiye				N/A	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Projet de mise en œuvre d'un cadre de référence relatif à la formation des gens de mer en matière de décarbonation	En cours		Plusieurs lieux	Élaboration des supports de formation et d'un manuel à l'intention des formateurs portant spécifiquement sur les connaissances, la compréhension et l'aptitude nécessaires à la manutention de chacun des trois combustibles de substitution que sont l'ammoniac, le méthanol et l'hydrogène. Programme de formation des instructeurs à l'UMM placé sous le thème des combustibles de substitution au service de transports maritimes durables en décembre 2024, lequel a permis d'expérimenter cette méthode de formation et de recueillir des observations auprès de professionnels du secteur issus de pays en développement.					N/A	Oui
Renforcement de la sûreté maritime										
Présentation au Centre d'excellence pour la sûreté maritime (MARSEC COE)	Achevé	février	Istanbul (Türkiye)	L'OMI a présenté le cadre réglementaire de l'OMI en matière de sûreté maritime, en abordant les tendances et les modèles émergents en matière d'activités criminelles et terroristes en mer, en se concentrant sur la sûreté préventive grâce à la mise en œuvre efficace du Code ISPS, ainsi que sur les initiatives de renforcement des capacités, notamment le programme renforcé de sûreté maritime de l'OMI et le projet de la mer Rouge.					Sûreté maritime	Non
Représentation de l'OMI à la soixante-treizième réunion du groupe consultatif des parties prenantes sur la sûreté maritime (SAGMAS)	Achevé	juin	Bruxelles (Belgique)	L'OMI a présenté les faits nouveaux intervenus en matière de renforcement des capacités dans le cadre de son programme mondial de renforcement de la sûreté maritime.					Sûreté maritime	Non
Représentation de l'OMI dans le douzième Programme régional des praticiens MARSEC (RMPP)	Achevé	juillet	Singapour	L'OMI a présenté un exposé sur les tendances mondiales en matière de sûreté maritime et les faits nouveaux intervenus en matière de renforcement des capacités dans le cadre du programme mondial de renforcement de la sûreté maritime de l'OMI, afin de promouvoir le travail de l'OMI auprès de toutes les parties prenantes de la région Asie-Pacifique.					Sûreté maritime	Non
Présentation au Centre d'excellence pour la sûreté maritime (MARSEC COE)	Achevé	novembre	Istanbul (Türkiye)	Au Centre d'excellence pour la sûreté maritime (MARSEC COE), dans le cadre du cours de l'OTAN sur les opérations globales de sûreté maritime, l'OMI a présenté un exposé sur le cadre réglementaire de l'OMI en matière de sûreté maritime, en mettant l'accent sur le cadre d'évaluation de la sûreté maritime prévu dans la circulaire MSC.1/Circ.1283, le chapitre 5 du Guide de l'OMI pour la sûreté maritime et le Code ISPS, édition 2021.					Sûreté maritime	Non

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Cours national de formation à l'intention des auditrices et auditeurs de la sûreté des installations portuaires	Achevé	mars	Tunis (Tunisie)	Renforcement des compétences des participantes et participants en matière d'audit de la sûreté des installations portuaires, afin de renforcer la capacité des autorités désignées à satisfaire à leurs obligations en matière d'audit conformément au chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et au Code ISPS, l'objectif étant de garantir l'application effective du Code ISPS dans les installations portuaires tunisiennes.	Tunisie	25			Sûreté maritime	Non
Atelier de l'OMI sur le contrôle des personnes et des bagages dans le secteur maritime	Achevé	mars	St John's (Antigua-et-Barbuda)	Amélioration des compétences et des connaissances des participants pour leur permettre d'étalonner, d'entretenir et d'utiliser efficacement les portiques détecteurs de métaux, les rayons X et les équipements de détection de traces d'explosifs conformément aux dispositions du chapitre XI/2 de la Convention SOLAS et du Code ISPS.	Antigua-et-Barbuda	23			Sûreté maritime	Oui
Cours national de formation à l'intention des auditrices et auditeurs de la sûreté des installations portuaires	Achevé	mai	Manille (Philippines)	Renforcement des compétences des participantes et participants en matière d'audit de la sûreté des installations portuaires, afin de renforcer la capacité des autorités désignées à satisfaire à leurs obligations en matière d'audit conformément au chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et au Code ISPS, l'objectif étant de garantir l'application effective du Code ISPS dans les installations portuaires des Philippines.	Philippines	25			Sûreté maritime	Non
Atelier en ligne sur le renforcement des capacités en matière de sûreté maritime pour l'Équateur	Achevé	septembre	En ligne	L'OMI a fourni une présentation en ligne à l'autorité désignée de l'Équateur pour présenter l'aide au développement des capacités offerte dans le cadre du programme mondial de renforcement de la sûreté maritime; a répondu aux questions relatives aux activités du programme; et a contribué à l'identification des besoins immédiats en matière de développement des capacités.	Équateur	9			Sûreté maritime	Non
Évaluation des besoins en matière de sûreté maritime	Achevé	octobre	Hanoi (Viet Nam)	Identification des besoins spécifiques aux fins de la mise en œuvre des prescriptions pertinentes énoncées dans le chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et dans le Code ISPS, y compris de l'élimination des lacunes en matière d'organisation nationale, de législation, de sûreté physique et de fonctionnement, le but étant de renforcer la sûreté maritime à long terme et de manière pérenne.	Viet Nam				Sûreté maritime	Non

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier national sur les Recommandations pour l'élaboration d'une législation nationale en matière de sûreté maritime (MSC.1/Circ.1525).	Achevé	décembre	Bassora (Iraq)	Soutien à l'administration maritime de l'Iraq dans le processus de transposition et de mise en œuvre dans le droit national du chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et du Code ISPS, en particulier par l'utilisation de la circulaire MSC.1/Circ.1525 de l'OMI.	Iraq	23			Sûreté maritime	Oui
Engagements en matière de stratégie maritime avec l'Agence nigériane d'administration et de sécurité maritimes (NIMASA) (OMI/Royaume-Uni/IMSOT)	Achevé	décembre	Abuja (Nigéria)	Soutien à la mise en œuvre du modèle de l'OMI de l'approche pangouvernementale de la sûreté maritime au sein de l'Agence nigériane d'administration et de sécurité maritimes.	Nigéria				Sûreté maritime	Non
Soutien de l'OMI au plan d'assistance technique au Bénin	Achevé	mars	En ligne	L'OMI a présenté une proposition de projet à financer dans le cadre du Pacte mondial des Nations unies pour la coordination de la lutte contre le terrorisme (UN COMPACT), et a coordonné et hiérarchisé le plan d'assistance technique en matière de lutte contre le terrorisme/prévention et lutte contre l'extrémisme violent pour le Bénin.	Bénin				Sûreté maritime	Oui
Représentation de l'OMI dans les missions de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations unies	Achevé	décembre	Plusieurs lieux	L'OMI a évalué, en collaboration avec la DECT de l'ONU, le respect de divers instruments internationaux relatifs à la sûreté, à savoir le chapitre XI/2 de la Convention SOLAS, le Code ISPS et la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime, dans le cadre de missions menées au Monténégro, en République-Unie de Tanzanie, en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Mauritanie.					Sûreté maritime	Oui
Représentation de l'OMI à l'atelier de sensibilisation et de lancement de la feuille de route sur la lutte contre les menaces terroristes visant des cibles vulnérables en Mauritanie	Achevé	novembre	Nouakchott (Mauritanie)	L'OMI a sensibilisé à l'importance de mesures de sûreté maritime efficaces pour la protection des infrastructures nationales essentielles en Mauritanie et a contribué au lancement de la feuille de route sur la lutte contre les menaces terroristes visant des cibles vulnérables.					Sûreté maritime	Non
Représentation de l'OMI à la conférence sur la sûreté maritime des forces maritimes combinées (CMF)	Achevé	avril	Manama (Bahreïn)	La présence de l'OMI a mis en évidence le soutien apporté à la mise en œuvre du Code conduite de Djibouti et a permis de discuter des options de collecte de fonds avec tous les partenaires internationaux, y compris Bahreïn, à la suite de sa récente signature du Code conduite.					Sûreté maritime	Non

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
15e réunion stratégique de l'industrie/dialogue sur la sûreté maritime de l'EUNAVFOR ATALANTE	Achevé	mai	Madrid (Espagne)	L'OMI a participé à des discussions sur l'augmentation des défis en matière de sûreté maritime dans la mer Rouge, le golfe d'Aden, l'océan Indien et la mer d'Arabie, ainsi qu'à la promotion du travail du Code de conduite de Djibouti et de sa durabilité.					Sûreté maritime	Non
Représentation de l'OMI à la conférence sur la sûreté maritime des forces maritimes combinées (CMF)	Achevé	décembre	Manama (Bahreïn)	Représentation de l'OMI à la conférence annuelle SHADE (Shared Awareness and Deconfliction) organisée par les Forces maritimes combinées (CMF) et l'EUNAVFOR ATALANTE.					Sûreté maritime	Non
Supports et publications à l'appui du renforcement des capacités en matière de sûreté maritime	Achevé	décembre	Plusieurs lieux (Royaume-Uni)	Promotion et visibilité du travail de renforcement des capacités de l'OMI en matière de sûreté maritime. Diffusion des mesures de sûreté maritime de l'OMI et promotion du Guide de l'OMI pour la sûreté maritime et le Code ISPS afin de renforcer la capacité des gouvernements contractants de la Convention SOLAS à mettre en œuvre le chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et le Code ISPS. Amélioration de la planification et de la mise en œuvre des activités de coopération technique et de renforcement des capacités dans le cadre de l'amélioration de la sûreté maritime.					Sûreté maritime	oui
Participation de l'OMI à la conférence conjointe WOMESA / NPWMP-WCA / WIMOWCA "Safety first : Women joining hands to shape the future of Maritime in Africa"	Achevé	août	Sao Tomé (Sao Tomé-et-Principe)	L'OMI a fait office de modérateur à la conférence conjointe WOMESA / NPWMP-WCA / WIMOWCA "Safety first : Women joining hands to shape the future of Maritime in Africa." L'objectif de cette conférence était de promouvoir la participation des femmes de diverses organisations internationales dans le domaine de la sûreté maritime, afin d'améliorer le cadre réglementaire de l'OMI en matière de sûreté maritime.					Sûreté maritime	Non
Cours régional de formation à l'intention des auditrices et auditeurs de la sûreté des installations portuaires	Achevé	septembre	Istanbul (Turquie)	Renforcement des compétences des participantes et participants en matière d'audit de la sûreté des installations portuaires, afin de renforcer la capacité des autorités désignées à satisfaire à leurs obligations en matière d'audit conformément au chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et au Code ISPS, l'objectif étant de garantir l'application effective du Code ISPS dans les installations portuaires des pays participants.	Algérie, Égypte, Jordanie, Libye, Maroc, Oman, Qatar, Tunisie, Turquie.	21			Sûreté maritime	Non

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Rédaction de propositions de collecte de fonds pour la mise en œuvre des instruments et des recommandations de l'OMI en matière de sûreté maritime	Achevé	décembre	À domicile (Canada)	Rédaction de propositions pour la mise en œuvre des instruments de l'OMI relatifs à la sûreté maritime, y compris la description complète de l'action (DoA), la matrice du cadre logique (Logframe), le budget des activités, l'organigramme du projet de l'OMI et tout autre document connexe requis par l'UE et conforme aux directives de l'UE pour l'objectif spécifique 3 (OS 3 - "Les capacités et les compétences des centres nationaux et régionaux de sûreté maritime sont renforcées") et l'objectif spécifique 4 (OS 4 - "La coordination et la coopération intra-nationales/interinstitutions et interrégionales sont développées") de la composante 2 (golfe de Guinée) de l'initiative de l'UE "Renforcer la sûreté maritime".					Sûreté maritime	Non
Cours régional de formation à l'intention des auditrices et auditeurs de la sûreté des installations portuaires	Achevé	janvier	Casablanca (Maroc)	Renforcement des compétences des participantes et participants en matière d'audit de la sûreté des installations portuaires, afin de renforcer la capacité des autorités désignées à satisfaire à leurs obligations en matière d'audit conformément au chapitre XI-2 de la Convention SOLAS et au Code ISPS, l'objectif étant de garantir l'application effective du Code ISPS dans les installations portuaires des pays participants.	Mauritanie, Maroc et Tunisie	21			Sûreté maritime	Non
Programme d'audit des États Membres de l'OMI										
Cours régional de formation à l'intention des auditrices et auditeurs	Travaux reportés		Tunis (Tunisie)		Algérie, Bénin, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mauritanie, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo				N/A	
Atelier régional pour les administrateurs maritimes sur la mise en œuvre du Programme d'audit des États Membres de l'OMI (IMSAS)	Achevé	avril	Kingston (Jamaïque)	L'atelier régional a permis aux administrateurs maritimes de mieux connaître et comprendre la structure et les mécanismes nécessaires pour renforcer la capacité et l'efficacité de la mise en œuvre et de l'application des dispositions des instruments obligatoires de l'OMI et du Code III, grâce à des présentations PowerPoint et à des exercices individuels et de groupe.	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Belize, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinité-et-Tobago	23	0	0	Audit des États Membres	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Cours régional de formation à l'intention des auditrices et auditeurs	Achevé	mars	Constanța (Roumanie)	Le cours régional combinait un enseignement en présentiel et un apprentissage en ligne personnalisé via la plateforme d'apprentissage en ligne de l'OMI. Il visait à améliorer les compétences des auditeurs internes des États Membres en matière d'audit, en mettant l'accent sur la mise en œuvre effective des instruments de l'OMI au sein des administrations maritimes. Il a également fourni des techniques d'audit actualisées fondées sur les dernières pratiques d'audit des États Membres de l'OMI.	Azerbaïdjan, Géorgie, Israël, Lituanie, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Turkménistan, Türkiye	16	0	0	Audit des États Membres	Non
Atelier sous-régional pour les administrateurs maritimes sur la mise en œuvre du Programme d'audit des États Membres de l'OMI (IMSAS)	Achevé	octobre	En ligne	À l'issue de l'atelier sous-régional en ligne de cinq jours sur le sProgramme d'audit des États Membres de l'OMI (IMSAS) destiné aux administrateurs maritimes, les participants ont acquis des connaissances sur le cadre et les procédures de l'IMSAS et sur la norme d'audit (Code III), qui peuvent être utilisés pour préparer leur administration maritime aux audits de l'IMSAS et pour mener à bien les activités post-audit. En outre, l'atelier a fourni aux participants des détails sur les processus préalables et consécutifs à l'audit qui les prépareront à effectuer des audits internes dans le cadre du Code III. Par ailleurs, les participants ont appris à connaître la structure et les mécanismes nécessaires pour renforcer la capacité et l'efficacité de leurs administrations maritimes dans la mise en œuvre et l'application des dispositions des instruments obligatoires de l'OMI et du Code III.	Azerbaïdjan, Iraq, Libye, Pakistan, République islamique d'Iran, Yémen	31	0	0	Audit des États Membres	Non
Atelier national sur l'audit	Achevé	mai	Bassora (Iraq)	L'atelier national s'est articulé autour de présentations PowerPoint, d'ateliers de travail, d'exercices en classe et de quiz, le tout basé sur un support de cours révisé et enrichi. L'atelier a permis aux administrateurs maritimes de renforcer leurs connaissances et leur a fourni les outils et les mécanismes nécessaires pour renforcer la capacité et l'efficacité de la mise en œuvre et de l'application des dispositions des instruments obligatoires de l'OMI et du Code III. En outre, l'atelier a fourni aux participants des informations sur le cadre et les procédures du Programme, ainsi que des informations actualisées sur le Code III.	Iraq	27	0	0	Audit des États Membres	Non
Participation d'un observateur à un audit IMSAS	Achevé	septembre	Ankara (Türkiye)	Formation d'un observateur dans le cadre du Programme d'audit des États Membres de l'OMI.	Angola	1	0	0	Audit des États Membres	Non

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Atelier régional pour les administrateurs maritimes dans le cadre du Programme d'audit des États Membres de l'OMI (IMSAS)	Achevé	septembre	Luanda (Angola)	L'atelier national s'est articulé autour de présentations PowerPoint, d'ateliers de travail, d'exercices en classe et de quiz, le tout basé sur un support de cours révisé et enrichi. L'atelier a permis d'améliorer les connaissances et la compréhension des administrateurs. Il a fourni les outils et les mécanismes nécessaires pour renforcer la capacité et l'efficacité de la mise en œuvre et de l'application des dispositions des instruments obligatoires de l'OMI et du Code III. En outre, l'atelier a fourni aux participants des informations sur le cadre et les procédures du Programme, ainsi que des informations actualisées sur la mise en œuvre du Code III.	Angola	38	0	0	Audit des États Membres	Non
Atelier régional pour les administrateurs maritimes dans le cadre du Programme d'audit des États Membres de l'OMI (IMSAS)	Achevé	novembre	Bogota (Colombie)	Les participants ont été formés sur la base du programme d'audit mis au point par l'OMI. Le cours de formation a fourni aux participants des conseils sur la structure et les mécanismes nécessaires pour améliorer la capacité globale et l'efficacité d'une administration maritime dans la mise en œuvre et l'application des instruments obligatoires de l'OMI et du Code III, ainsi que pour aider les États Membres à se préparer aux audits IMSAS et aux audits de suivi. Un accent particulier a été mis sur les activités pratiques, telles que les activités de préalables et consécutives à l'audit.	Colombie	26	0	0	Audit des États Membres	Non
Atelier national sur l'audit	Achevé	février	Rabat (Maroc)	L'atelier national s'est articulé autour de présentations PowerPoint, d'ateliers de travail, d'exercices en classe et de quiz, le tout basé sur un support de cours révisé et enrichi. L'atelier a permis d'améliorer les connaissances et la compréhension des administrateurs. Il a fourni les outils et les mécanismes nécessaires pour renforcer la capacité et l'efficacité de la mise en œuvre et de l'application des dispositions des instruments obligatoires de l'OMI et du Code III. En outre, l'atelier a fourni aux participants des informations sur le cadre et les procédures du Programme, ainsi que des informations actualisées sur la mise en œuvre du Code III récemment examinées par l'III 9.	Maroc	29	0	0	Audit des États Membres	oui
Sensibilisation à la coopération technique et questions émergentes										

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Participation et engagement de l'OMI auprès du système des Nations Unies et d'autres parties prenantes pour défendre les questions maritimes stratégiques et l'économie bleue	Achevé	décembre	Plusieurs lieux	Participation de l'OMI aux réunions pertinentes, y compris la trente et unième réunion du Groupe de travail mixte OACI/OMI sur l'harmonisation de la recherche et du sauvetage aéronautiques et maritimes (JWG), qui s'est tenue à Dublin, en Irlande, du 4 au 8 novembre 2024.					Secteur maritime dans son ensemble	oui
Mise au point de matériel promotionnel pour sensibiliser aux questions maritimes, ainsi qu'aux activités et projets de coopération technique	Achevé	décembre	Londres (Royaume-Uni)	Élaboration de supports promotionnels sur la coopération technique.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Campagne menée sur les médias sociaux pour promouvoir la Journée des gens de mer de 2024	Achevé	juin	Londres (Royaume-Uni)	Campagne sur les médias sociaux et autres activités similaires en vue de promouvoir la Journée des gens de mer de 2024. La campagne de 2024 a été l'occasion de mettre en lumière la contribution des gens de mer à l'amélioration de la sécurité dans le secteur maritime.					Secteur maritime dans son ensemble	Non
Atelier sur le partenariat pour le savoir - Afrique de l'Est et australe	Achevé	novembre	Mombasa (Kenya)	La stratégie de mobilisation des ressources de l'OMI a été communiquée aux participants. Des discussions ont eu lieu sur les possibilités de coopération. Les participants ont appris à connaître les mécanismes des donateurs et des bénéficiaires pour les activités de coopération technique et de développement, et ont renforcé leur réseau maritime.	Afrique du Sud, Angola, Comores, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Somalie, Zambie, Zimbabwe			26	Secteur maritime dans son ensemble	oui
Identification de nouveaux projets et développement d'accords de partenariat existants	En cours		Plusieurs lieux						N/A	Oui
Suivi et compte rendu de la mise en œuvre du plan de travail de la stratégie de la Décennie pour le renforcement des capacités 2021-2030	Achevé	décembre	Londres (Royaume-Uni)	Acquisition d'un logiciel pour l'espace TC de l'OMI					Secteur maritime dans son ensemble	Oui
Évaluation stratégique de la coopération technique de l'OMI, sur la base de l'étude d'évaluabilité du PICT	En cours		À domicile (plusieurs pays)						N/A	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Projet relatif au Répertoire de l'OMI sur la simplification des formalités et le commerce électronique	Achevé		À domicile (plusieurs pays)	La publication du Répertoire de l'OMI aux formats HTML et Excel, approuvée par le FAL 48, qui comprend l'ensemble de données actualisées de l'OMI sur le rapport relatif aux eaux de ballast, le nouvel ensemble de données de l'OMI sur le rapport de la mi-journée et le nouveau sous-modèle "Just in Time".					Simplification des formalités	Non
Participation de pays à la Conférence internationale sur les déversements d'hydrocarbures pour les Amériques (SPILLCON 2024)	Achevé	mai	Nouvelle-Orléans (États-Unis)	Renforcement des connaissances des participants sur les sujets liés à la préparation aux déversements d'hydrocarbures et à la lutte contre ces déversements, en vue d'améliorer leurs compétences techniques et de renforcer les capacités à l'échelle nationale. En outre, les participants ont bénéficié d'une mise en réseau avec des spécialistes du monde entier, ce qui a facilité l'établissement de relations de collaboration et l'échange d'informations sur la lutte contre les déversements d'hydrocarbures.	Argentine, Chili, Colombie, Guyana, Pérou, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago	8	0	0	Protection du milieu marin	oui
Soutien à TEST Biofouling : Atelier de sensibilisation sur l'encrassement biologique des navires pour les femmes du secteur maritime	Achevé	juillet	Panama City (Panama)	Frais de voyage d'un membre du personnel de l'OMI pour présenter le programme de l'OMI sur les femmes du secteur maritime. En outre, les femmes du secteur maritime des Caraïbes et d'Amérique latine ont acquis une meilleure connaissance des défis posés par les espèces aquatiques envahissantes introduites par l'encrassement biologique et ont renforcé leur compréhension des pratiques efficaces de gestion de l'encrassement biologique.					Protection du milieu marin	Oui
Promotion et renforcement de la ratification, la mise en œuvre effective et le respect de la Convention internationale de Hong Kong pour le recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires	Achevé	septembre	À domicile (Royaume-Uni)	Sensibilisation à la Convention de Hong Kong via le site web de l'OMI et élaboration d'un bref manuel d'orientation destiné à aider les États Membres, les propriétaires de navires, les chantiers de recyclage de navires, les membres d'équipage et les industries connexes à mieux comprendre les obligations et les exigences des principales parties prenantes dans le cadre de la Convention de Hong Kong. Capacité accrue des États Membres pour la mise en œuvre de la Convention de Hong Kong.					Protection du milieu marin	Oui
Mémoire d'entente de Tokyo - Douzième cours général de formation à l'intention des fonctionnaires chargés du contrôle par l'État du port (GTC 12)	Achevé	septembre	Yokohama (Japon)	Les fonctionnaires chargés du contrôle par l'État du port ont reçu une formation complète sur le contrôle par l'État du port et des exercices à bord leur ont permis d'acquérir une expérience pratique.	Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahreïn, Guinée-Bissau, Jordanie, Seychelles, Türkiye	7	0	0	Sécurité maritime	Non

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
L'élément humain - Mémoire d'entente de Paris	Achevé	octobre	La Haye (Royaume des Pays-Bas)	Les fonctionnaires chargés du contrôle par l'État du port ont reçu une formation complète sur le contrôle par l'État du port. L'activité a notamment permis d'acquérir des connaissances sur le code de bonnes pratiques, les contrôles opérationnels et les styles d'inspection personnels, en particulier en ce qui concerne les questions de communication, de conversation, de techniques d'entretien et de gestion des conflits. Il s'agissait de renforcer l'harmonisation des activités de contrôle par l'État du port dans les différentes régions.	Bangladesh, Congo, Guadeloupe, Pérou, Türkiye	6	0	0	Sécurité maritime	Oui
Statistiques sur la base des données sur les accidents de mer et analyse des tendances (phase II)	En cours		À domicile (Suède)						N/A	Non
Participation de l'OMI à une réunion de collaboration avec le Mémoire d'entente de l'océan Indien (IOMOU) et la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) en coopération avec la FAO/OIT/OMI sur le contrôle par l'État du port (PSC) et l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port.	Achevé	avril	Le Cap (Afrique du Sud)	Le représentant de l'OMI a fait une présentation sur l'Accord du Cap de 2012 et le contrôle par l'État du port et a fait des observations tout au long de la session. Les participants ont discuté de la mise en œuvre harmonieuse du contrôle par l'État du port et de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port en montant à bord de deux navires de pêche et en effectuant des inspections simulées par l'État du port.					Sécurité maritime	Non
Deuxième Colloque international OMM/OMI sur les phénomènes météorologiques maritimes extrêmes : Comble le manque de connaissances pour améliorer la sécurité des transports maritimes	Achevé	septembre	Londres (Royaume-Uni)	Amélioration de la collaboration entre les communautés des transports maritimes et de la météorologie des océans. Promotion d'un plus grand nombre d'observations météorologiques de haute qualité en mer. De nouvelles technologies ont été étudiées pour la diffusion de l'information aux navires. Des options pour renforcer la formation des gens de mer et des prévisionnistes météorologiques et pour améliorer les produits et les services ont été examinées.					Sécurité maritime	Non
Élaboration d'un cadre de principes pour l'engagement de consultants	Annulé		À domicile						N/A	
Campagne de lutte contre la violence et le harcèlement dans le secteur maritime	Annulé		À domicile						N/A	
Élaboration de supports promotionnels sur la coopération technique.	Achevé	décembre	Londres (Royaume-Uni)	Acquisition de pin's sur le thème du monde maritime. Production d'une nouvelle brochure stratégique sur la coopération technique et d'un nouveau rapport annuel pour 2021 et 2022.					Secteur maritime dans son ensemble	Oui

Intitulé de l'activité	Statut	Date	Lieu	Résultats	Pays et territoires participants	Bénéficiaires	Boursiers	Chargés de la stratégie	Domaine	Fonds TC*
Statistiques sur la base des données sur les accidents de mer et analyse des tendances	Achevé	octobre	À domicile (Suède)	Statistiques détaillées et analyse des tendances concernant les accidents mettant en cause des navires à passagers sur les données extraites du module MCI du GISIS de l'OMI, complétées par les données de l'EMCIP, pour la période 2011-2022. Cette analyse a permis d'appuyer les travaux entrepris par le Sous-comité III dans le cadre du processus d'élaboration des règles.					Sécurité maritime	Non
Promotion du Protocole de Londres										
Définition et élimination des obstacles empêchant les pays de respecter les accords sur l'immersion en mer	Achevé	décembre	Plusieurs lieux	Sensibilisation aux avantages du Protocole de Londres par la mise à disposition de spécialistes chargés d'aider les autorités nationales à respecter les accords sur l'immersion en mer.					Protection du milieu marin	Non
Participation de l'OMI à des conférences/séminaires/ateliers sur les questions relatives au Protocole de Londres	Achevé	décembre	Plusieurs lieux	Sensibilisation et compréhension accrues des participants à des conférences, séminaires et ateliers sélectionnés sur le Protocole de Londres et ses amendements liés au changement climatique. Identification de perspectives de coopération future.					Protection du milieu marin	Non
Soutien du Canada à la réunion du Groupe de travail 43 du GESAMP	Achevé	décembre	Plusieurs lieux	Finalisation du rapport du Groupe de travail 43 du GESAMP.					Protection du milieu marin	Non

Ce tableau comporte une colonne "Fonds TC" qui indique si l'activité a été financée en partie ou en totalité par le Fonds TC (mention "oui") ou si elle a été financée en totalité par des donateurs (mention "non") ou si aucune dépense n'a été engagée pour cette activité (mention "N/A").